

Rapport

ANALYSE DES VENTES DE MÉDICAMENTS aux officines et aux hôpitaux en France

1998 - 2008

10^{ème} édition

Mai 2010

*Agence française
de sécurité sanitaire
des produits de santé*



L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) élabore chaque année, à partir des données sur les médicaments dont elle dispose dans l'exercice de ses missions, un Tableau de Bord consacré à la présentation et à l'analyse du marché français. Depuis 2005, ce rapport est complété, chaque automne, par une publication synthétique qui a pour objet de diffuser, sous forme de chiffres-clés, les principales données de l'année écoulée.

Cette dixième édition présente l'ensemble des données de ventes de 2008. Elle a été enrichie de données complémentaires portant sur une période beaucoup plus longue que celle habituellement retenue pour ces rapports annuels. En effet, la première et la seconde partie présentent des tableaux et des graphiques retraçant l'évolution des ventes au cours de ces vingt dernières années. Cette longue période d'observation permet de faire encore mieux ressortir les constantes mais aussi les ruptures du marché pharmaceutique.

Les prochaines éditions s'attacheront, comme celle-ci, à apporter à ses lecteurs de nouvelles informations, de manière à donner des ventes des spécialités pharmaceutiques une image aussi exhaustive et aussi fidèle que possible.

Jean MARIMBERT
Directeur général de l'Afssaps

PREAMBULE

La croissance du marché pharmaceutique français a été très modérée en 2008. Le montant des ventes – en valeur - de spécialités remboursables (hors médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières et pris en charge par les caisses d'assurance maladie) a même un peu diminué. Aussi le taux de croissance observé pour l'ensemble du marché (2,0%) est-il dû à la forte progression des ventes des spécialités non remboursables et des ventes aux établissements hospitaliers. Toutefois, en ce qui concerne les médicaments non remboursables, la radiation des veinotoniques entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 a significativement contribué à la croissance de ce marché. A l'hôpital, après la baisse exceptionnelle de 2005, la progression des ventes s'est poursuivie à un rythme toujours plus soutenu, qui s'inscrit dans la tendance de ces dix dernières années.

Quant aux unités vendues, même si l'on tient compte de l'impact des déremboursements (qui exercent habituellement un effet modérateur sur les quantités consommées) et de la progression des ventes des grands conditionnements (trois mois de traitement), leur évolution demeure négative.

En 2008 **Les génériques remboursables** représentaient **9,4% des ventes en valeur** de spécialités pharmaceutiques remboursables. **En quantités**, leur part de marché était très supérieure et s'élevait à **21,7% des ventes** de spécialités remboursables.

Les ventes de **spécialités remboursables soumises à prescription obligatoire** représentaient en 2008 **82,1% du chiffre d'affaires** officinal. **En quantités**, une part importante des ventes était toutefois détenue par **les spécialités remboursables à prescription facultative : 30,6%**.

D'une manière générale, **les données publiées montrent qu'il serait plus exact de parler « des marchés pharmaceutiques »** que « du marché pharmaceutique ». Indépendamment de leur intérêt thérapeutique, les classes sont très loin d'avoir toutes la même importance économique et de connaître des rythmes de progression comparables. A cet égard, les tableaux présentés dans la dernière partie de cet ouvrage (analyse en nombre de DDJ) font clairement ressortir des tendances divergentes au sein même des classes les plus importantes, qu'il s'agisse de la cardiologie, des anti-infectieux ou du système nerveux. Aussi, lorsque l'on parle de la croissance des ventes des spécialités pharmaceutiques, convient-il de toujours garder présent à l'esprit qu'elle recouvre des réalités très différentes. Le présent recueil, en présentant de nombreuses données portant sur vingt années de ventes, s'efforce de mettre encore mieux en évidence cette constatation.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	6
2. DONNEES UTILISEES	7
2.1 DONNEES DE VENTES	7
2.2 PRESENTATION DES DONNEES	7
2.3 CLASSIFICATION ATC	8
2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE	8
3. LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	11
3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES	11
3.1.1 Evolution en valeur	12
3.1.2 Evolution en quantités	12
3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL	15
3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL	19
3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHE SELON LES PRODUITS	20
3.5 LE MARCHE OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES	22
3.6 L'AGE DES PRODUITS EN 2008	24
3.7 DECOMPOSITION, EN 2008, DU MARCHE DES SPECIALITES	25
3.8 LE MARCHE OFFICINAL DES GENERIQUES EN 2008	26
4. LES VENTES PAR CLASSE ATC	33
4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL	33
4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal	34
4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier	36
4.1.3 Evolution des ventes de 1988 à 2008	37
4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE	41
4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A)	41
4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)	45
4.2.3 Système cardio-vasculaire (C)	47
4.2.4 Médicaments dermatologiques (D)	49
4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)	51
4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)	53
4.2.7 Anti-infectieux (J)	55
4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)	57
4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)	59
4.2.10 Système nerveux (N)	61
4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P)	65
4.2.12 Système respiratoire (R)	67
4.2.13 Organes sensoriels (S)	69
4.2.14 Divers (V)	71

4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A	
L'HOPITAL	73
4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)	73
4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B).....	75
4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)	77
4.3.4 Médicaments dermatologiques (D).....	79
4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G).....	81
4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H).....	83
4.3.7 Anti-infectieux (J).....	85
4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)	87
4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M).....	89
4.3.10 Système nerveux (N).....	91
4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P)	93
4.3.12 Système respiratoire (R).....	95
4.3.13 Organes sensoriels (S).....	97
4.3.14 Divers (V)	99
5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ.....	102
5.1 REMARQUES GENERALES	102
5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES	103
5.3 PRESENTATION DES DONNEES	104
6. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....	123
7. ANNEXE METHODOLOGIQUE.....	126
7.1 PROBLEMES LIES AU TRAITEMENT ET AU CONTROLE DES DONNEES .	126

Cette nouvelle édition a été conçue et rédigée par **Philippe CAVALIÉ**,
avec l'assistance technique de **Françoise CHAUVEL**

Direction de l'Evaluation de la Publicité et des Produits Cosmétiques et Biocides :

Catherine DESMARES, directrice

1. INTRODUCTION

Ce recueil, comme tous les précédents, a pour objectif de présenter une **information statistique sur les ventes de médicaments en France au cours des onze dernières années. Cette édition a exceptionnellement été complétée par des données portant sur les dix années antérieures, c'est-à-dire les années 1988 à 1997.** Il existe bien sûr d'autres publications sur ce sujet, provenant surtout d'organismes privés, mais elles ne traitent parfois, en fonction des objectifs poursuivis, qu'une partie du marché pharmaceutique. Certaines études, par exemple, excluent le marché hospitalier. Par ailleurs, si les données de l'année qui vient de s'écouler sont toujours les plus attendues et les plus interprétées, il est néanmoins utile de pouvoir disposer de relevés plus anciens, afin de dégager des tendances qui ne soient pas seulement celles de la conjoncture. Des tendances de fond - liées par exemple à l'augmentation de la prévalence de pathologies lourdes, à la mise sur le marché de médicaments représentant des innovations importantes - peuvent être mises en évidence si l'on dispose de séries longues, indiquant l'évolution des ventes, faisant ressortir les déplacements d'une classe vers une autre.

Ces raisons ont incité à construire un document qui prenne non seulement en compte toutes les composantes du marché pharmaceutique, mais qui en restitue également les **mouvements au cours de ces onze dernières années.** Ce recueil présente donc des données portant sur les ventes de **spécialités remboursables** et de **spécialités non remboursables** (en les dissociant chaque fois qu'il est apparu pertinent de le faire), d'une part, et sur les **ventes de médicaments aux établissements hospitaliers**, d'autre part. Ce souci d'exhaustivité paraît d'autant plus justifié que ces deux composantes du marché sont liées l'une à l'autre. Les commentaires qui accompagnent les séries statistiques ou les graphiques reviendront à plusieurs reprises sur cette « interactivité ». En effet, les conditions de dispensation ou de prise en charge des médicaments évoluent : des médicaments aujourd'hui réservés à l'usage hospitalier peuvent être mis demain à la disposition des malades en officine. Aussi certaines évolutions *a priori* surprenantes trouvent-elles aisément une explication si l'on tient compte des événements qui ont marqué l'une ou l'autre composante du marché pharmaceutique.

Ce document comporte trois parties principales :

- ◆ La première est consacrée à la présentation du **marché pharmaceutique français**, à l'aide de classements et de tableaux qui permettent d'en préciser les caractéristiques et de mettre en lumière ses particularités ainsi que les évolutions constatées au cours de la période 1988-2008.
- ◆ La seconde porte exclusivement sur **les ventes par classe ATC** (anatomique, thérapeutique, chimique). En retraçant l'évolution des ventes de spécialités pharmaceutiques au cours de la période 1998-2008, à l'aide de tableaux et de graphiques, cette partie permet de dégager les tendances de chaque classe et ses principaux faits marquants. Elle comprend également de nouveaux tableaux et graphiques portant sur l'évolution des ventes par classe ATC entre 1988 et 2008.
- ◆ La troisième, introduite depuis cinq ans, présente, pour un ensemble de classes, sous-classes et substances actives, les ventes exprimées en nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.

2. DONNEES UTILISEES

2.1 DONNEES DE VENTES

Toutes les données présentées dans ce recueil ont été élaborées à partir des déclarations de ventes que les titulaires d'autorisations de mise sur le marché (AMM) adressent chaque année pour le 31 mars à l'Afssaps. Ces déclarations, prévues à l'article L 5121-17 et suivants du Code de la Santé Publique, présentent un caractère obligatoire, ce qui assure l'exhaustivité¹ des données recueillies, tant pour le marché officinal que pour le marché hospitalier.

D'une manière générale, l'observation de onze années de ventes consécutives – soit un intervalle de dix ans - a été jugée suffisante pour dégager et interpréter correctement les tendances du marché pharmaceutique français. Pour cette dixième édition, la période retenue couvre donc les années 1998 à 2008² et, pour certains tableaux et graphiques, la période 1988-2008.

2.2 PRESENTATION DES DONNEES

Les données concernent les **ventes aux officines** et les **ventes aux hôpitaux**.

Les chiffres d'affaires sont exprimés en prix fabricant hors taxes (PFHT), et non en prix public. Ils tiennent compte des remises éventuellement consenties. Pour le marché hospitalier, les chiffres d'affaires sont donc calculés sur la base des prix de cession effectifs. Ils intègrent également les ventes aux diverses collectivités (cliniques privées, dispensaires, centres de vaccination, etc.).

Les unités déclarées correspondent au nombre de boîtes vendues. Les unités vendues aux établissements hospitaliers sont publiées pour les classes représentant les postes de dépenses les plus importants. Dans les autres classes, il n'est pas apparu pertinent de publier ces données quantitatives, en raison de l'usage limité qui est fait de ces médicaments dans les établissements hospitaliers.

Les nombres de DDJ correspondent, pour chaque classe ou substance, au nombre de boîtes vendues multiplié par le nombre de DDJ que contient chaque boîte de médicament vendue (**voir 2.4**). Par convention, Ils sont présentés pour 1000 habitants et par jour.

Les parts de marché en valeur (chiffres d'affaires) et en quantités (unités vendues) ont été calculées par rapport au montant total des ventes de spécialités pharmaceutiques (hors spécialités homéopathiques à nom commun).

Le taux de variation³ calculé pour chaque classe correspond au taux de croissance moyen annuel (TCMA) au cours de la période 1998-2008 ou au cours de la période 1988-2008.

¹ Même s'il existait jusqu'en 2003 un seuil d'exonération de la taxe sur les spécialités (C.A. < 760 000 euros), toutes les ventes devaient être déclarées auprès de l'Afssaps.

² L'annexe méthodologique présente les contrôles et traitements qui sont réalisés sur les données de ventes.

³ $TCMA = \sqrt[i]{X_{n+i} / X_n}$ où X_{n+i} représente le chiffre d'affaires de l'année courante n+i et X_n le chiffre d'affaires de l'année de base n. Le TCMA est donc calculé en prenant la racine à la puissance i du rapport du chiffre d'affaires de l'année courante sur celui de l'année de base.

Les graphiques ont été établis sous forme d'évolution indiciaire (base 100 en 1988 ou base 100 en 1998). Une échelle semi-logarithmique a parfois été retenue afin de présenter sur un même graphique des évolutions de classes ou de sous-classes très divergentes. Ces graphiques ne sont pas tous à la même échelle : ils sont adaptés aux évolutions au sein de chaque classe ATC niveau 1. Ces évolutions étant parfois très différentes, le choix d'une échelle unique aurait facilité les comparaisons visuelles mais présenté l'inconvénient de rendre très peu lisibles certains graphiques. Pour des raisons de lisibilité également, l'évolution indiciaire de certaines classes peu vendues n'a pas été présentée lorsque cela aurait abouti à faire figurer un trop grand nombre de courbes sur un même graphique.

Le nombre de traitements pour les contraceptifs oraux a été calculé sur la base du nombre de plaquettes contenues dans chaque boîte : 1 plaquette = 1 traitement ; 3 plaquettes = 3 traitements. En conséquence, le nombre de boîtes vendues a été multiplié par le nombre de traitements que contient chaque boîte, donnant ainsi un nombre total de traitements annuels.

2.3 CLASSIFICATION ATC

La classification utilisée est la classification ATC (anatomique, thérapeutique, chimique), établie par l'Organisation Mondiale de la Santé afin de favoriser des études internationales sur l'utilisation des médicaments. Les médicaments sont classés selon l'organe sur lequel ils agissent et/ou leurs caractéristiques thérapeutiques et chimiques. La classification se décline en cinq niveaux :

Niveau 1 : groupe « anatomique »
exemple : **A-** voies digestives et métabolisme

Niveau 2 : groupe « thérapeutique »
exemple : **A05**-thérapeutique hépatique et biliaire

Niveau 3 : sous-groupe « thérapeutique/pharmacologique »
exemple : **A05A**-thérapeutique biliaire

Niveau 4 : sous-groupe « chimique/thérapeutique/pharmacologique »
exemple : **A05AA**-acides biliaires

Niveau 5 : sous-groupe « substance chimique »
exemple : **A05AA01**-chénodésoxycholique acide

La terminologie utilisée est celle de la traduction officielle de la classification ATC.

2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE

Tout d'abord initiée par les pays scandinaves, puis reprise par l'Organisation Mondiale de la Santé, la « Defined Daily Dose » - généralement traduite en français par « Dose Définie Journalière » - a pour objectif de favoriser les comparaisons internationales en éliminant les difficultés de mesure liées à l'hétérogénéité des tailles de conditionnement et aux différences de dosage d'un pays à l'autre. Le calcul des DDJ repose sur la détermination préalable d'une dose quotidienne de référence pour un adulte de soixante-dix kilos dans l'indication principale de chaque molécule. Cette dose moyenne - établie par des experts internationaux, sous l'égide du « Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology »

de l'OMS installé à Oslo - ne reflète pas nécessairement la posologie recommandée par l'AMM ni la posologie effective : elle constitue avant tout un étalon de mesure. Chaque présentation d'un médicament peut ainsi être convertie en nombre de DDJ. Dès lors, si l'on connaît le nombre total de boîtes vendues, il est aisé de calculer le nombre total de DDJ consommées au cours d'une année puis de procéder aux regroupements par molécules jugés pertinents. Pour tenir compte des différences de population d'un pays à l'autre, le nombre de DDJ est ensuite divisé par le nombre total d'habitants (enfants compris). Par convention, les résultats sont présentés pour mille habitants et par jour. De cette manière, il est possible de comparer les consommations nationales et de calculer, le cas échéant, une consommation moyenne internationale. Toutefois, les différences dans la pyramide des âges des populations observées peuvent représenter une difficulté dans l'interprétation des résultats. En effet, les médicaments pédiatriques sont intégrés dans le calcul du nombre de DDJ sur la base de la dose standard retenue pour un adulte (nécessairement plus élevée). Il en résulte que, toutes choses étant égales par ailleurs, le pays qui comprend une proportion plus élevée d'enfants « produira » moins de DDJ qu'un pays qui en comprend une proportion moindre. La version de la classification ATC utilisée pour calculer le nombre de DDJ est celle qui a été mise à jour en novembre 2008 et publiée en janvier 2009. Il n'a donc pas été tenu compte des modifications apportées à certaines DDJ postérieurement à cette date.

LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

3. LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES

Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques

Chiffre d'affaires*

unité : million d'euros

Année	CA remboursable	dont homéopathie à nom commun	CA non remboursable	CA officines	CA hôpital	CA total France	% acct annuel
1988	6 358	101	734	7 092	839	7 931	
1989	7 004	102	758	7 762	980	8 742	10,2%
1990	7 555	106	805	8 360	1 112	9 472	8,4%
1991	8 232	114	902	9 134	1 255	10 389	9,7%
1992	8 611	120	1 119	9 730	1 419	11 149	7,3%
1993	9 546	116	1 044	10 590	1 539	12 129	8,8%
1994	9 721	108	1 043	10 764	1 638	12 402	2,3%
1995	10 524	128	999	11 523	1 885	13 408	8,1%
1996	10 792	123	985	11 777	2 031	13 808	3,0%
1997	11 108	125	1 033	12 141	2 187	14 328	3,8%
1998	11 821	134	1 003	12 824	2 314	15 138	5,7%
1999	12 865	140	1 062	13 927	2 531	16 458	8,7%
2000	13 728	150	1 054	14 782	2 598	17 380	5,6%
2001	14 801	159	1 119	15 920	3 084	19 004	9,3%
2002	15 467	166	1 152	16 619	3 708	20 327	7,0%
2003	16 583	174	1 183	17 766	4 057	21 823	7,4%
2004	17 561	170	1 231	18 792	4 427	23 219	6,4%
2005	18 716	166	1 259	19 975	4 381	24 356	4,9%
2006	18 827	162	1 432	20 259	4 583	24 842	2,0%
2007	19 606	165	1 482	21 088	4 885	25 973	4,6%
2008	19 513	160	1 663	21 176	5 304	26 480	2,0%

* exprimé en prix fabricant et non en prix public

Unités vendues*

Unité : million de boîtes

Année	vendues aux officines	% acct annuel
1988	2 676	
1989	2 708	1,2%
1990	2 755	1,7%
1991	2 814	2,1%
1992	2 815	0,0%
1993	2 968	5,4%
1994	2 905	-2,1%
1995	3 002	3,3%
1996	2 966	-1,2%
1997	2 958	-0,3%
1998	2 925	-1,1%
1999	3 029	3,6%
2000	3 009	-0,7%
2001	3 081	2,4%
2002	3 103	0,7%
2003	3 149	1,5%
2004	3 148	0,0%
2005	3 247	3,1%
2006	3 137	-3,4%
2007	3 197	1,9%
2008	3 094	-3,2%

* hors homéopathie à nom commun et oxygène médical

3.1.1 Evolution en valeur

Les ventes de spécialités pharmaceutiques destinées aux officines et de celles destinées à l'usage hospitalier n'ont pas progressé au même rythme durant la période 1988-2008 (Tableau 1 et Figure 2). Le marché hospitalier a augmenté au taux de croissance moyen annuel de 9,7 %, tandis que les ventes aux officines ont, elles, augmenté de 5,6%. Ces rythmes différents, qui ont entraîné une forte augmentation de la part de l'hôpital dans le marché pharmaceutique français (**Figure 1**), ne constituent pas des taux de croissance « naturels » pour les raisons suivantes :

- ◆ L'évolution de la réglementation sur le médicament - qui a conduit à délivrer des autorisations de mise sur le marché aux produits sanguins stables d'origine humaine à partir de 1995 - a contribué significativement à la croissance du marché hospitalier (les facteurs de la coagulation sanguine ne sont pas disponibles en officine).
- ◆ Depuis 1997, des autorisations de mise sur le marché sont délivrées aux gaz médicaux. Il en résulte que les ventes de ces produits sont désormais déclarées à l'Afssaps et s'ajoutent aux chiffres d'affaires réalisés. L'impact de cet « effet de champ » est toutefois beaucoup plus important à l'hôpital qu'en ville⁴.
- ◆ La levée de la réserve hospitalière - portant notamment sur les hormones de croissance, sur les antirétroviraux, les interférons- α (pour leurs indications concernant le traitement de l'hépatite C), les sétrons, la ciclosporine, l'érythropoïétine, les immunostimulants - a représenté un allègement des dépenses à l'hôpital. Ainsi a-t-elle contribué à modérer le rythme de progression des ventes de médicaments aux hôpitaux et à accroître celle des ventes de médicaments aux officines. Si l'on raisonnait « à champ constant », c'est-à-dire en éliminant l'impact des modifications intervenues dans la prescription et la délivrance de certaines classes de médicaments, le différentiel de croissance serait encore plus important.
- ◆ En sens inverse, et même si l'impact économique de cette mesure a été modeste, **il faut signaler que des médicaments**, notamment dans les classes B (sang et organes hématopoïétiques), S (organes sensoriels) et V (divers), **sont devenus des dispositifs médicaux** en 1998 (certaines préparations ophtalmologiques, des produits « auxiliaires pour transfusion sanguine », par exemple). Le changement de statut de ces produits a contribué à ralentir – de façon très limitée – la progression des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux hôpitaux.

3.1.2 Evolution en quantités

La progression des unités vendues en officine (nombre de boîtes) a été très modérée au cours de ces vingt dernières années (**Figure 3**).

Sur une longue période, l'évolution de cet indicateur doit cependant être interprétée avec prudence car plusieurs facteurs ont exercé un impact sur le nombre de boîtes vendues : changements dans les tailles de conditionnement⁵, mise sur le marché de présentations

⁴ Bien qu'ils ne soient pas exclusivement réservés à l'usage hospitalier (les insuffisants respiratoires en disposent à leur domicile grâce à un circuit de distribution spécifique), les gaz médicaux sont beaucoup plus vendus aux hôpitaux et aux collectivités qu'en ville.

⁵ À partir de 2006, notamment, de grands conditionnements (trois mois) ont été commercialisés pour les médicaments destinés à des traitements chroniques.

différemment dosées en substance active, développement des médicaments « mono-prises » (c'est-à-dire une prise unique par jour, voire une par semaine comme pour certains traitements de l'ostéoporose, par exemple). Seul un étalon de mesure tel que la DDJ permettrait de neutraliser complètement leur impact, mais son utilisation généralisée n'est pas possible puisqu'il existe de nombreuses substances actives qui ne disposent pas d'une DDJ (cf. p. 102). Sans disparaître complètement, les inconvénients d'une mesure en nombre de boîtes s'estompent toutefois lorsque l'étude des quantités vendues ne porte que sur une courte période. D'une manière générale, l'amplitude des variations interannuelles s'explique par la combinaison des facteurs suivants, dont les effets peuvent se cumuler ou s'annuler puisqu'ils sont indépendants les uns des autres :

1. Degré d'incidence des pathologies hivernales ;
2. Phénomènes de stockage (souvent liés à une évolution de la réglementation économique) ;
3. Déremboursements de spécialités pharmaceutiques ;
4. Actions de maîtrise médicalisée (leur impact demeure néanmoins plus perceptible au niveau des classes concernées qu'au niveau global).

En 2005, par exemple, l'apparente reprise de la consommation résultait de deux de ces facteurs : forte incidence de syndromes grippaux (entraînant une consommation importante de médicaments peu onéreux) et surstockage de génériques. En toute logique, cette reprise ne s'est pas confirmée en 2006 car une fraction des ventes 2005 n'a été consommée qu'en 2006. De surcroît, les ventes des spécialités déremboursées ont diminué. Ce dernier facteur a encore joué en 2007, mais beaucoup plus faiblement et les pathologies hivernales ont été plus fréquentes qu'en 2006. Il en a résulté une augmentation du nombre de boîtes vendues en 2007. Même si l'on prend en compte la progression des ventes des conditionnements de trois mois (23 millions de boîtes), l'évolution des quantités vendues demeure négative en 2008. L'impact des déremboursements (qui exercent habituellement un effet modérateur sur les quantités consommées), les actions de maîtrise médicalisée développées par les régimes d'assurance maladie mais aussi la moindre incidence des syndromes grippaux expliquent, en grande partie, cette diminution du nombre de boîtes vendues.

Les unités vendues aux hôpitaux ont été exclues de la Figure 3. En effet, les formes pharmaceutiques et les tailles de conditionnement présentent à l'hôpital une si grande diversité qu'un dénombrement exhaustif ne serait guère pertinent.

Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments en France

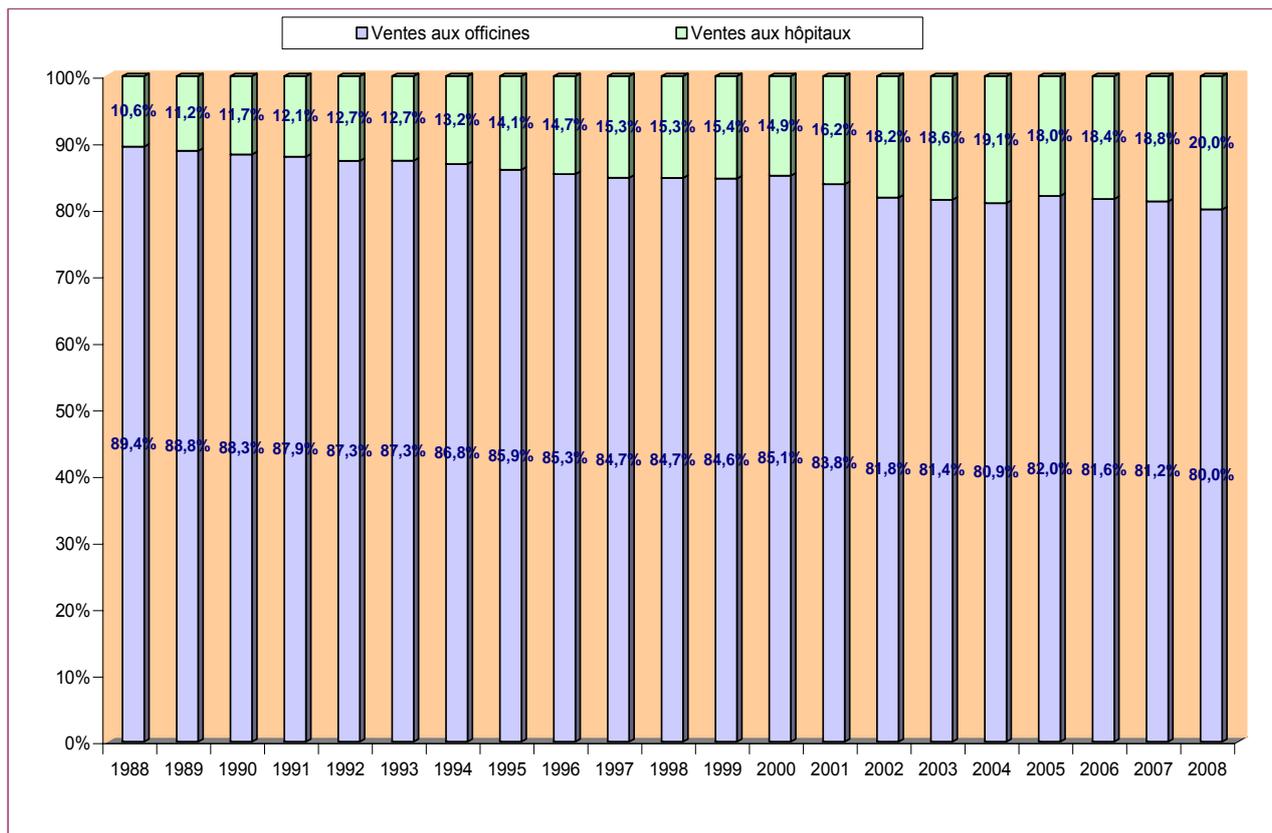


Figure 2 : Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques entre 1988 et 2008

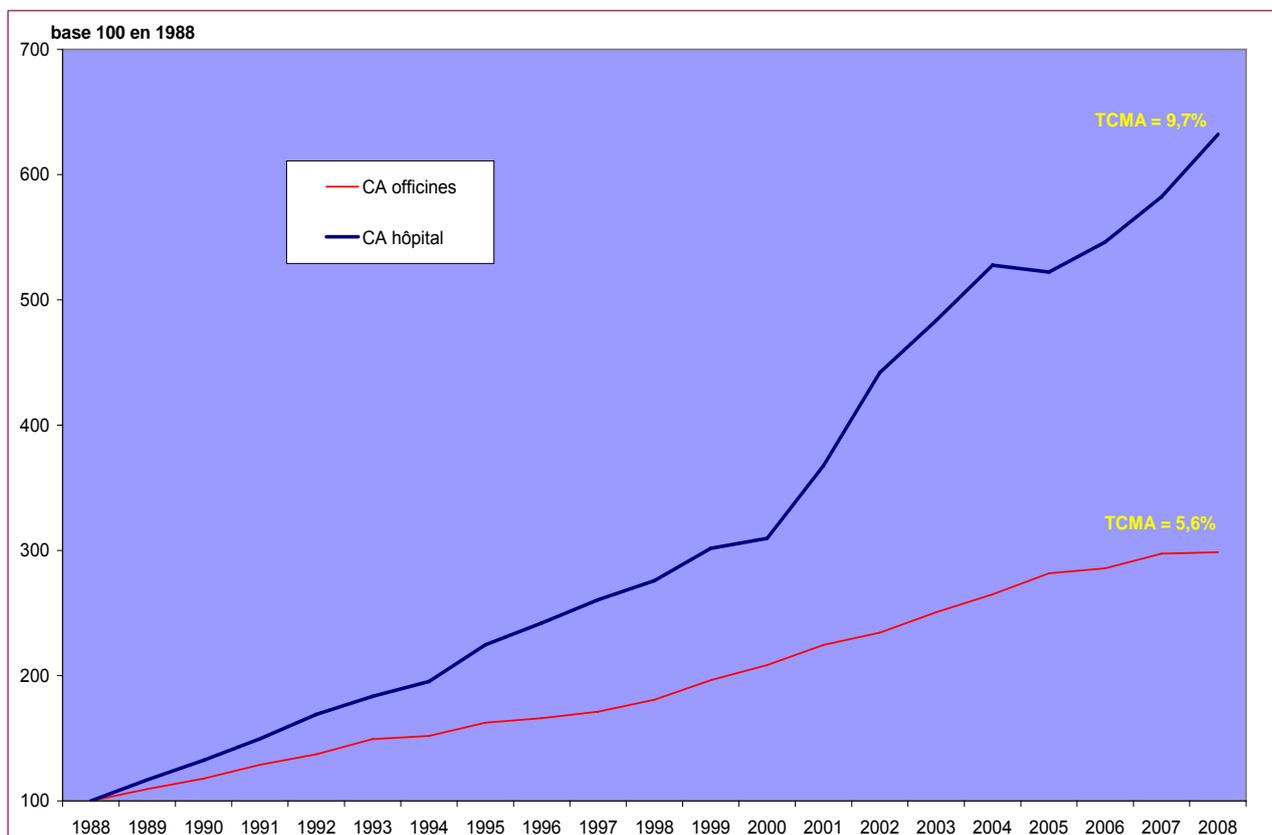
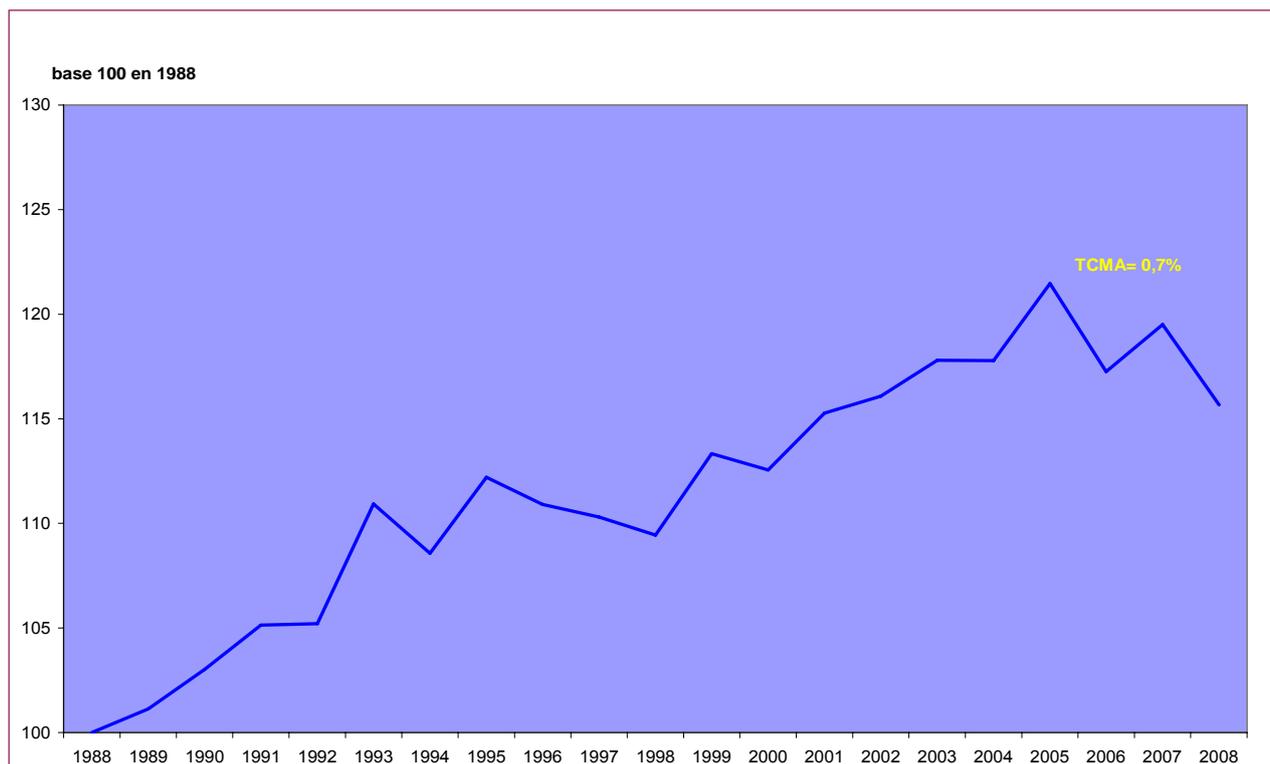


Figure 3 : Evolution des ventes aux officines, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1988 et 2008



3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL

Ces classements portent exclusivement sur les médicaments disposant d'un nom de marque. Ils ont donc été établis en agrégeant les montants des ventes réalisées par tous les médicaments commercialisés sous un même nom, quels que soient leur forme, leur dosage ou leur taille de conditionnement. Ils intègrent également les génériques qui ne sont pas commercialisés sous le nom de la Dénomination Commune Internationale.

Le **classement des produits les plus vendus aux officines**, en valeur, présente peu de similitudes avec celui des produits les plus vendus en quantités : douze médicaments sur les cinquante premiers figurent sur les deux listes (**Tableau 2**). Ces différences s'expliquent par les écarts de prix entre les spécialités vendues dans les officines. Les médicaments les plus couramment achetés - sur prescription ou non - sont des antalgiques dont les prix sont généralement faibles, tandis que les médicaments qui représentent les chiffres d'affaires les plus importants appartiennent à des classes dont les prix sont, en règle générale, beaucoup plus élevés (antiulcéreux, hypolipémiants, etc.).

Le **classement des produits les plus vendus aux établissements hospitaliers** (en valeur) ne possède que quatre produits en commun avec celui du marché officinal : ARANESP®, PLAVIX®, NEORECORMON® et TRUVADA® (**Tableau 3**). A l'hôpital, ce sont des spécialités destinées au traitement de pathologies majeures qui représentent les dépenses les plus importantes du poste « médicaments » : antinéoplasiques, immunosuppresseurs, antiviraux systémiques, etc. Les produits sanguins stables, notamment les facteurs de la coagulation sanguine, sont également très représentés dans ce classement.

La comparaison des classements des années 2007 et 2008 ne fait pas apparaître de modifications majeures, tout au moins pour les médicaments figurant parmi les dix

premiers. Pour certains médicaments de ville, inscrits au Répertoire de l'Afssaps comme spécialités de référence, leur recul dans le classement s'explique par la croissance des ventes de leurs génériques. A l'hôpital, la levée de la réserve hospitalière pour certains médicaments a conduit à des transferts de ventes d'un marché vers l'autre et s'est donc répercutée sur leur classement (immunostimulants et antianémiques, notamment).

En revanche, la comparaison des classements des premiers produits vendus en 2008 et des premiers produits de l'année 1988 (tableaux non présentés ici) fait ressortir une internationalisation beaucoup plus prononcée du marché pharmaceutique français. En 1988, parmi les 50 premiers produits vendus en ville, 29 étaient détenus par des laboratoires pharmaceutiques à capitaux majoritairement français, en 2008, leur nombre n'était plus que de 12. A l'hôpital, la même tendance est observée : 14 produits détenus par des laboratoires à capitaux majoritairement français en 1988, 7 en 2008.

Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2008

1- En valeur			2- En quantités		
Rang 2008 (rang 2007)	Produit	Classe	Rang 2008 (rang 2007)	Produit	Classe
1 (1)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire	1 (1)	DOLIPRANE	Antalgique
2 (2)	TAHOR	Hypolipidémiant	2 (2)	EFFERALGAN	Antalgique
3 (3)	SERETIDE	Antiasthmatique	3 (3)	DAFALGAN	Antalgique
4 (4)	INEXIUM	Antiulcéreux	4 (4)	LEVOTHYROX	Hormones
5 (74)	GARDASIL	Vaccin	5 (5)	KARDECIC	Antiagrégant plaquettaire
6 (6)	ENBREL	Immunosuppresseur	6 (6)	SPASFON	Antispasmodique
7 (12)	CRESTOR	Antiulcéreux	7 (9)	ELUDRIL	O.R.L. - Antibactérien
8 (8)	GLIVEC	Antinéoplasique	8 (7)	VOLTARENE	Antiinflammatoire
9 (7)	SYMBICORT	Antiasthmatique	9 (8)	TAHOR	Hypolipidémiant
10 (5)	ARANESP	Antianémique	10 (12)	IXPRIM	Antalgique
11 (10)	INIPOMP	Antiulcéreux	11(11)	METHADONE	Traitement substitutif
12 (14)	COVERSYL	Antihypertenseur	12 (14)	FORLAX	Laxatif
13 (11)	DOLIPRANE	Antalgique	13 (16)	GAVISCON	Traitement du RGO
14 (28)	HUMIRA	Immunosuppresseur	14 (15)	PIASCLEDINE	Antirhumatismal
15 (75)	LUCENTIS	Traitement DMLA	15 (25)	INEXIUM	Antiulcéreux
16 (13)	PREVENAR	Vaccin	16 (13)	MAGNE B6	Supplément minéral
17 (16)	NEULASTA	Immunostimulant - Facteur de croissance	17 (18)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire
18 (24)	COAPROVEL	Antihypertenseur	18 (19)	HELICIDINE	Antitussif
19 (22)	APROVEL	Antihypertenseur	19 (21)	LAMALINE	Antalgique
20 (26)	LANTUS	Antidiabétique	20 (17)	ADVIL	Antalgique
21 (15)	LOVENOX	Anticoagulant	21 (24)	AERIUS	Antihistaminique
22 (29)	ZELITREX	Antiviral systémique	22 (20)	TOPLEXIL	Antitussif
23 (23)	EFFEXOR	Antidépresseur	23 (26)	DEXERYL	Préparation dermatologique
24 (18)	ARIMIDEX	Thérapeutique endocrine - Tumeur du sein	24 (22)	RHINOFLUIMUCIL	O.R.L.
25 (27)	COTAREG	Antihypertenseur	25 (28)	METEOSPASMYL	Antispasmodique
26 (25)	SINGULAIR	Antiasthmatique	26 (23)	ASPEGIC	Antalgique
27 (17)	TRUVADA	Antiviral systémique	27 (27)	VASTAREL	Antiangoreux
28 (19)	AVONEX	Immunostimulant - Trait.sclérose en plaques	28(46)	CRESTOR	Hypolipidémiant
29 (9)	ARICEPT	Maladie d'Alzheimer	29 (41)	NUROFEN	Antalgique
30 (21)	PARIET	Antiulcéreux	30 (37)	PREVISCAN	Antithrombotique
31 (18)	NEORECORMON	Antianémique	31 (43)	EMLAPATCH	Anesthésique local
32 (45)	INEGY	Hypolipidémiant	32 (35)	VENTOLINE	Antiasthmatique
33 (41)	LYRICA	Antiépileptique	33 (32)	PIVALONE	O.R.L.
34 (33)	ZYPREXA	Neuroleptique	34 (45)	INIPOMP	Antiulcéreux
35 (35)	PYOSTACINE	Antibiotique	35 (31)	SUBUTEX	Traitement substitutif
36 (39)	SPIRIVA	Traitement bronchodilatateur des BPCO	36 (42)	EFFEXOR	Antidépresseur
37 (31)	EPREX	Antianémique	37 (48)	SMECTA	Antidiarrhéique
38 (34)	ACTONEL	Traitement ostéoporose	38 (61)	BI-PROFENID	Antiinflammatoire
39 (48)	SEROPLEX	Antidépresseur	39 (40)	SOLUPRED	Corticoïde à usage systémique
40 (40)	TAREG	Antihypertenseur	40 (54)	SERESTA	Anxiolytique
41 (37)	EFFERALGAN	Antalgique	41 (47)	DIALGHREX	Antalgique
42 (57)	EZETROL	Hypolipidémiant	42 (62)	HUMEX	Décongestionnant à usage systémique
43 (51)	CARDENSIEL	Traitement insuffisance cardiaque	43 (10)	DAFLON	Veinotonique
44 (62)	IXPRIM	Antalgique	44 (56)	ATARAX	Anxiolytique
45 (43)	AERIUS	Antihistaminique	45 (39)	DONORMYL	Sédatif
46 (48)	VASTAREL	Antiangoreux	46 (29)	DI ANTALVIC	Antalgique
47 (38)	SUBUTEX	Traitement substitutif	47 (58)	COVERSYL	Antihypertenseur
48 (42)	COZAAR	Antihypertenseur	48 (60)	TARDYFERON	Antianémique
49 (70)	INNOHEP	Anticoagulant	49 (65)	DIFFU K	Traitement des hypokaliémies
50 (56)	GRANOCYTE	Immunostimulant - Facteur de croissance	50 (50)	MEDIATOR	Antidiabétique

O.R.L. : Oto-Rhino-Laryngologie

N.B. : Les lignes surlignées en vert correspondent aux produits apparaissant dans les deux classements (valeur et quantités).

Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2008

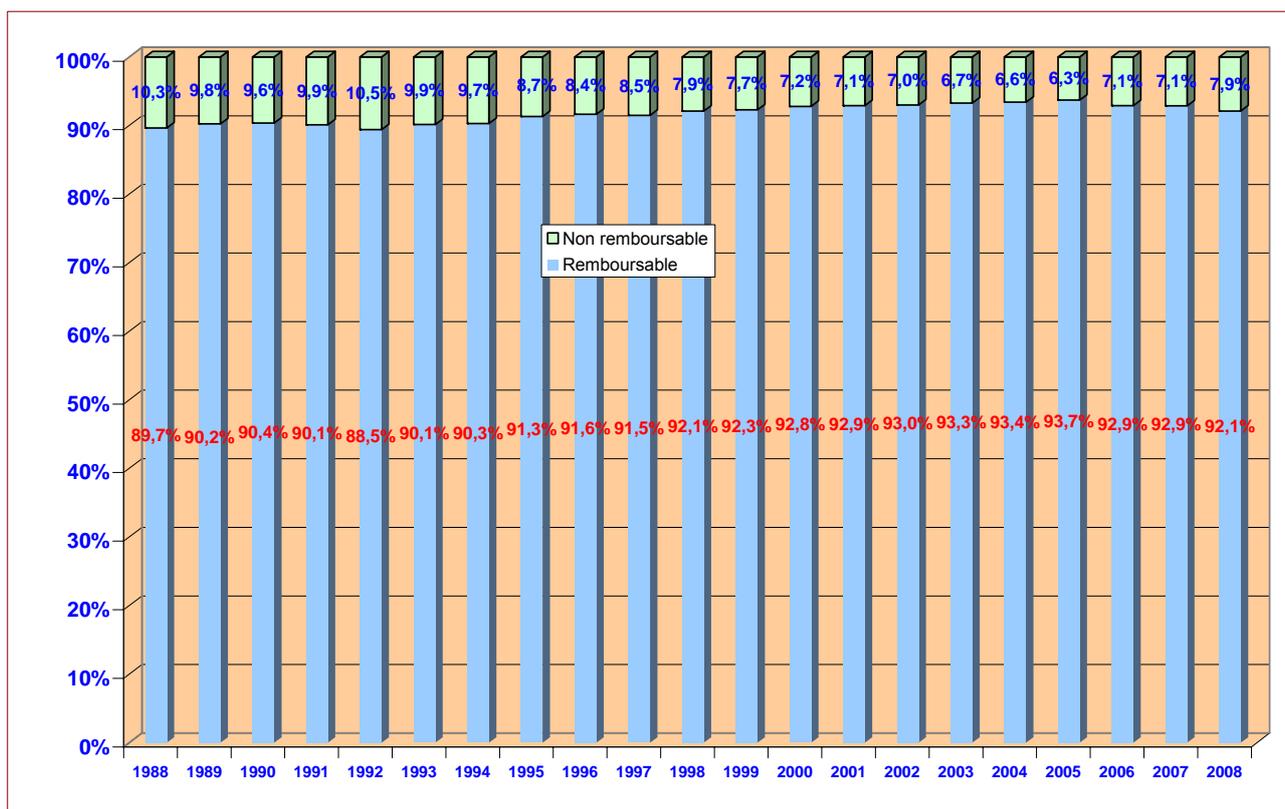
(chiffre d'affaires calculé sur la base des prix réellement facturés)

Rang 2008 (rang 2007)	Produit	Classe
1 (4)	AVASTIN	Antinéoplasique
2 (1)	HERCEPTIN	Antinéoplasique
3 (2)	TAXOTERE	Antinéoplasique
4 (3)	MABTHERA	Antinéoplasique
5 (5)	REMICADE	Immunosuppresseur
6 (7)	TEGELINE	Immunoglobuline - Immunomodulateur
7 (9)	ERBITUX	Antinéoplasique
8 (6)	ADVATE	Facteur de la coagulation sanguine
9 (10)	CAMPTO	Antinéoplasique
10 (15)	ALIMTA	Antinéoplasique
11 (14)	TRACLEER	Traitement de l'HTA pulmonaire
12 (11)	GEMZAR	Antinéoplasique
13 (17)	TRUVADA	Antiviral systémique
14 (13)	CEREZYME	Traitement de la maladie de Gaucher
15 (12)	ARANESP	Antianémique
16 (16)	KOGENATE	Facteur de la coagulation sanguine
17 (18)	VELCADE	Antinéoplasique
18 (8)	ELOXATINE	Antinéoplasique
19 (23)	CANCIDAS	Antifongique
20 (19)	FACTANE	Facteur de la coagulation sanguine
21 (21)	NOVOSEVEN	Facteur de la coagulation sanguine
22 (26)	TEMODAL	Antinéoplasique
23 (24)	KALETRA	Antiviral systémique
24 (103)	TYSABRI	Immunosuppresseur - Trait. fond sclérose en plaques
25 (22)	PERFALGAN	Antalgique
26 (25)	VFEND	Antifongique
27 (27)	FLOLAN	Traitement de l'HTA pulmonaire
28 (20)	NEORECORMON	Antianémique
29 (-)	ISENTRESS	Antiviral systémique
30 (29)	REYATAZ	Antiviral systémique
31 (28)	REFACTO	Facteur de la coagulation sanguine
32 (31)	FABRAZYME	Traitement de la maladie de Fabry
33 (37)	FLUCIS	Produit radiopharmaceutique
34 (36)	KIVEXA	Antiviral systémique
35 (32)	WILFACTIN	Facteur de la coagulation sanguine
36 (35)	CAELYX	Antinéoplasique
37 (30)	SEVORANE	Anesthésique
38 (503)	SOLIRIS	Immunomodulateur
39 (53)	ELAPRASE	Correcteur des anom. métaboliques (syndrome de Hunter)
40 (47)	SYNAGIS	Anti-infectieux - Immunsérum
41 (91)	BENEFIX	Facteur de la coagulation sanguine
42 (33)	FEIBA	Facteur de la coagulation sanguine
43 (42)	TIENAM	Antibiotique
44 (40)	HELIXATE NEXGEN	Facteur de la coagulation sanguine
45 (41)	VIALEBEX	Substitut du sang
46 (52)	ALFALASTIN	Inhib. de protéase (traitement emphyse pulmonaire)
47 (78)	MYOZYME	Correcteur des anom. métaboliques (maladie de Pompe)
48 (66)	SANDOGLOBULINE	Immunoglobuline - Immunomodulateur
49 (49)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire
50 (46)	SUSTIVA	Antiviral systémique

N.B. : Les solutions de remplissage et les gaz médicaux ont été exclus de ce classement. Les médicaments pour lesquels aucun classement antérieur n'est mentionné n'étaient pas encore commercialisés à l'hôpital en 2008. Les lignes surlignées correspondent aux produits apparaissant également dans le classement en valeur en officine.

3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL

Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1998 et 2008



Ce sont les modifications de périmètre qui expliquent la relative stabilité de la structure du marché officinal entre 1988 et 2008, alors que les spécialités remboursables et les spécialités non remboursables n'ont pas eu des taux de croissance « spontanée » (c'est-à-dire hors mesures ayant un impact sur le périmètre des deux secteurs) similaires. En effet, à plusieurs reprises au cours de ces vingt dernières années, des médicaments ont été radiés de la liste des spécialités remboursables, conduisant ainsi à augmenter le périmètre du marché non remboursable. Cet effet de champ a contribué à ce que les parts respectivement détenues par les spécialités remboursables et par les spécialités non remboursables aient assez peu évolué. En sens inverse, il faut relever que les vaccins grippaux ne sont inscrits que depuis 1999 sur la liste des spécialités remboursables, même s'ils faisaient déjà auparavant l'objet d'une prise en charge pour certaines catégories de population (ce qui est toujours le cas).

Pour la seule année 2008, le déremboursement des veinotoniques, intervenu le 1^{er} janvier, a entraîné un report significatif du marché remboursable vers le marché non remboursable. Si l'on exclut les veinotoniques, les ventes de spécialités non remboursables ont seulement progressé de 4,2% en 2008, et non de 12,2% comme il ressort du tableau de la page 11.

3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHÉ SELON LES PRODUITS

L'étude de la concentration du marché officinal et de celle du marché hospitalier met en évidence plusieurs faits (**Figure 5, Figure 6, Figure 7**)

- ◆ En 2008, un peu moins de 3200 produits commercialisés sous des noms de marque différents (tous les génériques d'une même spécialité de référence n'ont donc été comptés qu'une fois) ont été vendus dans les officines et 2400 aux établissements hospitaliers. Ces nombres élevés masquent une **concentration importante du marché**. Les 500 premiers produits ont représenté 83% des ventes en valeur de spécialités pharmaceutiques aux officines, et près de 96% des ventes aux hôpitaux. Sur l'un et l'autre marché, il existe donc de très nombreux produits dont les ventes sont faibles, voire marginales.
- ◆ Quel que soit le nombre de produits retenus, **la concentration du marché est toujours plus élevée à l'hôpital qu'en officine**. En particulier, la part de marché détenue par les dix premiers produits vendus aux hôpitaux est très supérieure à celle qui est détenue par les dix premiers produits du marché officinal en valeur en 2008.
- ◆ Sur le seul marché officinal, les dix premiers produits détiennent une part un peu plus importante en quantités qu'en valeur. Toutefois, lorsque l'on prend en compte un nombre plus important de médicaments, cet écart diminue progressivement et finit par s'inverser : la part de marché des 100, 250 et 500 premiers produits est plus importante en valeur qu'en quantités.
- ◆ En ville comme à l'hôpital, la concentration du marché s'est accentuée entre 1988 et 2008. **La figure 6** met cependant en évidence que la progression la plus forte concerne les dix premiers médicaments vendus aux établissements hospitaliers, dont la part de marché excédait 20% en 2008.

Figure 5 : Part du marché officinal, en valeur, détenue par les premiers produits 1988-2008

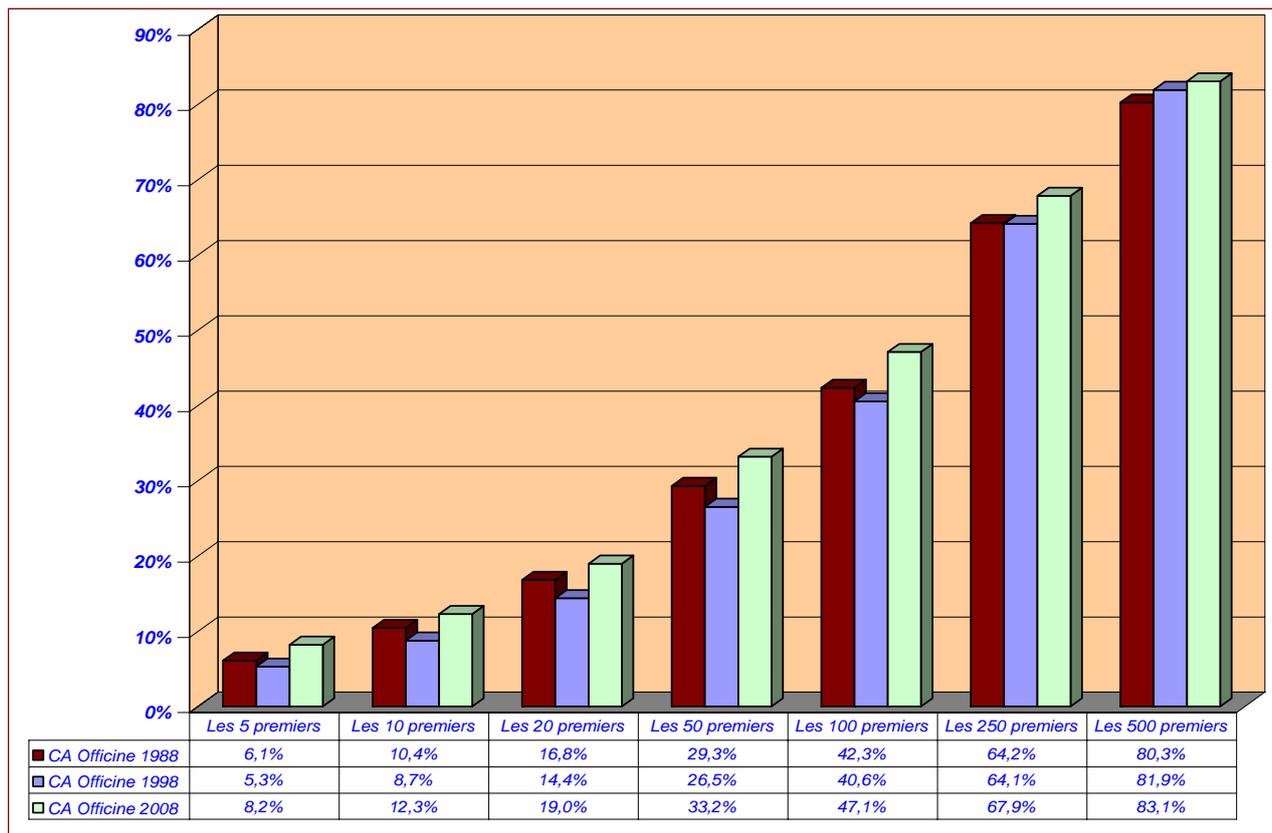


Figure 6 : Part du marché hospitalier, en valeur, détenue par les premiers produits 1988-2008

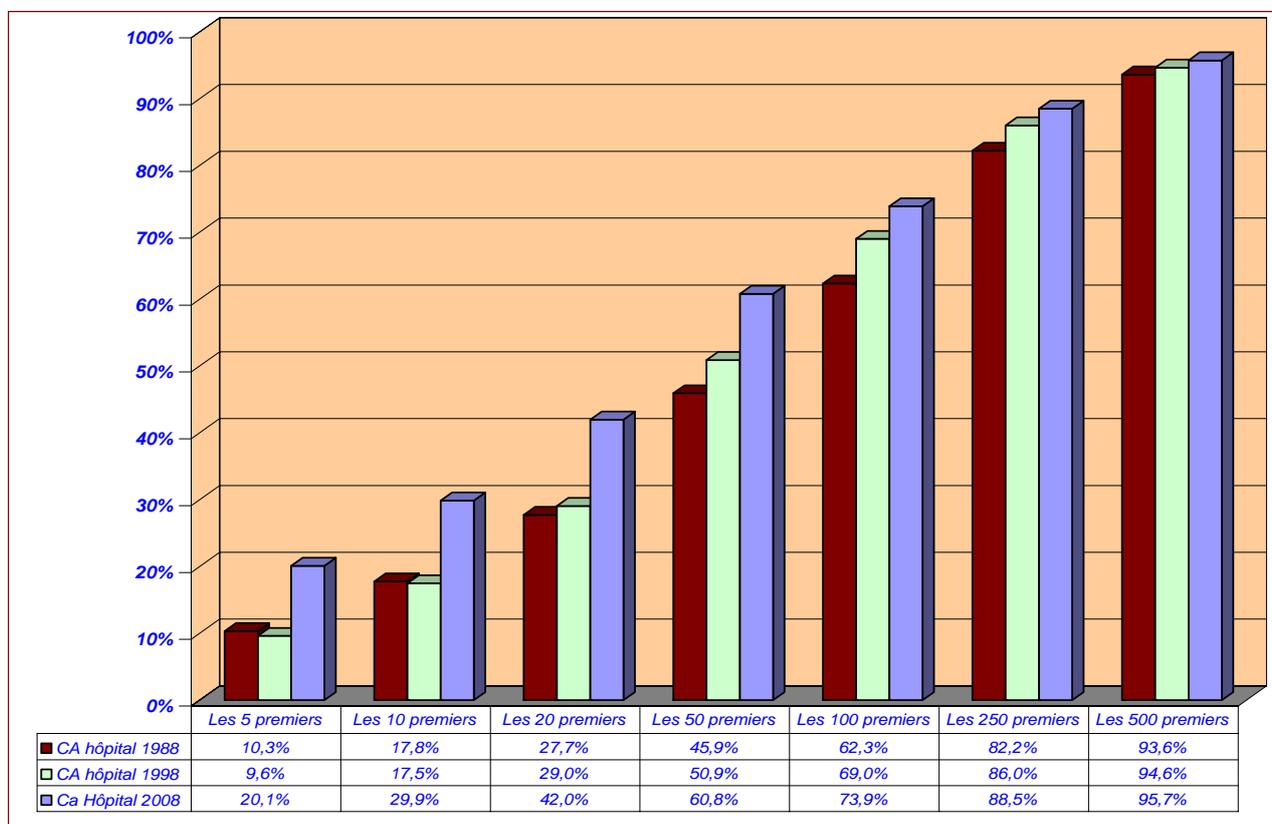
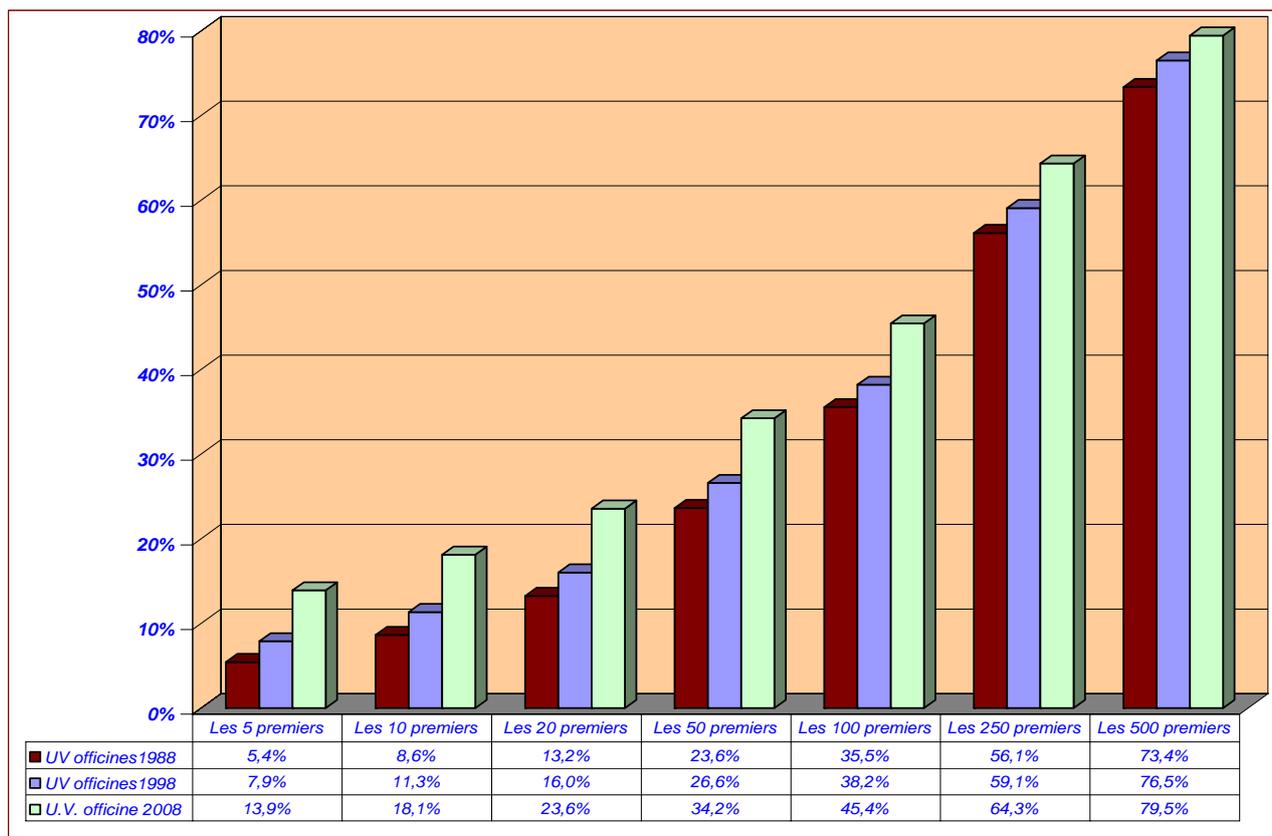


Figure 7 : Part du marché officinal, en quantités, détenue par les premiers produits 1988-2008



3.5 LE MARCHE OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES

Le terme « statut » est utilisé ici par commodité afin de décrire la situation des spécialités au regard de leurs conditions de prescription : prescription obligatoire ou prescription facultative. En effet, les spécialités pharmaceutiques vendues en officine sont soumises à une prescription obligatoire (**SPO**), lorsqu'elles sont inscrites sur une liste (liste I, liste II ou stupéfiants) et à une prescription facultative (**SPF**) lorsqu'elles ne sont pas inscrites sur l'une de ces listes. Ce sont souvent les médicaments remboursables qui sont soumis à une prescription médicale obligatoire, et les médicaments non remboursables qui peuvent être achetés sans prescription. En valeur (**figure 8**), la part des spécialités remboursables soumises à prescription a fortement augmenté : elle représentait plus de 82% des ventes destinées au marché officinal en 2008, contre 57,8% en 1988. Et, si l'on ne s'intéresse qu'aux cinquante médicaments les plus vendus, en 1988, quatorze n'étaient pas soumis à prescription médicale obligatoire ; en 2008, il n'y en avait plus que deux. **Cette évolution reflète la mutation du marché pharmaceutique français. Parmi les cinquante médicaments les plus vendus, figurent désormais des spécialités qui appartiennent à des classes absentes du marché officinal il y a vingt ans : immunosuppresseurs, antinéoplasiques, antirétroviraux, médicaments de la démence (maladie d'Alzheimer), traitement de la sclérose en plaques, etc.** En quantités (**figure 9**), la prépondérance des spécialités remboursables soumises à prescription est moins marquée : leur part de marché est de 55,0% (contre 43,3% en 1988). A l'heure actuelle, le marché des spécialités non remboursables soumises à prescription est – en valeur – essentiellement constitué par les contraceptifs oraux et par quelques spécialités récentes disposant de marchés très spécifiques : traitement de la dépendance à la nicotine, traitement de la dysfonction érectile, etc.

Figure 8: Décomposition du marché officinal, en valeur, selon le statut des spécialités

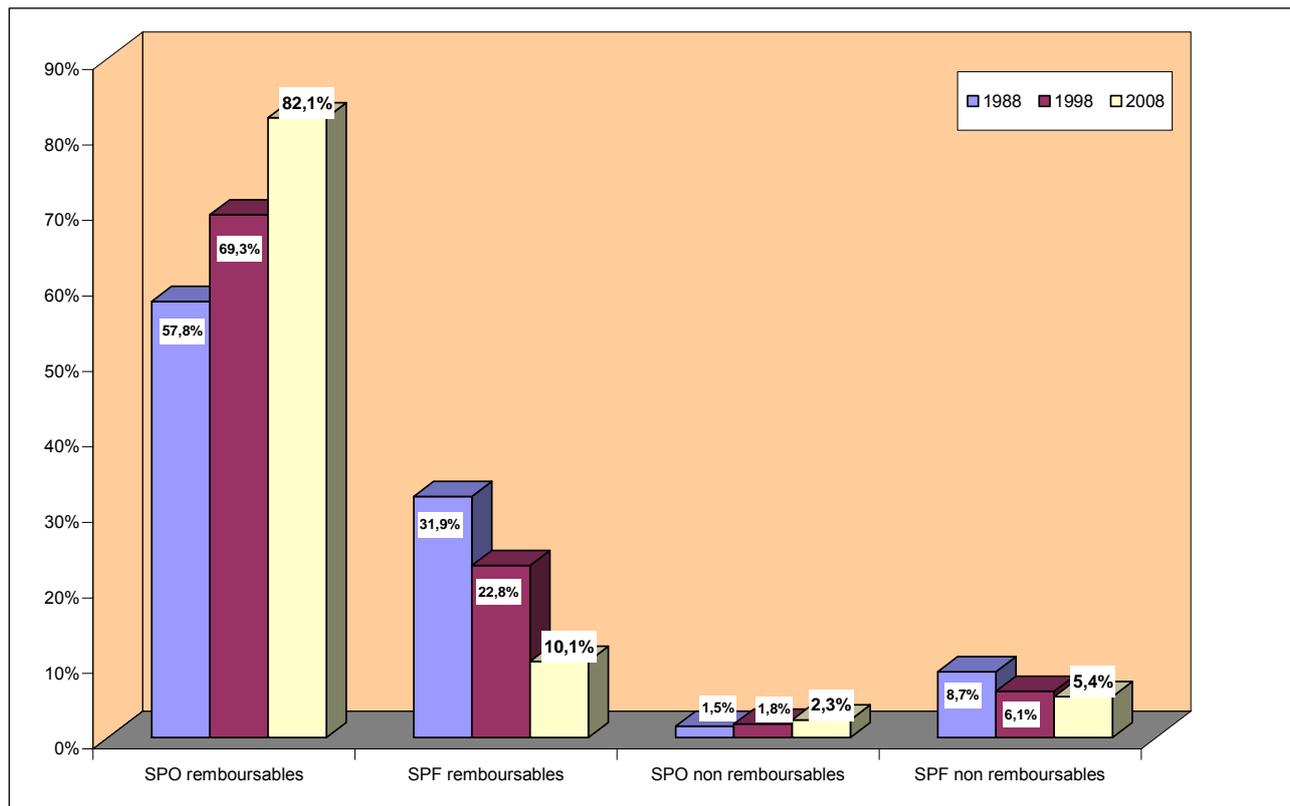
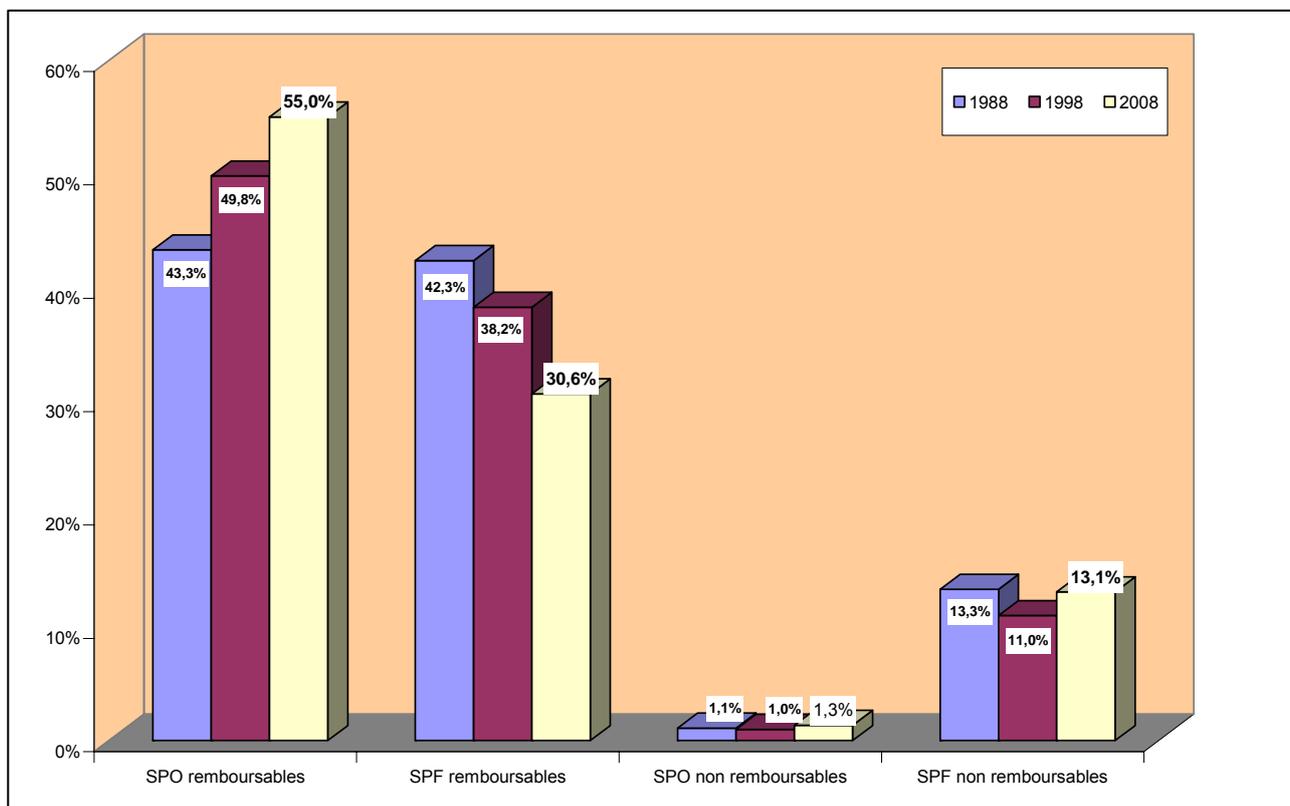


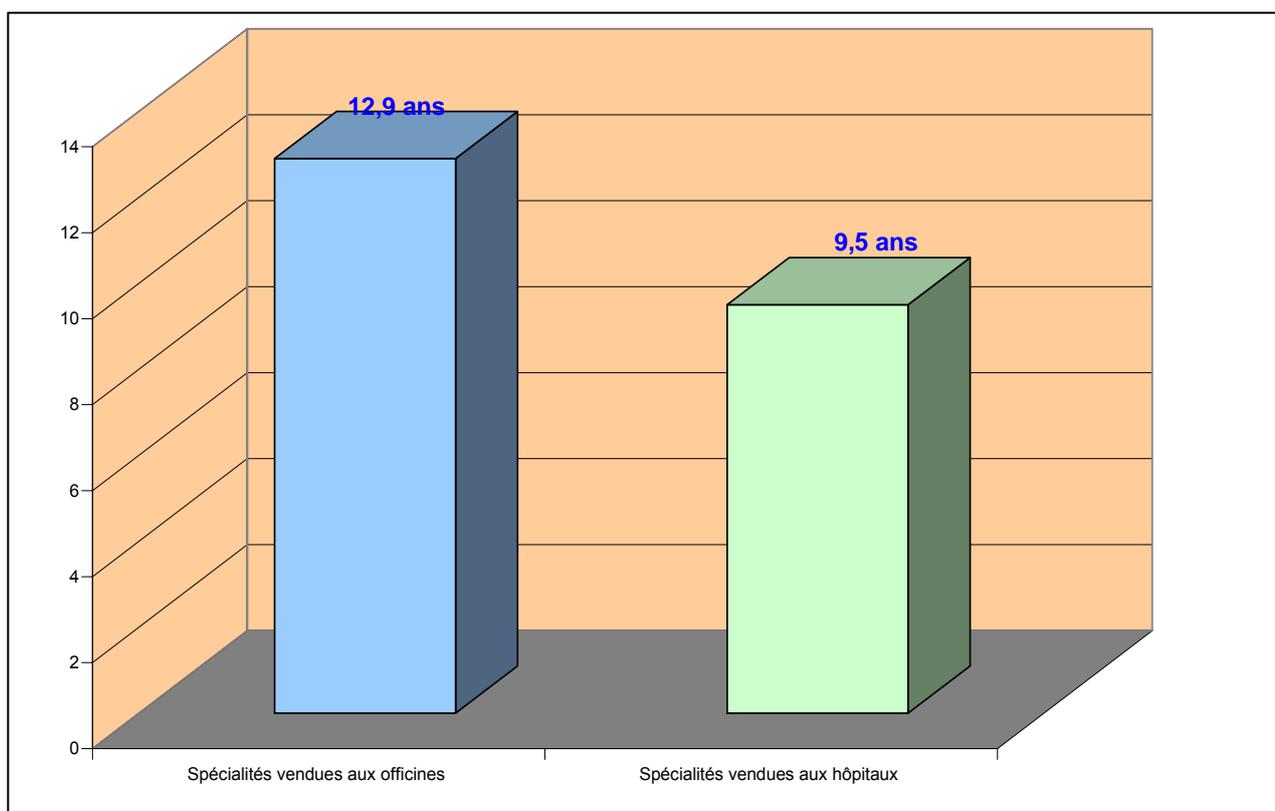
Figure 9: Décomposition du marché officinal, en quantités, selon le statut des spécialités



3.6 L'AGE DES PRODUITS EN 2008

A la différence des précédentes éditions, **le calcul présenté cette année a été effectué à partir de l'ensemble des spécialités commercialisées en ville ou à l'hôpital**, et non à partir des médicaments les plus vendus (66% du marché). Il porte donc sur un nombre beaucoup plus important de spécialités et, pour le marché de ville, intègre les spécialités non remboursables qui, jusqu'à présent, n'avaient pas été retenues. Les résultats ne sont donc pas directement comparables à ceux des années précédentes. En effet, la prise en compte des spécialités peu vendues et de spécialités non remboursables, parfois commercialisées depuis de très nombreuses années, augmente l'âge moyen des médicaments vendus en ville et à l'hôpital.

Figure 10: Age moyen des produits en 2008



Cet âge moyen des produits a été calculé à partir de la date de lancement de la première présentation commercialisée sur le marché français (par exemple médicament lancé en 1988 = 20 ans), puis en pondérant l'âge de chaque produit par son chiffre d'affaires 2008, afin de prendre en compte les réalités économiques du marché pharmaceutique (en introduisant ce système de pondération, les médicaments qui réalisent les chiffres d'affaires les plus importants pèsent davantage que les produits moins vendus). En ce qui concerne les génériques, l'âge retenu est celui de la spécialité de référence.

Les résultats de ce calcul (Figure 10) montrent que les spécialités vendues aux officines ont un âge moyen pondéré supérieur à celui des médicaments vendus aux hôpitaux (12,9 ans contre 9,5 ans).

3.7 DECOMPOSITION, EN 2008, DU MARCHE DES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES REMBOURSABLES PAR TRANCHE DE PRIX

◆ Décomposition en valeur

Les **Tableaux 4 et 5** confirment que les spécialités les plus onéreuses représentent une part de plus en plus importante du marché pharmaceutique remboursable. De surcroît, la progression significative des ventes des grands conditionnements en 2008 a conduit à renchérir le prix moyen d'une boîte vendue, toutes choses étant égales par ailleurs. Le prix moyen de vente au public d'une spécialité pharmaceutique s'établissait en 2008 à **7,30 euros**.

◆ Décomposition en quantités

Les **Tableaux 4 et 5** font également ressortir que les médicaments les moins chers représentent une partie importante de la consommation pharmaceutique : **plus de huit médicaments sur dix achetés en 2008 avaient un prix public inférieur à dix euros**. Cette part de marché découle logiquement du classement des cinquante premiers produits en unités (cf. p.17), qui comprend de nombreux médicaments appartenant à des classes peu onéreuses : antalgiques et médicaments de la sphère O.R.L., notamment.

Tableau 4 : Décomposition du marché officinal des spécialités remboursables en PFHT– hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix

P.F.H.T.	en valeur		en quantités	
	% du CAHT 2008	% cumulé	% des unités 2008	% cumulé
< 1 €	2,3%	2,3%	19,4%	19,4%
entre 1 et 1,99 €	4,9%	7,1%	25,2%	44,6%
entre 2 et 4,99 €	11,2%	18,3%	27,3%	71,9%
entre 5 et 9,99 €	10,8%	29,1%	11,5%	83,5%
entre 10 et 19,99 €	19,0%	48,2%	9,6%	93,1%
entre 20 et 49,99 €	22,6%	70,7%	5,3%	98,4%
= ou > à 50 €	29,3%	100,0%	1,6%	100,0%

Tableau 5 : Décomposition du marché officinal des spécialités remboursables en prix public - hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix

Prix Public	en valeur		en quantités	
	% du CA TTC 2008	% cumulé	% des unités 2008	% cumulé
entre 1 et 1,99 €	2,5%	2,5%	21,1%	21,1%
entre 2 et 4,99 €	9,8%	12,3%	39,2%	60,3%
entre 5 et 9,99 €	16,9%	29,2%	23,2%	83,5%
entre 10 et 19,99 €	19,0%	48,3%	9,7%	93,1%
entre 20 et 49,99 €	14,8%	63,0%	4,0%	97,1%
entre 50 et 99,99 €	17,5%	80,5%	2,4%	99,5%
= ou > à 100 €	19,5%	100,0%	0,5%	100,0%

3.8 LE MARCHÉ OFFICINAL DES GÉNÉRIQUES EN 2008

➤ **9,4% du CA des spécialités remboursables**

La part des génériques dans le chiffre d'affaires des spécialités remboursables s'est élevée à 9,4%, soit 1 819 millions d'euros.

A ce montant, il convient d'ajouter le chiffre d'affaires réalisé par les génériques non remboursables (antitussifs, contraceptifs, veinotoniques etc.) : 74 millions d'euros, soit 4,4% des ventes de spécialités non remboursables.

➤ **21,7% des quantités vendues de spécialités remboursables**

La part des génériques dans les quantités vendues de spécialités remboursables s'est élevée à 21,7%⁶, soit 576 millions de boîtes. A ce montant, il convient d'ajouter 28 millions de boîtes de génériques non remboursables, soit 6,2% des ventes de spécialités non remboursables. La très faible progression en 2008 de la part en valeur des génériques remboursables, alors que leur part en quantités a significativement augmenté, s'explique par un effet prix propre aux génériques. Entre 2007 et 2008, le prix fabricant réel (toutes remises déduites) des génériques remboursables a, en moyenne, diminué de 11,5%. Cet effet prix résulte :

- ✓ des baisses de prix mises en œuvre par le CEPS concomitamment à la nouvelle réglementation des remises dont bénéficient les officines : leur plafond a été porté de 10,74% à 17%, avec, en contrepartie, la suppression des « marges arrière » (rétro-commission octroyée par les fabricants) ;
- ✓ de la prise en compte de ce nouveau plafond dans les chiffres d'affaires déclarés auprès de l'Afssaps (les fabricants pouvant déduire de leurs ventes un montant plus important de remises légales).

➤ **1,4% du CA des spécialités vendues aux établissements hospitaliers**

La part des génériques dans le chiffre d'affaires des spécialités vendues aux établissements hospitaliers, tous statuts confondus, s'est élevée à 1,4%, soit 76 millions d'euros. Même si le Répertoire de l'Afssaps est essentiellement composé de spécialités destinées au marché officinal, il a également intégré, au cours de ces dernières années, quelques groupes dont les spécialités sont réservées à l'usage hospitalier (anesthésiques, anticancéreux, notamment).

➤ **10,5% du CA global des classes ATC admettant des génériques**

Les génériques sont présents dans 53 classes sur les 94 que comporte la nomenclature ATC au niveau 2. Mais ces 53 classes totalisent 86% du CA réalisé en officine par l'ensemble des spécialités pharmaceutiques. Si les génériques représentaient en 2008 10,5% du CA total réalisé dans ces 53 classes ATC (contre 10,1% en 2007), d'une classe à l'autre, la part des génériques variait de 58,2% à moins de 1% (**Tableau 8**).

➤ **47,8% du CA global et 65,1% des quantités des groupes génériques**

Les génériques inscrits au Répertoire en 2008 ont représenté 47,8% du chiffre d'affaires global du Répertoire (spécialités de référence + Répertoire).

⁶ Abstraction faite des problèmes de mesure des quantités expliqués page 27.

En quantités, cette part atteignait 65,7%. Au sein des groupes génériques⁷, la part des génériques varie de 0%, lorsqu'aucun générique du groupe n'a été commercialisé en 2008, à 100%, lorsque la spécialité de référence n'est plus commercialisée en France. L'augmentation de la part des génériques ne reflète pas toujours fidèlement la montée en charge des génériques. En effet, les données issues de la taxe sont annuelles. Aussi, lorsqu'un groupe est créé en fin d'année, le chiffre d'affaires réalisé et les unités vendues par la spécialité de référence au cours de l'année considérée sont intégralement pris en compte, alors que ses génériques n'auront été commercialisés qu'un mois ou deux. Il en résulte, dans ce cas-là, une sous-évaluation de la part des génériques (puisque l'on ne compare pas douze mois de ventes de génériques à douze mois de ventes de la spécialité de référence). La variation de cette part ne constitue donc pas un indicateur pertinent de l'évolution du taux de substitution des génériques. De surcroît, en ce qui concerne la part en valeur des génériques, il faut relever que, entre 2007 et 2008, les baisses de prix mentionnées page 26 ont contribué à ralentir la progression de la part relative en valeur des génériques dans le Répertoire.

Ce travail sur le marché des génériques n'a pas été complété par une étude exhaustive des quantités vendues. En effet, la taille de conditionnement des spécialités de référence et celle de leurs génériques diffèrent parfois. Dès lors, les quantités vendues, exprimées en nombre de boîtes, ne sauraient refléter correctement les parts de marché respectivement détenues dans chaque groupe par les spécialités de référence et par leurs génériques.

⁷ Pour cette étude, tous les groupes génériques d'une même substance active, figurant dans le Répertoire élaboré par l'Afssaps, ont été agrégés. En effet, un classement par groupe générique *stricto sensu* (c'est-à-dire tenant compte des dosages et des formes pharmaceutiques) aurait donné une représentation beaucoup trop « éclatée » de la part de marché détenue par les génériques de chaque substance active inscrite au Répertoire.

**Tableau 6 : Ventes de Génériques en 2008 : les trente CA, en officine,
les plus importants**

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CA en millions d'euros	Part des génériques
1	ISOTRETINOÏNE	ROACCUTANE	12,1	95,6%
2	THIOLCHICOSIDE	COLTRAMYL	13,2	95,6%
3	AMOXICILLINE	CLAMOXIL-HICONCIL	35,2	94,7%
4	DOXYCYCLINE	VIBRAMYCINE	10,0	93,8%
5	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	19,4	92,4%
6	CARBOCISTEINE	RHINATIOL	10,4	89,8%
7	ALLOPURINOL	ZYLORIC	9,6	88,7%
8	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	52,6	88,2%
9	BUFLOMEDIL (CHLORHYDRATE DE)	FONZYLANE	9,4	88,0%
10	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	46,5	86,6%
11	MOLSIDOMINE	CORVASAL	7,1	86,0%
12	SIMVASTATINE	ZOCOR	80,7	85,2%
13	PROPRANOLOL (CHLORHYDRATE DE)	AVLOCARDYL	3,6	85,1%
14	ALPRAZOLAM	XANAX	12,5	84,4%
15	ATENOLOL	TENORMINE	18,0	83,5%
16	TAMOXIFENE (CITRATE DE)	NOLVADEX	4,2	83,3%
17	MINOCYCLINE (CHLORHYDRATE DE)	MYNECINE-MESTACINE	3,1	82,9%
18	ECONAZOLE (NITRATE D')	DERMAZOL	12,4	82,8%
19	DEXTROPROPOXYPHENE (CHLORHYDRATE DE) + PARACETAMOL	DI-ANTALVIC	44,3	82,7%
20	SPIRAMYCINE + METRONIDAZOLE	RODOGYL	19,0	82,2%
21	DIOSMINE	DIOVENOR	10,2	82,1%
22	SPIRONOLACTONE	ALDACTONE	8,1	81,3%
23	NAFTIDROFURYL	PRAXILENE	13,1	81,3%
24	PRAVASTATINE SODIQUE	ELISOR	98,5	81,1%
25	OMEPRAZOLE	MOPRAL	137,5	81,0%
26	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	40,9	80,7%
27	AMIODARONE (CHLORHYDRATE D')	CORDARONE	17,0	80,3%
28	CELIPROLOL (CHLORHYDRATE DE)	CELECTOL	14,3	80,2%
29	RILMENIDINE (DIHYDROGENOPHOSPHATE DE)	HYPERIUM	22,3	80,0%
30	FUROSEMIDE	LASILIX	12,4	80,0%

**Tableau 7 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2008 –
Les trente parts les plus importantes (*)**

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	Classe ATC	CA 2008 en millions d'euros
1	OMEPRAZOLE	MOPRAL	MEDICAMENT POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	137,5
2	PRAVASTATINE SODIQUE	ELISOR	HYPOLIPEMIANT	98,5
3	SIMVASTATINE	ZOCOR	HYPOLIPEMIANT	80,7
4	RAMIPRIL	TRIA TEC	ANTIHYPERTENSEUR	63,9
5	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	52,6
6	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	MEDICAMENT DU DIABETE	46,5
7	DEXTROPROPOXYPHENE (CHLORHYDRATE DE) + PARACETAMOL	DI-ANTALVIC	ANALGESIQUE OPIOIDE	44,3
8	AMLODIPINE (BESILATE D')	AMLOR	ANTIHYPERTENSEUR	41,2
9	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	ANTIDEPRESSEUR	40,9
10	AMOXICILLINE	CLAMOXIL-HICONCIL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	35,2
11	LANSOPRAZOLE	LANZOR-OGAST	MEDICAMENT POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	33,8
12	CEFPODOXIME PROXETIL	ORELOX	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	30,7
13	FENOFIBRATE	LIPANTHYL-FENOX	HYPOLIPEMIANT	25,1
14	RISPERIDONE	RISPERDAL	ANTIPSYCHOTIQUE	24,1
15	TERBINAFINE (CHLORHYDRATE DE)	LAMISIL	ANTIFONGIQUE TOPIQUE	23,9
16	RILMENIDINE (DIHYDROGENOPHOSPHATE DE)	HYPERIUM	ANTIHYPERTENSEUR	22,3
17	FLUOXETINE (CHLORHYDRATE DE)	PROZAC	ANTIDEPRESSEUR	22,2
18	ALFUZOSINE (CHLORHYDRATE D')	XATRAL	HYPERTROPHIE PROSTATIQUE	22,0
19	TRIMEBUTINE (MALEATE DE)	DEBRIDAT	ANTISPASMODIQUE	21,8
20	GABAPENTINE	NEURONTIN	ANTIEPILEPTIQUE	21,6
21	BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE)	CARDENSIEL	BETABLOQUANT	20,2
22	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	MYORELAXANT	19,4
23	ZOLPIDEM (TARTRATE DE)	STILNOX	HYPNOTIQUE	19,1
24	SPIRAMYCINE + METRONIDAZOLE	RODOGYL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	19,0
25	CITALOPRAM (BROMHYDRATE DE)	SEROPRAM	ANTIDEPRESSEUR	18,0
26	ATENOLOL	TENORMINE	BETABLOQUANT	18,0
27	TAMSULOSINE (CHLORHYDRATE DE)	JOSIR-OMIX	HYPERTROPHIE PROSTATIQUE	17,4
28	SERTRALINE (CHLORHYDRATE DE)	ZOLOFT	ANTIDEPRESSEUR	17,3
29	AMIODARONE (CHLORHYDRATE D')	CORDARONE	MEDICAMENT EN CARDIOLOGIE	17,0
30	ACICLOVIR	ZOVIRAX	ANTIVIRAL A USAGE SYSTEMIQUE	16,7

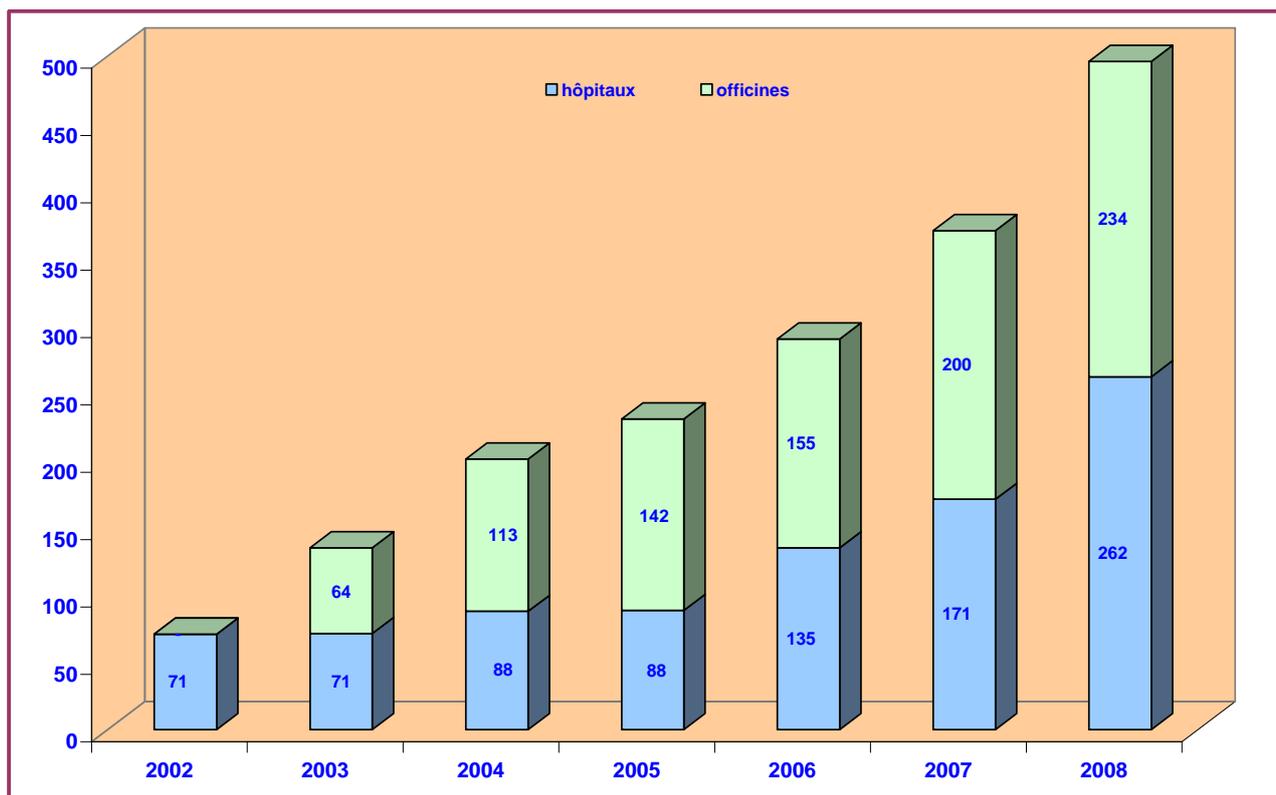
(*) : Seuls les groupes génériques dont le CA a atteint 1,5 million d'euros ont été retenus. Le chiffre d'affaires d'un groupe générique est constitué par celui de sa (ou de ses) spécialité(s) de référence et par celui de son (ou de ses) générique(s). Rappelons qu'un groupe générique comprend la spécialité de référence et tous ses génériques.

Tableau 8 : CA réalisé en officine en 2008 : part des génériques par classe ATC (niveau 2 de la nomenclature ATC)

Classe ATC	C.A. Officines génériques	C.A. Officines classe ATC	Part des génériques
M03 - MYORELAXANTS	34	59	58,2%
M04 - ANTIGOUTTEUX	10	16	58,2%
C04 - VASODILATEURS PERIPHERIQUES	30	58	51,4%
J01 - ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	231	669	34,6%
A03 - MEDICAMENTS TROUBLES FONCTIONNELS GASTRO-INTESTINAUX	51	167	30,4%
C02 - ANTIHYPERTENSEURS	26	86	29,6%
J02 - ANTIMYCOSIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	10	36	28,8%
D10 - PREPARATIONS ANTIACNEIQUES	12	44	27,8%
C03 - DIURETIQUES	32	123	26,0%
C07 - BETABLOQUANTS	80	328	24,5%
G01 - ANTIINFECTIEUX & ANTISEPTIQUES A USAGE GYNECOLOGIQUE	5	23	21,3%
D01 - ANTIFONGIQUES A USAGE DERMATOLOGIQUE	32	151	21,0%
A02 - MEDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	185	896	20,6%
C08 - INHIBITEURS CALCIQUES	59	310	19,1%
D06 - ANTIBIOTIQUES ET CHIMIOTHERAPIE A USAGE DERMATOLOGIQUE	9	51	18,3%
H02 - CORTICOIDES A USAGE SYSTEMIQUE	16	91	17,9%
C10 - HYPOLIPIDIANTS	208	1 198	17,4%
N05 - PSYCHOLEPTIQUES	103	597	17,3%
N06 - PSYCHOANALEPTIQUES	130	852	15,3%
N03 - ANTIPILEPTIQUES	44	309	14,4%
G03 - HORMONES SEXUELLES & MODULATEURS DE LA FONCTION INTESTINALE	72	517	13,8%
C01 - MEDICAMENTS EN CARDIOLOGIE	39	283	13,7%
G04 - MEDICAMENTS UROLOGIQUES	43	366	11,9%
A10 - MEDICAMENTS DU DIABETE	80	697	11,4%
M02 - TOPIQUES POUR DOULEURS ARTICULAIRES ET MUSCULAIRES	8	78	10,3%
C05 - VASCULOPROTECTEURS	14	159	8,8%
R05 - MEDICAMENTS DU RHUME ET DE LA TOUX	12	156	7,6%
N01 - ANESTHESIQUES	3	42	6,9%
N02 - ANALGESIQUES	73	1 059	6,9%
A07 - ANTIDIARRHEIQUES, ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIINFECTIEUX INTESTINAUX	13	194	6,7%
C09 - MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTEME RENINE ANGIOTENSINE	93	1 459	6,4%
N07 - AUTRES MEDICAMENTS DU SYSTEME NERVEUX	17	274	6,3%
A04 - ANTIEMETIQUES & ANTINAUSEEUX	3	47	6,3%
R06 - ANTIHISTAMINIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	14	230	6,3%
M01 - ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIRHUMATISMAUX	25	408	6,0%
M05 - MEDICAMENTS POUR LE TRAITEMENT DES DESORDRES OSSEUX	17	342	5,0%
A06 - LAXATIFS	7	161	4,6%
D11 - AUTRES PREPARATIONS DERMATOLOGIQUES	2	45	4,6%
L02 - THERAPEUTIQUE ENDOCRINE	12	444	2,7%
R03 - MEDICAMENTS POUR LES SYNDROMES OBSTRUCTIFS DES VOIES AERIENNES	18	1 024	1,8%
N04 - ANTIPARKINSONIENS	1	119	1,1%
J05 - ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE	8	714	1,1%
S01 - MEDICAMENTS OPHTALMOLOGIQUES	2	538	0,4%
B03 - PREPARATIONS ANTIANEMIQUES	1	307	0,4%

NB : Ne figurent ici, pour des raisons de pertinence économique, que les classes dans lesquelles le CA réalisé en officine par les génériques est au moins égal à 1,5 million d'euros.

Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins



Il sera tout d'abord précisé que ce chiffrage porte exclusivement sur les médicaments désignés comme orphelins en application du règlement (CE) n°141/2000 du Parlement européen, et qui figurent sur le registre européen des médicaments orphelins <http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/pharmaceuticals/documents/community-register/html/orphreg.htm>. Lorsque des médicaments sont retranchés de ce registre, leurs ventes ne sont plus prises en compte, à partir de l'année qui suit leur radiation.

Les données présentées (qui excluent l'année 2001 pour des raisons de confidentialité) **montrent une croissance rapide du marché des médicaments orphelins en France, constitué en 2008 par trente-quatre spécialités.** Il convient toutefois de relativiser cette croissance en prenant en compte la taille de ce marché : environ 1,8% des ventes en valeur de médicaments en France. En quantités, cette part est, bien entendu, encore plus faible et représente moins de 1/10 millièmes de la consommation quantitative (les médicaments orphelins se rapportent à des maladies rares dont la prévalence est inférieure à 5/10 millièmes). Les classes les plus représentées parmi ces médicaments orphelins sont les « autres médicaments des voies digestives et du métabolisme » (A16) et les « antinéoplasiques » (L01), avec dix spécialités chacune. Les indications des spécialités classées en « A16 » portent notamment sur les maladies de Gaucher, de Fabry et de Wilson. Pour les spécialités classées en « L01 », il s'agit – entre autres - de différents types de leucémies et du carcinome corticosurrénalien. Les spécialités appartenant à ces deux classes représentent les deux tiers du montant des ventes en valeur de médicaments orphelins.

LES VENTES PAR CLASSE ATC

4. LES VENTES PAR CLASSE ATC

4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL

Les montants des ventes de médicaments par classe ont été calculés en retenant successivement le premier niveau puis les deux premiers niveaux de la classification (niveau 1 : anatomique, niveau 2 : thérapeutique). Les résultats ainsi obtenus permettent en effet de mieux appréhender les caractéristiques et la structure de la consommation par classe.

◆ Classes ATC de niveau 1 (Tableau 8, tableau 9, Tableau 12)

En officine, ce sont les médicaments appartenant au système cardio-vasculaire qui représentent la plus forte consommation en valeur mais, en quantités, ce sont les médicaments du système nerveux qui sont les plus achetés (le classement des premiers médicaments du marché français présenté p.17 montre que les analgésiques sont fortement consommés).

A l'hôpital, ce sont les antinéoplasiques et les immunomodulateurs qui représentent – de très loin - le poste de dépenses le plus important (36,0%). Leur part a presque doublé en dix ans. Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques se situent au deuxième rang devant les anti-infectieux.

◆ Classes ATC de niveau 2 (Tableau 11, Tableau 12, Tableau 14)

A l'officine, à l'exception des vaccins, les classes dont la part de marché a le plus augmenté sont celles qui étaient auparavant réservées à l'usage hospitalier. Par ailleurs, les données 2008 confirment le recul des antibiotiques à usage systémique.

A l'hôpital, le classement 2008 met en évidence le poids toujours croissant des antinéoplasiques et confirme que les pathologies lourdes représentent une part de plus en plus importante des achats de médicaments par les hôpitaux. Parmi les dix premiers produits les plus vendus aux établissements hospitaliers (cf. p.18), figurent désormais sept antinéoplasiques. Il est donc logique que cette classe soit - de loin - la plus importante du marché hospitalier. Comme en ville, la part des antibiotiques a régressé.

4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal

Tableau 9 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)

RANG 2008 (rang 2007)	ATC niveau 1	Part du marché officinal	
		2008	1998
1 (1)	C - Système cardio-vasculaire	19,1%	25,3%
2 (2)	N - Système nerveux	15,5%	15,1%
3 (3)	A - Voies digestives et métabolisme	12,9%	15,5%
4 (4)	J - Antiinfectieux	9,7%	10,5%
5 (5)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	9,5%	1,8%
6 (6)	R - Système respiratoire	8,3%	9,3%
7 (7)	B - Sang et organes hématopoïétiques	6,4%	2,5%
8 (8)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	4,7%	6,0%
9 (9)	M - Muscle et squelette	4,4%	4,4%
10 (11)	S - Organes sensoriels	2,7%	1,7%

Tableau 10 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)

RANG 2008 (rang 2007)	ATC niveau 1	Part du marché officinal	
		2008	1998
1 (1)	N - Système nerveux	30,7%	22,6%
2 (2)	A - Voies digestives et métabolisme	16,7%	16,2%
3 (3)	C - Système cardio-vasculaire	12,8%	15,0%
4 (4)	R - Système respiratoire	9,7%	12,4%
5 (5)	J - Antiinfectieux	5,5%	7,3%
6 (6)	M - Muscle et squelette	5,0%	5,2%
7 (7)	D - Dermatologie	4,8%	5,4%
8 (8)	V - Divers	3,7%	4,3%
9 (9)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	3,2%	4,3%
10 (10)	B - Sang et organes hématopoïétiques	3,2%	2,3%

Tableau 11 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal

RANG 2008 (rang 2007)	ATC niveau 2	Part du marché officinal	
		2008	1998
1 (1)	C09 - Médicaments agis. sur le syst. renine-angiotensine	7,0%	4,9%
2 (2)	C10 - Hypolipémiants	5,7%	4,8%
3 (3)	N02 - Analgésiques	5,1%	4,9%
4 (4)	R03 -Médic. syndromes obstructifs des voies aériennes	4,9%	3,6%
5 (7)	B01 - Antithrombotiques	4,3%	2,1%
6 (5)	A02 - Médicaments pour les troubles de l'acidité	4,3%	4,3%
7 (6)	N06 - Psychoanalgésiques	4,1%	4,6%
8 (8)	J05 - Antiviraux à usage systémique	3,4%	1,2%
9 (10)	A10 - Médicaments du diabète	3,3%	2,3%
10 (9)	J01 - Antibactériens à usage systémique	3,2%	7,9%
11 (11)	N05 - Psycholeptiques	2,9%	3,0%
12 (18)	J07 - Vaccins	2,8%	1,3%
13 (12)	L03 - Immunostimulants	2,8%	0,4%
14 (14)	L04 - Immunosuppresseurs	2,8%	0,0%
15 (15)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,6%	1,6%
16 (13)	G03 - Hormones sexuelles et modul. de la fonction génitale	2,5%	4,0%
17 (16)	L02 - Thérapeutique endocrinienne	2,1%	1,3%
18 (19)	M01 - Anti-inflammatoires et antirhumatismaux	2,0%	2,3%
19 (17)	B03 - Préparations antiacides	1,9%	0,2%
19 (22)	L01 - Antinéoplasiques	1,8%	0,1%
20 (21)	G04 - Médicaments urologiques	1,8%	1,6%

Tableau 12 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal

RANG 2008 (rang 2007)	ATC niveau 2	Part du marché officinal	
		2008	1998
1 (1)	N02 - Analgésiques	19,4%	13,3%
2 (2)	N05 - Psycholeptiques	5,1%	5,1%
3 (3)	J01 - Antibactériens à usage systémique	4,2%	6,2%
4 (4)	V03 - Tous autres médicaments	3,4%	3,6%
5 (5)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,7%	3,1%
6 (6)	A02 - Médicaments pour les troubles de l'acidité	2,7%	2,1%
7 (7)	A03 - Médicaments troubles fonctionnels gastro-intestinaux	2,7%	2,6%
8 (8)	N06 - Psychoanalgésiques	2,6%	2,5%
9 (9)	C09 - Médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine	2,5%	1,5%
10 (10)	R01 - Préparations nasales	2,5%	2,7%
11 (12)	R05 - Médicaments du rhume et de la toux	2,3%	4,2%
12 (11)	C10 - Hypolipémiants	2,3%	1,5%
13 (15)	M01 - Anti-inflammatoires et antirhumatismaux	2,2%	2,0%
14 (13)	A10 - Médicaments du diabète	2,2%	1,5%
15 (20)	B01 - Antithrombotiques	2,1%	1,3%
16 (17)	A01 - Préparations stomatologiques	2,1%	2,2%
17 (19)	A06 - Laxatifs	2,0%	2,0%
18 (16)	G03 - Hormones sexuelles et modul. de la fonction génitale	2,0%	3,3%
19 (18)	R06 - Antihistaminiques à usage systémique	2,0%	1,8%
20 (22)	C07 - Bêtabloquants	1,7%	1,4%

4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier

Tableau 13 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier

RANG 2008 (rang 2007)	ATC niveau 1	Part du marché hospitalier	
		2008	1998
1 (1)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	36,0%	18,7%
2 (2)	B - Sang et organes hématopoïétiques	20,6%	23,2%
3 (3)	J - Antiinfectieux	18,2%	24,4%
4 (4)	N - Système nerveux	7,7%	10,2%
5 (5)	V - Médicaments divers	5,6%	8,4%
6 (6)	A - Voies digestives et métabolisme	4,8%	4,2%
7 (7)	C - Système cardio-vasculaire	2,6%	2,6%
8 (8)	M - Muscle et squelette	1,3%	2,1%
9 (9)	D - Dermatologie	0,9%	1,7%
10 (10)	R - Système respiratoire	0,8%	2,1%

Tableau 14 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier

RANG 2008 (rang 2007)	ATC niveau 2	Part du marché hospitalier	
		2008	1998
1 (1)	L01 - Antinéoplasiques	30,1%	10,7%
2 (2)	B02 - Antihémorragiques	9,3%	6,1%
3 (3)	J05 - Antiviraux à usage systémique	7,2%	11,0%
4 (6)	L04 - Immunosuppresseurs	5,3%	3,9%
5 (4)	B05 - Substituts du sang et solutions de perfusion	5,2%	9,1%
6 (5)	J06 - Immunsérums et immunoglobulines	4,5%	1,8%
7 (8)	A16 - Autres médicaments des voies digestives et du métabolisme	3,6%	1,5%
8 (9)	B01 - Antithrombotiques	3,4%	4,6%
9 (7)	J01 - Antibactériens à usage systémique	3,3%	8,9%
10 (10)	B03 - Préparations antianémiques	2,8%	3,3%
11 (11)	J02 - Antimycosiques à usage systémique	2,6%	1,4%
12 (13)	N01 - Anesthésiques	2,5%	4,2%
13 (12)	V03 - Tous autres médicaments	2,3%	3,8%
14 (16)	V09 - Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	1,8%	1,4%
15 (15)	N02 - Analgésiques	1,8%	2,0%
16 (14)	N05 - Psycholeptiques	1,7%	2,7%
17 (17)	C02 - Antihypertenseurs	1,5%	0,1%
18 (18)	V08 - Produits de contraste	1,0%	2,7%
19 (19)	M03 - Myorelaxants	0,9%	1,2%
20 (21)	D08 - Antiseptiques et désinfectants	0,9%	1,0%

4.1.3 Evolution des ventes de 1988 à 2008

Tableau 15 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal en 1988 et 2008

Classe ATC	1988	2008	TCMA 1998-2008	% marché 2008
A02 Méd. pour les troubles de l'acidité	194	896	7,9%	4,3%
A10 Médicaments du diabète	101	697	10,1%	3,3%
B01 Antithrombotiques	120	903	10,6%	4,3%
B03 Préparations antianémiques	24	390	14,8%	1,9%
C08 Inhibiteurs calciques	201	310	2,2%	1,5%
C09 Médic. syst. rénine-angiotensine	259	1 459	9,0%	7,0%
C10 Hypolipémiants	95	1 198	13,5%	5,7%
G03 Hormones sexuelles	155	517	6,2%	2,5%
G04 Médic. urologiques	57	366	9,8%	1,8%
H01 Hormones hypophysaires	4	255	22,5%	1,2%
J01 Antibactériens à usage systémique	606	669	0,5%	3,2%
J05 Antiviraux à usage systémique	30	714	17,1%	3,4%
J07 Vaccins	57	596	12,5%	2,8%
L01 Antinéoplasiques	9	382	20,5%	1,8%
L02 Thérapeutique endocrine	51	444	11,5%	2,1%
L03 Immunostimulants	0,1	588	52,2%	2,8%
L04 Immunosuppresseurs	2	576	32,1%	2,8%
M01 Antiinflammatoires	209	408	3,4%	2,0%
M05 Méd. des désordres osseux	3	342	26,5%	1,6%
N02 Analgésiques	321	1 059	6,2%	5,1%
N03 Antiépileptiques	27	309	12,9%	1,5%
N05 Psycholeptiques	292	597	3,6%	2,9%
N06 Psychoanaleptiques	251	852	6,3%	4,1%
N07 Autres médicaments	27	274	12,3%	1,3%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	89	1 024	13,0%	4,9%
S01 Médicaments ophtalmologiques	118	538	7,9%	2,6%
Total marché officinal	6 991	21 016	5,6%	

Le tableau 15, qui retrace l'évolution du marché en valeur de toutes les classes ATC ayant représenté au moins 1% des ventes aux officines en 2008, reflète la profonde mutation du marché pharmaceutique au cours de ces vingt dernières années. Schématiquement, ces classes peuvent être réparties en quatre groupes :

- 1) Les classes à très forte croissance (TCMA > 20%). Ce sont, à une exception près, des classes dont le marché s'est reporté de l'hôpital vers la ville. Les médicaments du désordre osseux - dont le marché a bénéficié du lancement, à la fin des années 90, de nouvelles spécialités destinées au traitement de l'ostéoporose postménopausique - appartiennent également à ce groupe.
- 2) Les classes à forte croissance (TCMA > 10% et < 20%). Ce sont des classes qui concernent des pathologies graves, presque exclusivement traitées en ville : médicaments du diabète, antihypertenseurs, antiasthmatiques, prévention de la thrombose, épilepsie, etc., dont le marché a bénéficié de l'apport significatif de nouvelles spécialités.
- 3) Les classes à croissance soutenue (TCMA > 5% et < 10%). Il s'agit d'un ensemble plus hétérogène puisqu'il inclut quelques classes dont le chiffre d'affaires a diminué au cours de ces dernières années. D'autres classes, en revanche, se caractérisent par une progression toujours rapide de leurs ventes. Comme dans le groupe 2, ces

classes ont bénéficié de l'apport de nouvelles spécialités (médicaments ophtalmologiques, par exemple).

- 4) Les classes à croissance modérée ou faible (TCMA < 5%). Il s'agit de classes dont la progression des ventes a été ralentie par l'un des facteurs suivants (nullement exclusifs les uns des autres) : faible renouvellement du marché (peu d'innovations), transferts vers d'autres classes, pénétration importante des génériques (baisse du prix moyen), plans ou actions de santé publique visant à en limiter la prescription. Trois de ces facteurs ont contribué à ce que le chiffre d'affaires en euros courants des antibactériens à usage systémique n'ait augmenté que de 10% en vingt ans.

Les ventes de plusieurs classes ne représentaient plus 1% du marché officinal en 2008, en raison d'une croissance insuffisante de leur chiffre d'affaires - voire de leur diminution - entre 1988 et 2008. Il s'agit notamment des vasodilatateurs périphériques, des vasculoprotecteurs, des médicaments des troubles fonctionnels gastro-intestinaux.

Tableau 16 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier, de 1988 à 2008

Classe ATC	1988	2008	TCMA 1998-2008	% marché 2008
A16 Autres médicaments	2	193	25,5%	3,6%
B01 Antithrombotiques	72	178	4,6%	3,4%
B02 Antihémorragiques	7	492	24,0%	9,3%
B03 Préparations antianémiques	1	146	26,0%	2,7%
B05 Substituts du sang et solutions de perfusion	93	275	5,6%	5,2%
C02 Antihypertenseurs	1	81	23,7%	1,5%
J01 Antibactériens à usage systémique	182	174	-0,2%	3,3%
J02 Antimycosiques	2	140	24,2%	2,6%
J05 Antiviraux à usage systémique	21	381	15,7%	7,2%
J06 Immunserums et immunoglobulines	6	236	19,8%	4,5%
L01 Antinéoplasiques	45	1591	19,5%	30,1%
L04 Immunosuppresseurs	29	282	12,1%	5,3%
N01 Anesthésiques	32	130	7,3%	2,5%
N02 Analgésiques	10	93	11,6%	1,8%
N05 Psycholeptiques	32	87	5,1%	1,7%
V03 Tous autres médicaments	10	123	13,3%	2,3%
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	13	95	10,5%	1,8%
Total marché hospitalier	839	5304	9,7%	

Le tableau 16 qui retrace l'évolution du marché en valeur de toutes les classes ATC ayant représenté au moins 1% des ventes aux hôpitaux en 2008, montre que la croissance, dans la majorité de ces classes, a été forte, voire très forte. Trois classes, notamment, dont le niveau des ventes était extrêmement faible en 1988, ont connu une progression annuelle approchant voire dépassant 25% :

- 1) les autres médicaments des voies digestives et du métabolisme (A16), en raison de la mise sur le marché de plusieurs médicaments orphelins (10) appartenant à cette classe. Malgré le nombre restreint de boîtes vendues, le prix très élevé de ces médicaments explique que leur chiffre d'affaires représente désormais 3,6% du marché hospitalier.
- 2) les antihémorragiques, en raison, d'une part, du changement de statut des produits sanguins d'origine humaine en 1995 (octroi d'AMM) et, d'autre part, de la progression rapide des ventes de facteurs de la coagulation sanguine.
- 3) Les antimycosiques, en raison de l'utilisation accrue de ces médicaments dans le traitement des infections fongiques.

Les antinéoplasiques, malgré les transferts opérés pour certains médicaments vers le marché de ville, constituent de très loin la première classe du marché hospitalier.

Figure 12 : Taux d'évolution moyen annuel 1988-2008 des ventes aux officines par classe ATC2

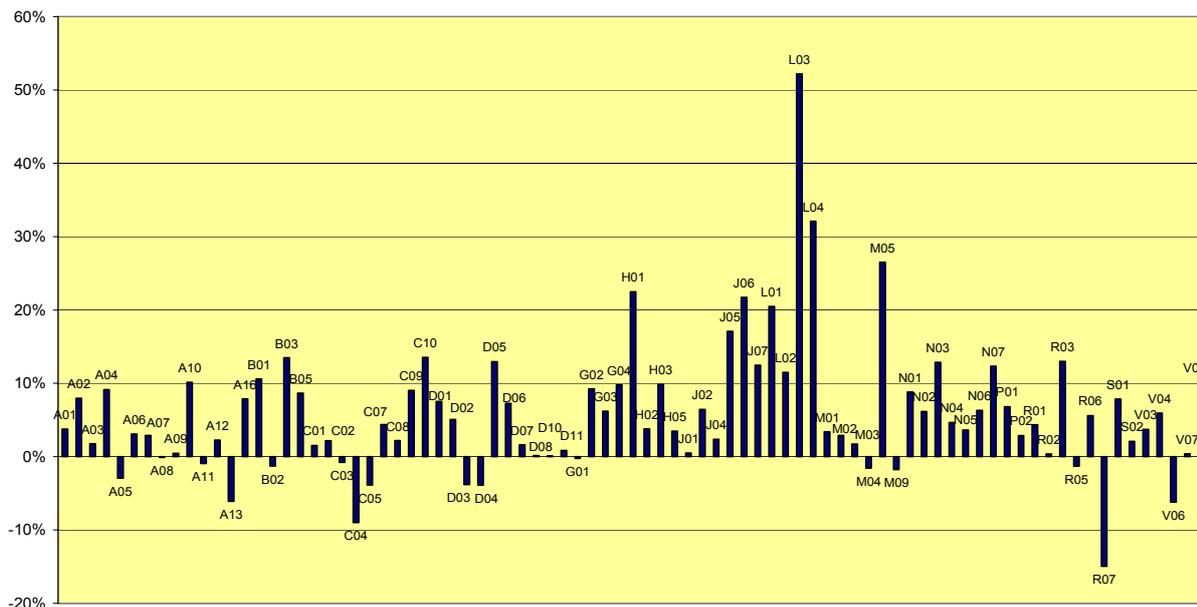
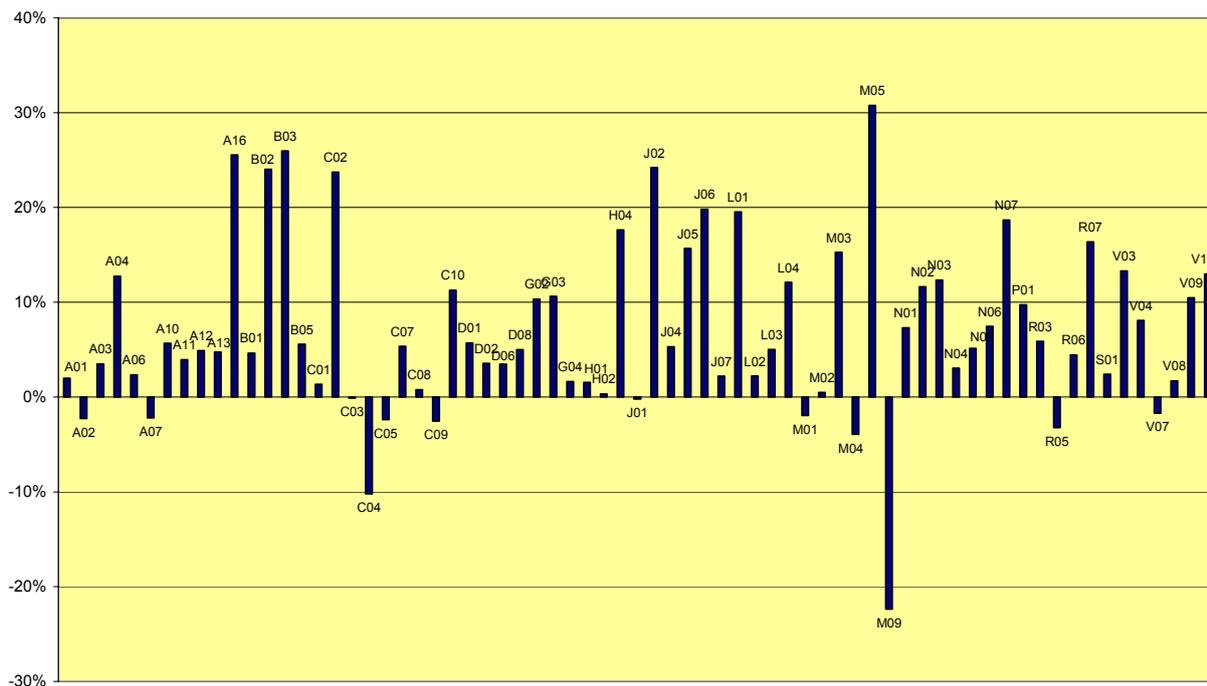


Figure 13 : Taux d'évolution moyen annuel 1988-2008 des ventes aux hôpitaux par classe ATC2



Les **figures 12 et 13** retracent les taux de croissance moyens annuels observés entre 1988 et 2008 pour toutes les classes ATC (niveau 2), dont le chiffre d'affaires 2008 a été égal ou supérieur à 5 millions d'euros en ville et/ou à 1 million d'euros à l'hôpital. L'amplitude des écarts par rapport à la moyenne (5,6% en ville et 9,6% à l'hôpital) a pour corollaire des évolutions de marché fortement divergentes. La comparaison des deux graphiques confirme également que, à l'exception notable de la classe L01 et de certaines classes d'anti-infectieux, la croissance du marché officinal et celle du marché hospitalier procèdent de classes différentes.

ANALYSE DES VENTES CLASSE PAR CLASSE

4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE

4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
A01 Préparations stomatologiques	143	154	156	162	166	168
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	542	660	742	864	972	1 061
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	501	619	706	829	941	1 031
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	253	249	240	225	224	212
A04 Antiémétiques	20	22	26	30	31	35
A05 Thérapeutique hépatique	28	29	26	25	25	26
A06 Laxatifs	135	141	139	147	147	151
A07 Antidiarrhéiques	182	190	192	195	186	198
A08 Préparations contre l'obésité	19	44	31	40	41	27
A09 Médic. de la digestion	36	35	35	35	26	31
A10 Médicaments du diabète	290	327	367	393	428	465
A11 Vitamines	73	80	77	63	66	65
A12 Suppléments minéraux	166	167	158	152	147	141
A13 Toniques	42	41	39	34	36	33
A14 Anabolisants à usage systémique	0,11	0,09	0,08	0,06	0,06	0,05
A15 Stimulants de l'appétit	2	0	0	0	0	0
A16 Autres médicaments	31	34	38	39	49	44
TOTAL :	1 961	2 174	2 254	2 406	2 545	2 656
% du marché officinal :	15,5%	15,8%	15,4%	15,3%	15,5%	15,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
A01 Préparations stomatologiques	173	179	172	179	181	2,4%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	1 087	1 073	1 047	1 018	896	5,1%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	1 059	1 048	1 020	989	870	5,7%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	212	216	203	184	167	-4,1%
A04 Antiémétiques	37	41	45	52	47	9,2%
A05 Thérapeutique hépatique	26	27	24	25	26	-0,6%
A06 Laxatifs	153	155	156	159	161	1,8%
A07 Antidiarrhéiques	192	194	186	189	194	0,6%
A08 Préparations contre l'obésité	28	27	24	48	44	8,8%
A09 Médic. de la digestion	33	31	31	31	29	-2,2%
A10 Médicaments du diabète	537	611	635	674	697	9,2%
A11 Vitamines	64	58	53	51	57	-2,5%
A12 Suppléments minéraux	145	156	143	139	139	-1,8%
A13 Toniques	30	29	27	24	23	-5,9%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,04	0,04	0,05	0,00	0,04	n.s.
A15 Stimulants de l'appétit	0	0	0	0	0	n.s.
A16 Autres médicaments	42	44	46	46	48	4,7%
TOTAL :	2 759	2 840	2 791	2 820	2 709	3,3%
% marché officinal	14,8%	14,3%	13,9%	13,5%	12,9%	

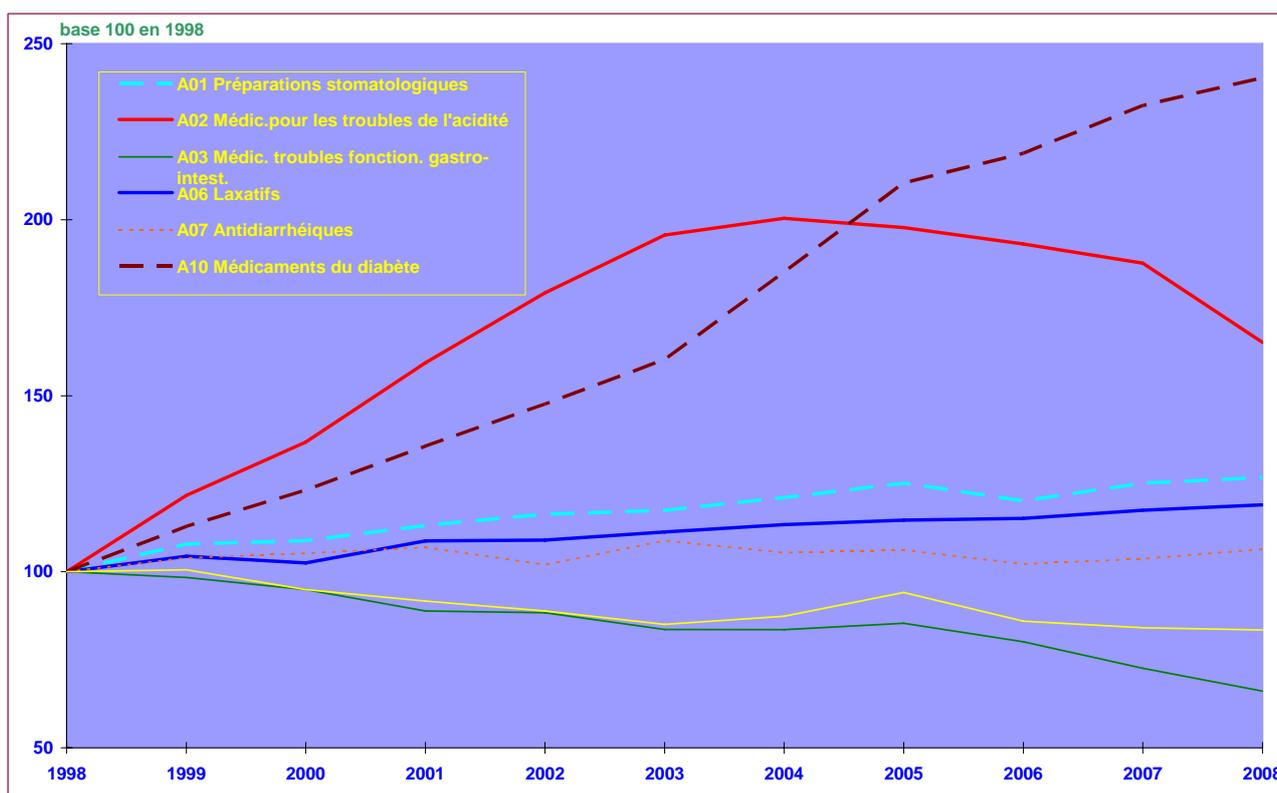
Voies digestives et métabolisme (A) - officines

Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (3,3% contre 5,1% entre 1998 et 2008) et pratiquement identique en quantités (0,8% contre 0,6%). D'une classe à l'autre, les évolutions ont été toutefois très différentes.

Après avoir fortement progressé jusqu'en 2003, le chiffre d'affaires des médicaments pour les troubles de l'acidité (A02) a peu augmenté en 2004 puis diminué entre 2005 et 2008. Ce recul ne doit cependant pas être interprété comme un retournement de tendance, succédant à de nombreuses années de croissance soutenue. En effet, la décélération du chiffre d'affaires ne résulte pas d'une moindre consommation des médicaments de cette classe. Elle est due au développement important du marché des génériques dans la classe A02B (commercialisation des génériques de l'oméprazole) et à la mise en place de plusieurs Tarifs Forfaitaires de Remboursement (TFR), qui ont entraîné une baisse du prix moyen de vente des médicaments de cette classe. A l'exception des années 2006 et 2008, les quantités vendues n'ont cessé de progresser. De surcroît, une analyse plus précise de la consommation, fondée sur le nombre de DDJ et non sur le nombre de boîtes, confirme que les ventes des médicaments antiulcéreux (plus de 87% de la classe A02), entraînées par celles des inhibiteurs de la pompe à protons, ont augmenté tout au long de la période étudiée (cf. p.104). Leur rythme de progression s'est toutefois ralenti au cours de ces dernières années.

Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 14 afin d'en faciliter la lecture.



Voies digestives et métabolisme (suite)

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
A01 Préparations stomatologiques	63	66	66	65	66	66
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	61	64	65	68	71	71
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	41	45	48	52	56	58
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	77	79	81	80	82	82
A04 Antiémétiques	6	5	6	6	6	6
A05 Thérapeutique hépatique	9	9	8	8	7	7
A06 Laxatifs	59	62	61	62	61	62
A07 Antidiarrhéiques	53	55	56	57	53	56
A08 Préparations contre l'obésité	0,4	0,9	0,6	0,7	0,8	0,5
A09 Médic. de la digestion	5	4	4	4	3	3
A10 Médicaments du diabète	44	48	48	52	55	62
A11 Vitamines	30	31	31	25	25	25
A12 Suppléments minéraux	49	50	49	52	51	50
A13 Toniques	9	9	8	7	7	6
A14 Anabolisants à usage systémique	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
A15 Stimulants de l'appétit	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A16 Autres médicaments	8	8	9	9	13	9
TOTAL :	474	492	492	495	503	506
% du marché officinal :	16,2%	16,3%	16,4%	16,1%	16,2%	16,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
A01 Préparations stomatologiques	65	65	62	64	64	0,1%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	75	78	77	87	85	3,4%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	63	68	65	75	75	6,1%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	83	85	86	86	85	0,9%
A04 Antiémétiques	6	6	6	8	8	4,0%
A05 Thérapeutique hépatique	7	7	5	5	5	-6,2%
A06 Laxatifs	62	63	62	63	63	0,8%
A07 Antidiarrhéiques	53	56	48	48	47	-1,2%
A08 Préparations contre l'obésité	0,5	0,5	0,4	0,9	0,8	5,5%
A09 Médic. de la digestion	3	3	3	3	2	-6,8%
A10 Médicaments du diabète	64	70	71	72	69	4,4%
A11 Vitamines	26	23	21	21	23	-2,7%
A12 Suppléments minéraux	50	65	50	51	50	0,3%
A13 Toniques	5	5	5	4	4	-8,6%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,005	0,004	0,005	0,000	0,005	n. s.
A15 Stimulants de l'appétit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n. s.
A16 Autres médicaments	8	9	8	8	9	1,0%
TOTAL :	509	535	505	520	516	0,8%
% marché officinal :	16,2%	16,5%	16,1%	16,3%	16,7%	

Voies digestives et métabolisme (A) – Officines (suite)

Les ventes d'antispasmodiques (A03) ont diminué en valeur et légèrement progressé en quantités.

Même si elles ne représentaient en 2008 qu'un chiffre d'affaires modeste (47 millions d'euros), les ventes d'antiémétiques (A04) ont connu une croissance soutenue en valeur (+9,2%), liée en grande partie à la sortie de la réserve hospitalière des sétrons fin 1996 et à leur mise en vente dans les officines.

Entre 1998 et 2008, les ventes d'antidiarrhéiques (A07) ont stagné en valeur et légèrement diminué en quantités. Les données de l'année 2008 confirment donc la tendance déjà observée au cours des années antérieures. Il s'agit d'une classe dans laquelle des déremboursements sont régulièrement intervenus, conduisant ainsi à ce que la part des spécialités non remboursables passe de 3,5% à 24,5% entre 1998 et 2008.

Plusieurs facteurs expliquent l'évolution des ventes en valeur des préparations contre l'obésité (A08). Tout d'abord, le retrait du marché des anorexigènes en 1997 a entraîné une très forte diminution des ventes, mais celle-ci a été en grande partie compensée par la commercialisation d'une nouvelle substance active, l'orlistat. Ensuite la mise sur le marché du rimonabant, en 2007, a contribué au développement de cette classe. Toutefois, l'AMM de cette dernière spécialité a été suspendue fin 2008.

Les ventes de médicaments du diabète (A10), qui englobent les médicaments du diabète de type 1 et ceux du diabète de type 2 ont progressé à un rythme soutenu : + 9,2% en valeur et + 4,4% en quantités. L'attention accrue portée au diabète, les campagnes d'information relative à cette pathologie ainsi que la publication d'une Recommandation de Bonne Pratique conduisent à un meilleur dépistage, à une meilleure prise en charge des patients et à soigner des malades jusqu'alors non traités. De surcroît, la prévalence de cette pathologie a augmenté (cf. p.105). Tous ces éléments expliquent que les ventes des médicaments du diabète continuent à progresser.

Le chiffre d'affaires des autres médicaments des voies digestives et du métabolisme (A16), résulte majoritairement des ventes d'un médicament prescrit comme adjuvant de la nutrition du sujet âgé. Le marché de ville présente donc d'importantes différences avec le marché hospitalier, qui se caractérise par la présence de médicaments destinés au traitement de maladies rares ou orphelines.

Enfin, les anabolisants à usage systémique (A14) ont pratiquement disparu du marché, et il n'y a plus de ventes de stimulants de l'appétit (A15) depuis 1997.

Dans les autres classes, les ventes ont faiblement progressé, voire régressé, comme celles des médicaments de la thérapeutique hépatique, celle des toniques ou celle des vitamines.

4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
B01 Antithrombotiques	262	305	369	430	503	578
B02 Antihémorragiques	11	8	7	9	10	10
B03 Préparations antianémiques	27	25	26	27	28	28
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	22	21	14	14	20	22
TOTAL :	322	358	416	481	561	639
% du marché officinal :	2,5%	2,6%	2,8%	3,1%	3,4%	3,6%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
B01 Antithrombotiques	676	755	812	865	903	13,2%
B02 Antihémorragiques	9	10	9	9	9	-1,6%
B03 Préparations antianémiques	29	231	410	442	390	30,5%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	31	31	37	42	45	7,7%
TOTAL :	745	1 027	1 268	1 358	1 348	15,4%
% marché officinal	4,0%	5,2%	6,3%	6,5%	6,4%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
B01 Antithrombotiques	37	39	40	44	47	51
B02 Antihémorragiques	5	3	3	3	3	3
B03 Préparations antianémiques	13	13	14	14	15	15
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	11	12	8	8	10	9
TOTAL :	66	68	65	70	75	78
% du marché officinal :	2,3%	2,2%	2,1%	2,3%	2,4%	2,5%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
B01 Antithrombotiques	54	57	60	63	64	5,8%
B02 Antihémorragiques	3	3	3	3	3	-4,2%
B03 Préparations antianémiques	16	17	18	18	18	3,1%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	15	10	11	12	13	1,3%
TOTAL :	88	88	92	96	98	4,1%
% marché officinal	2,8%	2,7%	2,9%	3,0%	3,2%	

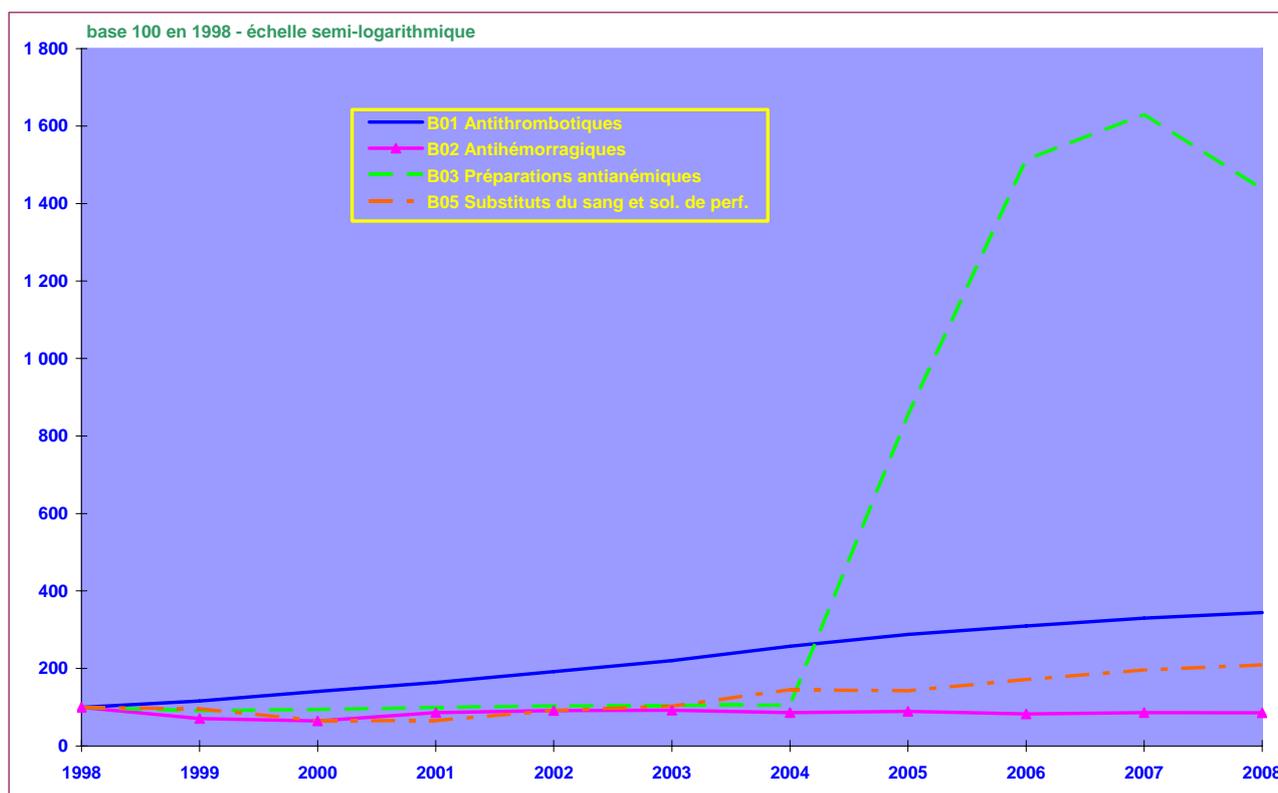
Sang et organes hématopoïétiques (B) – Officines

La classe des antithrombotiques (B01) représentait en 2008 près des deux tiers des ventes des médicaments du sang et des organes hématopoïétiques, en valeur comme en quantités. Cette classe comprend notamment les antiagrégants plaquettaires ainsi que les héparines de bas poids moléculaire. La très forte progression en valeur des ventes de cette classe depuis 1998 résulte de la commercialisation d'un nouvel antiagrégant plaquettaire, le clopidogrel, qui a rapidement conquis une part de marché importante et qui était le médicament le plus vendu en 2008.

Le faible montant des ventes d'antihémorragiques (B02) s'explique par le fait que cette classe est surtout composée de médicaments destinés à l'usage hospitalier : facteurs de la coagulation sanguine, en particulier. La multiplication par quinze du chiffre d'affaires des préparations antianémiques (B03) entre 2004 et 2007 résulte de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables, avec le statut de médicament d'exception, des spécialités composées d'érythropoïétine. Leur chiffre d'affaires a cependant diminué de 10% en 2008.

Les ventes de substituts du sang et de solutions de perfusion (B05) ont progressé à un rythme assez soutenu en valeur (7,7%) et beaucoup plus modéré en quantités (+1,3%) au cours de la période étudiée. Ces évolutions n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où il s'agit également d'une classe surtout représentée dans les hôpitaux (qui utilisent très largement les solutions de perfusion).

Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Sang et organes hématopoïétiques



4.2.3 Système cardio-vasculaire (C)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
C01 Médicaments en cardiologie	408	418	407	394	380	350
C02 Antihypertenseurs	109	115	117	122	126	130
C03 Diurétiques	151	159	148	158	159	153
C04 Vasodilatateurs périphériques	270	253	219	193	167	144
C05 Vasculoprotecteurs	446	450	423	414	400	380
C07 Bêtabloquants	250	261	264	285	296	294
C08 Inhibiteurs calciques	338	336	326	337	354	359
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	625	714	782	873	964	1 071
C10 Hypolipidémiants	602	719	858	979	1 014	1 158
TOTAL :	3 199	3 425	3 544	3 755	3 861	4 039
% du marché officinal :	25,2%	24,8%	24,2%	23,8%	23,5%	23,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
C01 Médicaments en cardiologie	331	332	304	294	283	-3,6%
C02 Antihypertenseurs	126	120	105	94	86	-2,3%
C03 Diurétiques	152	147	141	137	136	-1,0%
C04 Vasodilatateurs périphériques	123	110	90	75	58	-14,2%
C05 Vasculoprotecteurs	367	369	262	228	159	-9,8%
C07 Bêtabloquants	299	319	309	307	328	2,8%
C08 Inhibiteurs calciques	361	362	371	366	310	-0,9%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	1 165	1 290	1 311	1 351	1 459	8,8%
C10 Hypolipidémiants	1 250	1 323	1 231	1 132	1 198	7,1%
TOTAL :	4 173	4 374	4 125	3 984	4 017	2,3%
% marché officinal	22,4%	22,1%	20,5%	19,1%	19,1%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
C01 Médicaments en cardiologie	64	65	63	64	63	60
C02 Antihypertenseurs	14	14	14	14	14	15
C03 Diurétiques	43	45	39	37	38	37
C04 Vasodilatateurs périphériques	53	58	52	48	46	42
C05 Vasculoprotecteurs	103	105	102	105	105	103
C07 Bêtabloquants	41	44	42	45	47	49
C08 Inhibiteurs calciques	33	32	31	32	33	33
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	44	49	52	57	62	67
C10 Hypolipidémiants	44	47	52	57	61	67
TOTAL :	439	459	448	459	470	474
% du marché officinal :	15,0%	15,2%	14,9%	14,9%	15,1%	15,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
C01 Médicaments en cardiologie	55	55	49	46	43	-3,8%
C02 Antihypertenseurs	14	14	14	13	13	-1,1%
C03 Diurétiques	38	38	38	36	35	-2,0%
C04 Vasodilatateurs périphériques	37	34	29	23	18	-10,3%
C05 Vasculoprotecteurs	100	101	81	72	49	-7,1%
C07 Bêtabloquants	50	54	55	53	52	2,5%
C08 Inhibiteurs calciques	34	34	35	36	34	0,2%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	71	78	82	82	80	6,2%
C10 Hypolipidémiants	68	75	76	74	71	5,0%
TOTAL :	467	483	459	435	396	-1,0%
% marché officinal	14,8%	14,9%	14,7%	13,6%	12,8%	

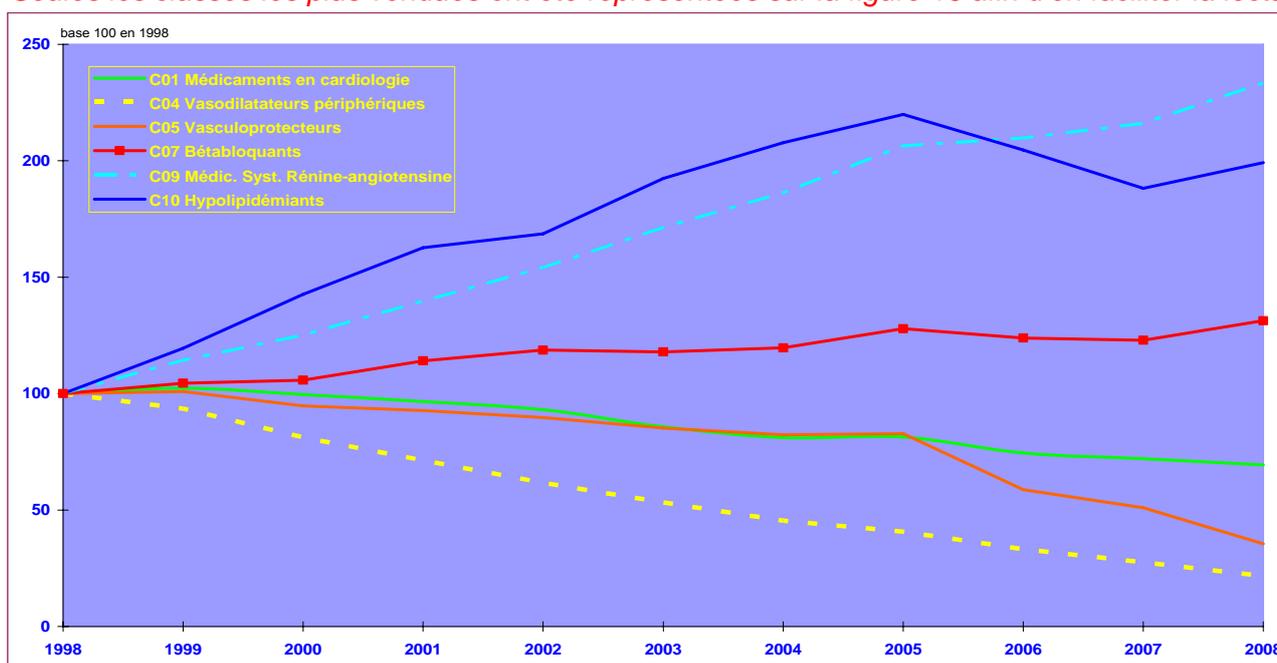
Système cardio-vasculaire (C) – Officines

Bien que les maladies cardio-vasculaires aient constitué jusqu'en 2004 la première cause de mortalité en France, **les ventes de médicaments utilisés dans ces affections ont faiblement progressé en valeur (2,3%) et diminué en quantités (-1,0%)**. Il en résulte que la part des médicaments du système cardio-vasculaire a diminué dans les ventes de spécialités pharmaceutiques. Ce paradoxe appelle une explication et un commentaire. Tout d'abord, l'introduction des génériques a exercé un impact important sur l'évolution du chiffre d'affaires de toutes les classes ATC niveau 2. Au total, 61 substances actives relevant du système cardio-vasculaire étaient génériquées en 2008. Par ailleurs, la diminution du nombre de boîtes vendues (cf. observations générales pp 12-13) ne reflète pas correctement l'évolution de l'usage des médicaments de cette classe. La mesure de la consommation en nombre de DDJ fait apparaître, au contraire, des évolutions significatives (cf. pp 107-109). Sur un tout autre plan, il faut relever que certaines maladies cardio-vasculaires sont traitées par des médicaments relevant d'autres classes ATC. Ainsi les médicaments antithrombotiques, utilisés notamment dans le traitement des cardiopathies ou dans la prévention des complications des infarctus du myocarde, sont classés avec les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques. Leur consommation a régulièrement progressé au cours de ces dix dernières années.

Deux classes (C09 et C10) se caractérisent néanmoins par de forts taux de croissance. La progression des ventes des médicaments du système rénine-angiotensine (C09) a été continue, en valeur comme en quantités. Cette classe est composée des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et des sartans, seuls ou en association. La progression rapide des ventes d'hypolipémiants (C10) est principalement due aux statines, dont le taux de croissance a été très élevé. L'analyse des données 2008 montre que la progression du chiffre d'affaires résulte d'un effet de structure provoqué par l'augmentation de la part de marché des statines non génériquées et plus onéreuses. Le recul des quantités vendues est dû à la progression des ventes de grands conditionnements et ne reflète pas un moindre usage. Exprimées en nombre de DDJ, les ventes ont continué à progresser en 2008.

Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Système cardio-vasculaire

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 16 afin d'en faciliter la lecture



4.2.4 Médicaments dermatologiques (D)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
D01 Antifongiques	106	118	124	137	148	163
D02 Emollients et protecteurs	46	47	49	64	58	61
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	8	8	7	8	8	8
D04 Antiprurigineux	13	13	13	12	11	12
D05 Médic. contre le psoriasis	22	24	26	28	31	32
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	49	50	55	60	68	62
D07 Corticoïdes	42	43	44	46	45	49
D08 Antiseptiques et désinfectants	78	69	68	66	61	69
D09 Pansements médicamenteux	7	4	1	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	57	61	63	65	62	55
D11 Autres prép. dermatologiques	39	47	49	51	48	51
TOTAL :	465	484	499	537	542	564
% du marché officinal :	3,7%	3,5%	3,4%	3,4%	3,3%	3,2%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
D01 Antifongiques	188	211	199	196	151	3,6%
D02 Emollients et protecteurs	60	62	65	69	75	5,1%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	8	7	6	6	6	-2,7%
D04 Antiprurigineux	10	10	11	10	10	-2,4%
D05 Médic. contre le psoriasis	40	49	51	55	57	10,3%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	62	57	59	52	51	0,4%
D07 Corticoïdes	49	49	49	47	46	0,9%
D08 Antiseptiques et désinfectants	70	63	65	64	65	-1,7%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-14,8%
D10 Prépar. Antiacnéiques	55	50	45	47	44	-2,6%
D11 Autres prép. dermatologiques	54	60	48	46	45	1,4%
TOTAL :	597	619	599	593	551	1,7%
% marché officinal	3,2%	3,1%	3,0%	2,8%	2,6%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
D01 Antifongiques	18	20	20	21	22	24
D02 Emollients et protecteurs	22	23	23	27	26	27
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	3	3	3	2	3	3
D04 Antiprurigineux	7	6	6	8	5	6
D05 Médic. contre le psoriasis	1	1	1	1	1	1
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	12	12	13	13	16	14
D07 Corticoïdes	24	25	25	26	26	25
D08 Antiseptiques et désinfectants	43	38	37	36	32	37
D09 Pansements médicamenteux	3	2	0,6	0,5	0,5	0,4
D10 Prépar. Antiacnéiques	10	10	10	10	10	10
D11 Autres prép. dermatologiques	14	14	15	16	15	15
TOTAL :	157	155	152	161	157	162
% du marché officinal :	5,4%	5,1%	5,1%	5,2%	5,1%	5,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
D01 Antifongiques	25	26	25	27	26	3,4%
D02 Emollients et protecteurs	27	27	27	27	29	2,9%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	2	2	2	2	2	-3,9%
D04 Antiprurigineux	4	4	4	4	4	-5,4%
D05 Médic. contre le psoriasis	2	2	2	2	2	4,1%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	14	13	15	12	12	0,6%
D07 Corticoïdes	25	25	25	24	23	-0,4%
D08 Antiseptiques et désinfectants	36	34	34	34	35	-1,8%
D09 Pansements médicamenteux	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	-21,6%
D10 Prépar. Antiacnéiques	11	10	9	9	8	-1,8%
D11 Autres prép. dermatologiques	14	15	8	6	5	-9,0%
TOTAL :	162	158	151	147	148	-0,6%
% marché officinal	5,1%	4,9%	4,8%	4,6%	4,8%	

Médicaments dermatologiques (D) – Officines

Le TCMA des ventes de médicaments dermatologiques a été nettement plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques : 1,7% contre 5,1%. Et les quantités vendues ont diminué de -0,6%. D'une classe à l'autre, néanmoins, les évolutions ont été très différentes.

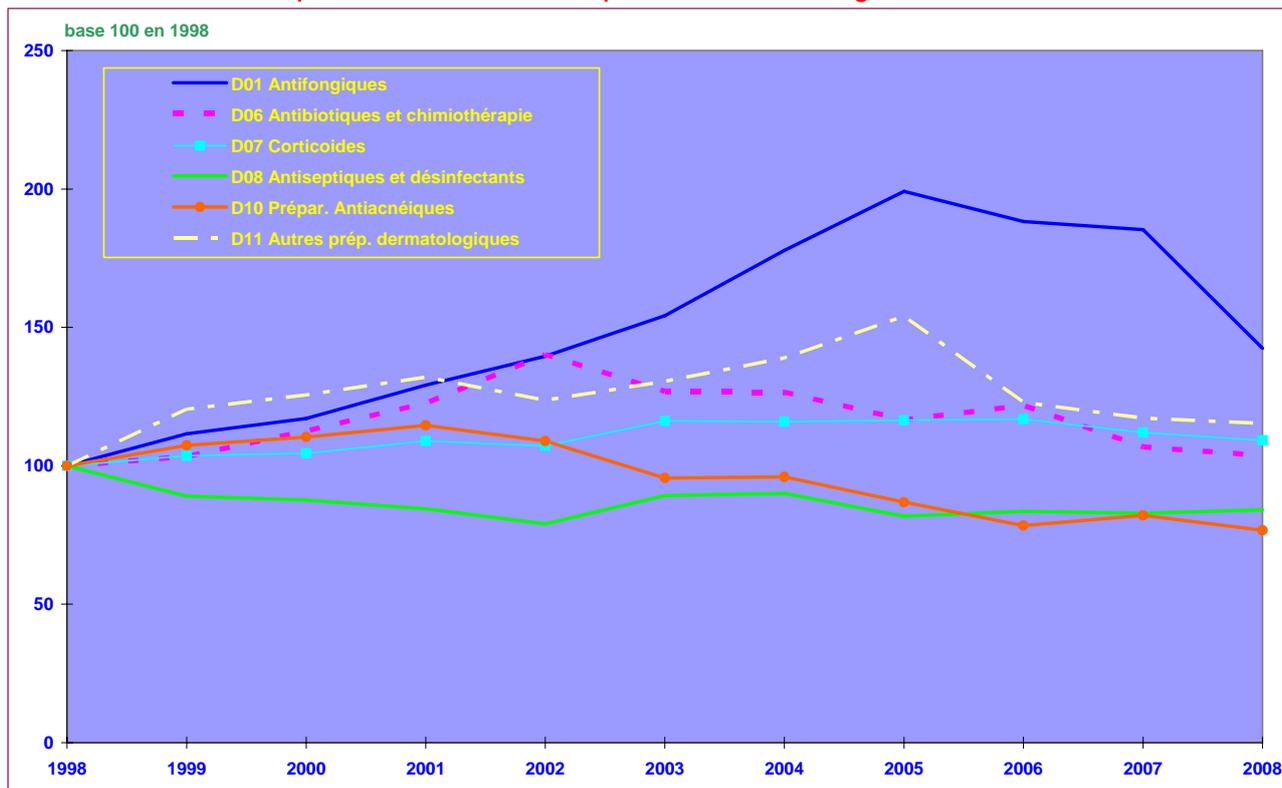
Le chiffre d'affaires des antifongiques (D01), qui avait régulièrement progressé en début de période, a fortement décliné en 2008 (-23%). Les quantités vendues, en revanche, n'ont diminué que de 3,2%. Le développement des génériques au sein de cette classe explique cet écart. En effet, les prix de tous les nouveaux génériques inscrits au Répertoire de l'Afssaps sont désormais fixés à -50% du prix de la spécialité de référence. Ainsi les ventes en valeur de terbinafine, principale composante de la classe jusqu'en 2007, ont-elles fortement diminué en raison de la montée en charge des génériques.

Les ventes de médicaments destinés au traitement du psoriasis (D05) ont fortement augmenté en valeur (10,3%), alors que la progression des quantités vendues a été de 4,1%. L'écart entre les taux de croissance en valeur et en quantités résulte de la part de marché croissante prise par une nouvelle substance active, plus onéreuse, commercialisée seule ou en association.

Les ventes d'antiacnéiques (D10) s'inscrivent dans une tendance à la baisse, que ce soit en valeur comme en quantités. La baisse plus importante observée en valeur s'explique dans cette classe également par la forte progression des génériques.

Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments dermatologiques

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 17 afin d'en faciliter la lecture



4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
G01 Antifongiques et antiseptiques	28	29	30	32	28	28
G02 Autres médicaments	28	33	35	41	42	50
G03 Hormones sexuelles	501	555	557	591	635	630
G04 Médic. urologiques	203	211	237	261	287	323
TOTAL :	760	827	859	925	991	1 030
% du marché officinal :	6,0%	6,0%	5,9%	5,9%	6,0%	5,9%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
G01 Antifongiques et antiseptiques	28	28	26	24	23	-2,2%
G02 Autres médicaments	60	58	62	65	69	9,5%
G03 Hormones sexuelles	575	568	540	525	517	0,3%
G04 Médic. urologiques	357	377	364	361	366	6,1%
TOTAL :	1 020	1 031	991	974	975	2,5%
% marché officinal	5,5%	5,2%	4,9%	4,7%	4,6%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
G01 Antifongiques et antiseptiques	10	11	11	11	10	11
G02 Autres médicaments	5	5	5	6	5	6
G03 Hormones sexuelles	97	102	102	108	102	93
G04 Médic. urologiques	12	13	14	14	15	17
TOTAL :	125	131	132	139	132	127
% du marché officinal :	4,3%	4,3%	4,4%	4,5%	4,3%	4,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
G01 Antifongiques et antiseptiques	10	10	9	10	10	-0,8%
G02 Autres médicaments	8	7	7	6	6	2,3%
G03 Hormones sexuelles	76	70	67	66	62	-4,3%
G04 Médic. urologiques	17	18	19	20	22	5,8%
TOTAL :	111	105	102	102	100	-2,2%
% marché officinal	3,5%	3,2%	3,3%	3,2%	3,2%	

Evolution des ventes de contraceptifs oraux (G03A), hors contraceptifs d'urgence

unité : million d'euros ou de traitements

	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
CA. Remboursable	37	50	51	53	54	57
C.A. Non Remboursable	93	101	105	112	117	127
TOTAL	131	150	156	165	171	184
Nbre Traitements remboursables	35	37	36	41	38	40
Nbre Traitements non remboursables	23	23	24	26	26	27
TOTAL	59	60	60	67	64	67

unité : million

	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	TCMA 1998-2008
CA. Remboursable	59	56	45	45	48	-2,1%
C.A. Non Remboursable	131	140	148	142	155	1,7%
TOTAL	190	196	196	187	203	0,6%
Nbre Traitements remboursables	40	40	38	38	38	-0,4%
Nbre Traitements non remboursables	26	26	28	27	29	1,2%
TOTAL	66	66	66	65	67	0,2%

Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) – Officines

Des quatre classes qui relèvent des médicaments du système génito-urinaire et des hormones sexuelles, **les hormones sexuelles (G03) et les médicaments urologiques (G04) ont représenté en 2008 plus de 90% des ventes en valeur et 84% des ventes en quantités de la classe entière**. Le taux de croissance global du chiffre d'affaires de la classe (2,5%) a été inférieur à celui de l'ensemble du marché, en raison de la stagnation (+0,3%) des ventes d'hormones sexuelles.

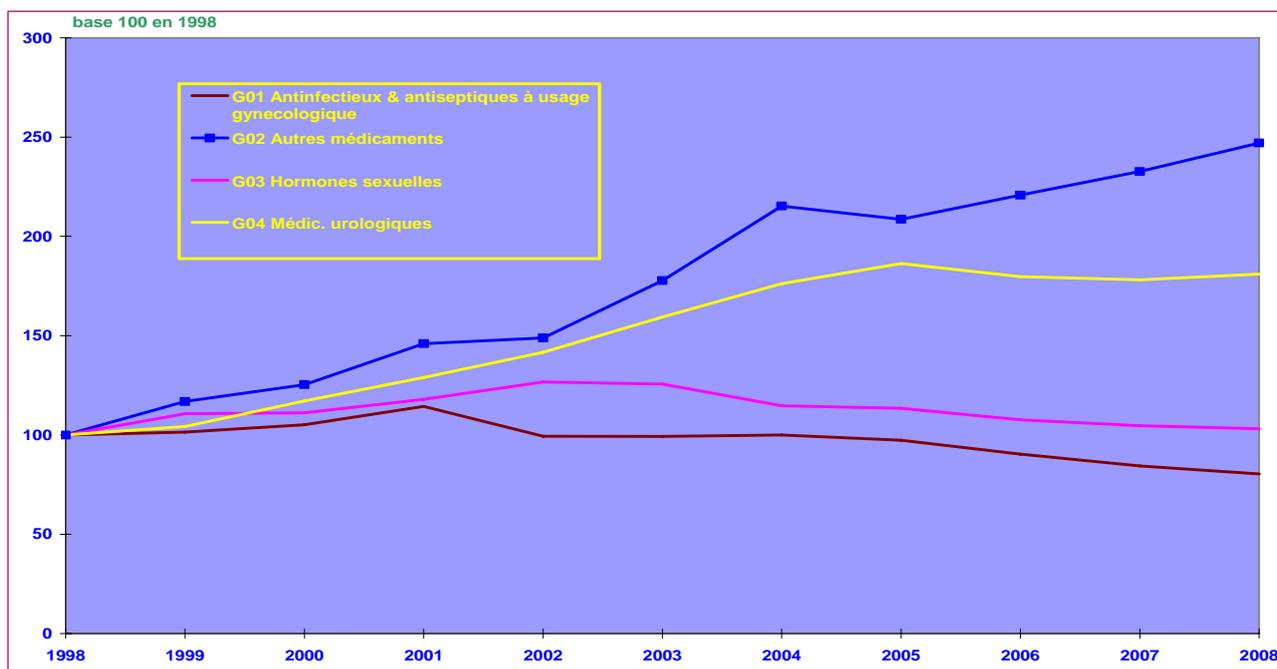
Parmi les hormones sexuelles (G03), la sous-classe des contraceptifs oraux (G03A) présente la particularité de posséder de nombreuses spécialités non remboursables (mais obligatoirement prescrites), détenant une part de marché très importante. Leur chiffre d'affaires représente en effet plus des trois quarts du montant des ventes (voir tableau p.51). Ce marché non remboursable est constitué des contraceptifs les plus récents, dits « de troisième génération », mais aussi de contraceptifs beaucoup plus anciens, dont certains sont des génériques inscrits au Répertoire de l'Afssaps. Ces génériques représentaient 31% des traitements non remboursables en 2008.

Si l'on raisonne exclusivement en nombre de traitements vendus (cf. § 2.2 « Présentation des données »), les spécialités remboursables continuent à être majoritairement prescrites, même si leur part de marché a un peu diminué au cours de la période étudiée.

Quant à la baisse des ventes de l'ensemble de la classe G03, que ce soit en valeur ou en quantités, observée depuis 2003, elle est due à l'impact des recommandations que l'Afssaps a élaborées sur les risques liés à l'utilisation du traitement hormonal substitutif de la ménopause, après publication des résultats de deux études anglo-saxonnes.

Le TCMA des ventes en valeur (6,1%) des médicaments urologiques (G04) demeure un peu plus soutenu que celui de l'ensemble du marché (5,1%). Le chiffre d'affaires de cette classe a cependant diminué au cours de ces trois dernières années, en raison du développement du marché des génériques.

Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles



4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
H01 Hormones hypophysaires	90	112	120	132	145	147
H02 Corticoïdes à usage systém.	84	87	93	91	89	93
H03 Médicaments de la thyroïde	22	24	24	26	29	33
H05 Médic. de l'équilibre calcique	19	17	16	15	14	13
TOTAL :	214	241	253	264	277	285
% du marché officinal :	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,6%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
H01 Hormones hypophysaires	174	194	204	224	255	11,0%
H02 Corticoïdes à usage systém.	95	102	98	98	91	0,8%
H03 Médicaments de la thyroïde	34	39	39	41	44	7,2%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	13	22	39	50	58	12,1%
TOTAL :	316	357	379	414	448	7,6%
% marché officinal	1,7%	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
H01 Hormones hypophysaires	2	2	2	2	2	2
H02 Corticoïdes à usage systém.	30	30	32	31	31	32
H03 Médicaments de la thyroïde	13	15	17	19	21	24
H05 Médic. de l'équilibre calcique	2	2	2	2	1	1
TOTAL :	47	49	52	53	55	59
% du marché officinal :	1,6%	1,6%	1,7%	1,7%	1,8%	1,9%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
H01 Hormones hypophysaires	2	2	1	1	1	-2,9%
H02 Corticoïdes à usage systém.	33	35	35	36	35	1,7%
H03 Médicaments de la thyroïde	25	28	29	31	33	9,3%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1,5	1,3	1,2	1,1	1,0	-6,5%
TOTAL :	61	67	67	70	70	4,1%
% marché officinal	1,9%	2,1%	2,1%	2,2%	2,3%	

Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) - Officines

Les ventes d'hormones systémiques ont progressé en valeur à un rythme beaucoup plus soutenu que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (7,6% en valeur et 4,1% en unités). Cette croissance est principalement due à celle des ventes d'hormones hypophysaires (H01).

La forte progression en valeur (11,0%) des ventes des hormones hypophysaires (H01) s'explique en grande partie par celle des hormones de croissance (H01AC), qui ont bénéficié, au cours de la période étudiée, de nouvelles indications. Elle s'explique également par la forte croissance du marché des antihormones de croissance (H01CB), dont le marché en valeur a triplé entre 1998 et 2008.

La diminution des quantités vendues (-2,9%) de la classe H01 prise dans son ensemble peut, dans ces conditions, surprendre. Elle est due en partie à des changements de conditionnement mais aussi au fait que la consommation dans les autres sous-classes a légèrement diminué.

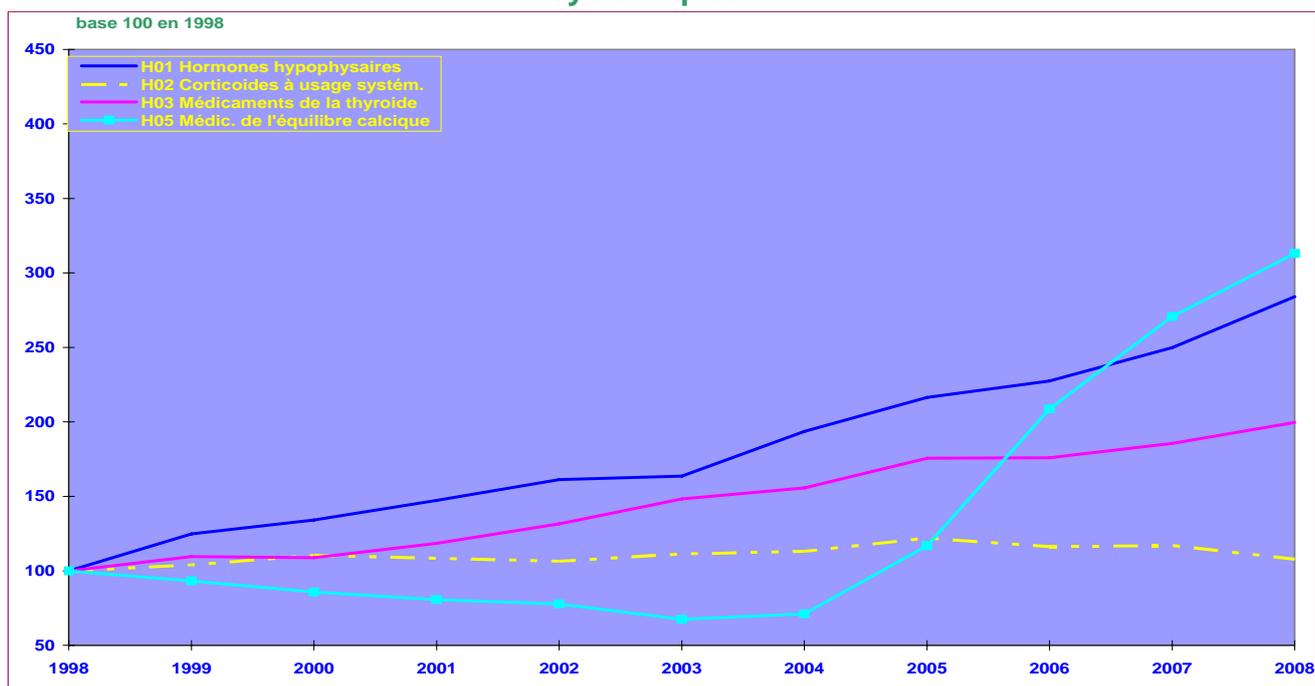
Les ventes de corticoïdes (H02) ont progressé en valeur à un rythme très inférieur à celui du marché général.

Les médicaments de la thyroïde (H03), qui ne constituent qu'un petit marché (44 millions d'euros en 2008), se caractérisent par une progression rapide (9,3%) de leurs quantités vendues. L'un des médicaments de cette classe figure parmi les cinq médicaments les plus vendus en France en 2008.

Les hormones pancréatiques (H04) n'ont fait l'objet d'aucune vente aux officines au cours de la période étudiée : cette classe a donc été retranchée du tableau de la page 53.

Le marché en valeur des médicaments de l'équilibre calcique (H05), qui n'avait cessé de décroître tout au long de la période, augmente de nouveau depuis 2005 du fait de la commercialisation de deux nouvelles substances actives : le tériparatide et le cinacalcet. Les quantités, toutefois, se sont néanmoins inscrites dans une légère tendance à la baisse au cours de ces dernières années.

Figure 19 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Hormones systémiques



4.2.7 Anti-infectieux (J)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
J01 Antibactériens à usage systémique	996	1 009	1 035	1 026	946	911
J02 Antimycosiques	15	23	30	35	37	41
J04 Antimycobactériens	5	5	5	5	5	5
J05 Antiviraux à usage systémique	150	154	221	251	286	283
J06 Immunserums et immunoglobulines	0	0	0	1	1	1
J07 Vaccins	169	165	182	182	193	234
TOTAL :	1 334	1 356	1 473	1 499	1 468	1 475
% du marché officinal :	10,5%	9,8%	10,1%	9,5%	8,9%	8,4%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
J01 Antibactériens à usage systémique	849	876	763	768	669	-3,9%
J02 Antimycosiques	45	48	50	48	36	9,3%
J04 Antimycobactériens	6	6	6	6	6	2,6%
J05 Antiviraux à usage systémique	317	426	603	768	714	16,9%
J06 Immunserums et immunoglobulines	1	3	5	7	8	83,3%
J07 Vaccins	288	314	364	428	596	13,5%
TOTAL :	1 506	1 673	1 792	2 024	2 028	4,3%
% marché officinal :	8,1%	8,4%	8,9%	9,7%	9,6%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
J01 Antibactériens à usage systémique	183	181	174	168	155	145
J02 Antimycosiques	1	1	1	2	2	2
J04 Antimycobactériens	0	0	1	0	0	0
J05 Antiviraux à usage systémique	3	3	3	4	4	4
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,01	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03
J07 Vaccins	25	23	25	24	25	24
TOTAL :	212	210	204	198	186	176
% du marché officinal :	7,3%	6,9%	6,8%	6,4%	6,0%	5,6%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
J01 Antibactériens à usage systémique	134	139	131	134	131	-3,3%
J02 Antimycosiques	2	2	2	2	2	7,5%
J04 Antimycobactériens	0	0	0	0	0	0,8%
J05 Antiviraux à usage systémique	4	5	8	12	6	7,6%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,03	0,18	0,19	0,21	0,17	31,3%
J07 Vaccins	27	27	30	29	31	2,3%
TOTAL :	167	174	172	178	171	-2,2%
% marché officinal :	5,3%	5,3%	5,5%	5,6%	5,5%	

Evolution des ventes de vaccins (J07)

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
C.A remboursable	126	146	166	167	175	218
C.A. non remboursable	44	17	14	14	19	17
Total	169	163	180	182	193	234
Unités vendues remboursables	16	22	24	24	24	24
Unités vendues non remboursables	9	2	1	1	1	1
Total :	25	23	25	24	25	24

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
C.A remboursable	267	296	345	409	560	16,1%
C.A. non remboursable	21	19	19	23	26	-5,0%
Total	288	314	364	432	586	13,2%
Unités vendues remboursables	26	26	29	28	30	6,7%
Unités vendues non remboursables	1	1	1	1	1	-19,9%
Total :	27	27	30	29	31	2,2%

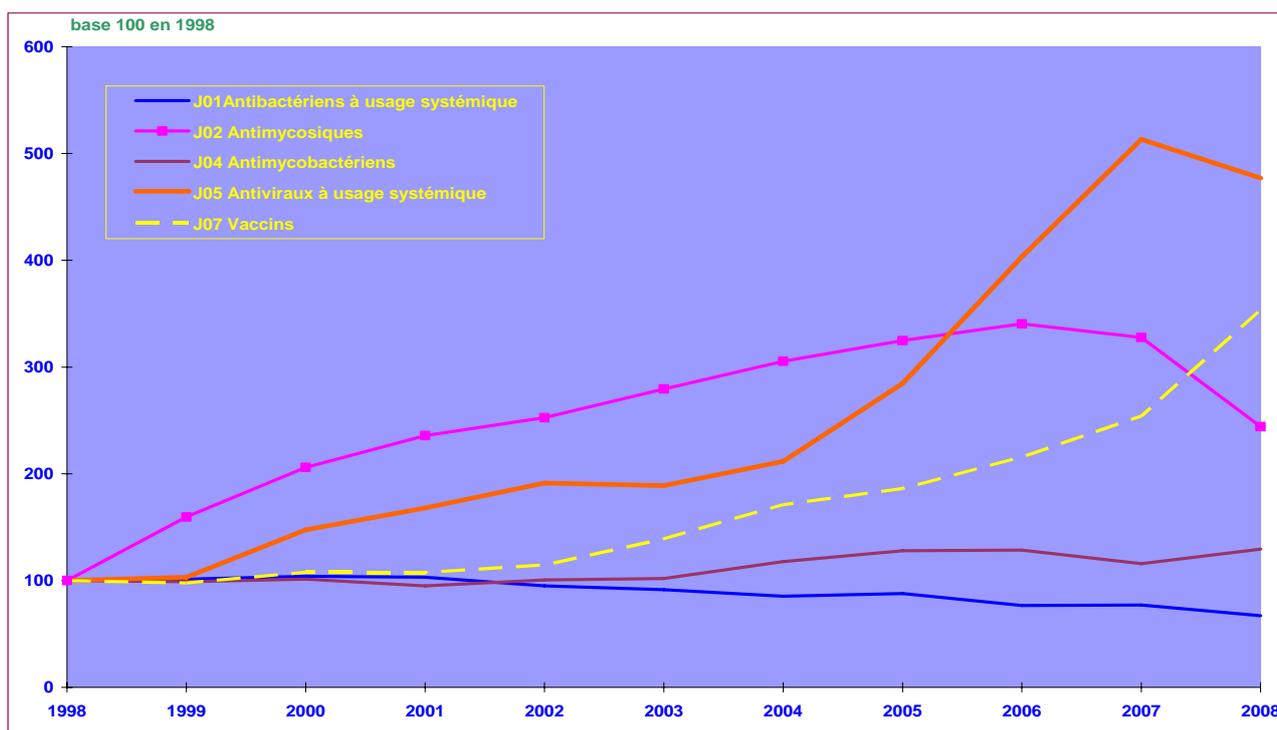
Anti-infectieux (J) – Officines

Que l'on raisonne en chiffre d'affaires ou en nombre d'unités, **les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué au cours de la période étudiée**. La diminution du chiffre d'affaires résulte de la conjonction de trois facteurs qui ont agi successivement ou simultanément : 1° moindres quantités consommées (impact des différentes campagnes et des actions menées en faveur du bon usage des antibiotiques) 2° baisse des prix (liée au développement du marché des génériques dans cette classe) 3° effet de structure (déplacement de la consommation vers des spécialités moins onéreuses). Les résultats 2008, de même que l'analyse en nombre de DDJ présentée en dernière partie, confirment cette tendance.

Les antimycosiques (J02), les antimycobactériens (J04) ainsi que les immunoserums et immunoglobulines (J06) ne représentent, en valeur comme en quantités, qu'une part très modeste des ventes d'anti-infectieux. En revanche, les antiviraux systémiques (J05) se caractérisent par une importante progression de leurs ventes : celles-ci représentaient en 2008 un montant supérieur à celui des ventes d'antibiotiques. Indépendamment de la dynamique propre à cette classe, cette augmentation s'explique par le déplacement (tout d'abord très progressif mais qui s'est fortement accentué au cours de ces dernières années) du marché des antirétroviraux de l'hôpital vers la ville. Ces médicaments présentent en effet la particularité de posséder un double circuit de dispensation : ils sont disponibles en ville et peuvent être rétrocédés par les pharmacies hospitalières.

Les ventes de vaccins ont très faiblement augmenté jusqu'en 2002. Elles ont ensuite progressé à un rythme beaucoup plus soutenu, principalement en raison de la commercialisation d'un nouveau vaccin pneumococcique PREVENAR[®]. La très forte progression des ventes de GARDASIL[®], notamment indiqué dans la prévention du cancer du col de l'utérus dû à certaines infections à papillomavirus humains, constitue cependant le principal facteur explicatif de la progression des ventes en 2008.

Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Anti-infectieux



4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
L01 Antinéoplasiques	12	13	16	13	14	79
L02 Thérapeutique endocrine	159	175	190	221	268	275
L03 Immunostimulants	55	92	124	152	166	278
L04 Immunosuppresseurs	6	21	65	71	74	107
TOTAL :	232	300	394	458	522	739
% du marché officinal :	1,8%	2,2%	2,7%	2,9%	3,2%	4,2%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
L01 Antinéoplasiques	130	163	223	351	382	40,8%
L02 Thérapeutique endocrine	320	391	428	446	444	10,8%
L03 Immunostimulants	393	472	544	586	588	26,8%
L04 Immunosuppresseurs	238	344	418	489	576	59,1%
TOTAL :	1 081	1 370	1 614	1 872	1 990	24,0%
% marché officinal	5,8%	6,9%	8,0%	9,0%	9,5%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
L01 Antinéoplasiques	2	2	2	2	2	2
L02 Thérapeutique endocrine	3	3	3	3	3	3
L03 Immunostimulants	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5
L04 Immunosuppresseurs	0,4	0,6	1,0	1,2	1,3	1,6
TOTAL :	5	6	7	7	7	7
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
L01 Antinéoplasiques	2	2	3	3	3	3,1%
L02 Thérapeutique endocrine	4	4	4	4	4	3,0%
L03 Immunostimulants	0,7	1,2	1,4	1,6	1,7	25,4%
L04 Immunosuppresseurs	2,5	2,8	2,9	3,4	4,1	26,8%
TOTAL :	9	10	11	12	12	8,6%
% marché officinal	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	

Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Officines

En raison des transferts de marché, liés aux levées de réserve hospitalière, la progression des ventes d'antineoplasiques et d'immunomodulateurs a été encore plus rapide en ville qu'à l'hôpital.

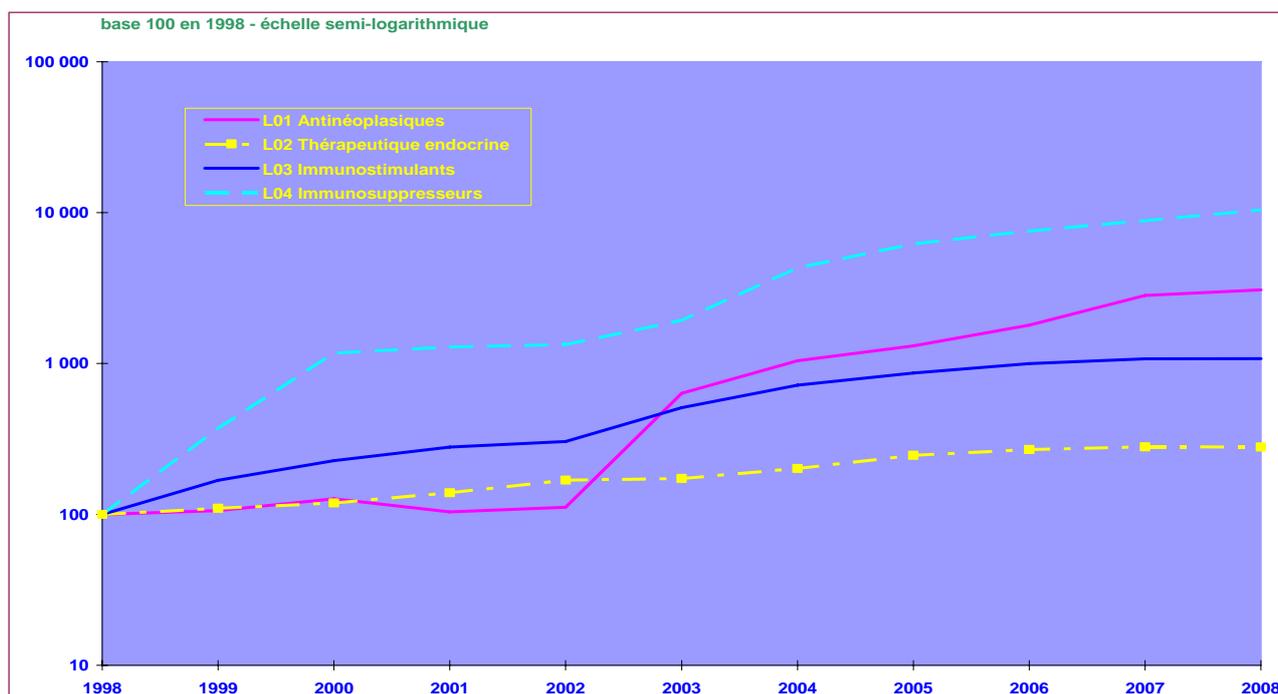
La très forte croissance de la classe L01 « antinéoplasiques » est principalement due à la levée de la réserve hospitalière en 2003 d'une spécialité destinée au traitement des leucémies myéloïdes chroniques, l'imatinib, dont le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté, et, en 2006, d'une spécialité destinée au traitement de certaines formes du cancer bronchique (l'erlotinib).

La classe L02 « thérapeutique endocrine », qui comprend les spécialités destinées au traitement du cancer de la prostate ou du cancer du sein, ne constitue plus que 22% des ventes d'antineoplasiques et d'immunomodulateurs, alors qu'elle en représentait près de 70% au début de la période étudiée. Même si la progression de son chiffre d'affaires a été soutenue (TCMA = 10,8%), elle n'en a pas moins été très inférieure à celle des antinéoplasiques, des immunostimulants et des immunosuppresseurs, ce qui explique la diminution de sa part de marché au sein de la classe L.

Les ventes d'immunomodulateurs (L03) augmentent toujours très rapidement. Comme pour la classe L01, cette croissance est due en grande partie à des reports vers le marché officinal, à la suite de la levée de la réserve hospitalière pour certains interférons indiqués dans le traitement des hépatites et de la sclérose en plaques. Comme les antirétroviraux, les interférons disposent toutefois d'un double circuit de dispensation dans le cadre de la prise en charge des hépatites B et C chroniques.

La progression très importante des ventes d'immunosuppresseurs (L04) a résulté, dans un premier temps, de la commercialisation en officine de plusieurs présentations de ciclosporine, faisant suite à la levée de la réserve hospitalière concernant ce médicament, et, dans un second temps, d'un transfert de l'hôpital vers la ville d'un médicament destiné au traitement de la polyarthrite rhumatoïde.

Figure 21 : Evolution des ventes en officine en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs



4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
M01 Antiinflammatoires	294	315	361	527	549	566
M02 Topiques pour douleurs art.	73	76	78	79	80	81
M03 Myorelaxants	85	78	71	63	63	74
M04 Antigoutteux	20	19	19	19	18	15
M05 Médic. des désordres osseux	54	61	68	87	113	162
M09 Autres médicaments	34	32	31	27	17	24
TOTAL :	559	580	628	801	838	921
% du marché officinal :	4,4%	4,2%	4,3%	5,1%	5,1%	5,2%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
M01 Antiinflammatoires	532	403	406	418	408	3,3%
M02 Topiques pour douleurs art.	84	79	76	79	78	0,7%
M03 Myorelaxants	74	73	57	53	49	-5,4%
M04 Antigoutteux	18	19	18	17	16	-1,9%
M05 Médic. des désordres osseux	215	259	292	326	342	20,4%
M09 Autres médicaments	24	26	17	17	17	-6,8%
TOTAL :	946	860	865	910	911	5,0%
% marché officinal	5,1%	4,3%	4,3%	4,4%	4,3%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
M01 Antiinflammatoires	60	64	65	69	70	73
M02 Topiques pour douleurs art.	39	40	38	36	36	37
M03 Myorelaxants	23	24	22	17	18	22
M04 Antigoutteux	11	11	12	12	12	11
M05 Médic. des désordres osseux	2	2	2	3	4	5
M09 Autres médicaments	18	11	11	10	8	10
TOTAL :	153	152	150	147	148	158
% du marché officinal :	5,2%	5,0%	5,0%	4,8%	4,8%	5,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
M01 Antiinflammatoires	72	70	70	71	69	1,5%
M02 Topiques pour douleurs art.	38	39	37	38	37	-0,6%
M03 Myorelaxants	22	23	21	20	20	-1,3%
M04 Antigoutteux	12	14	14	14	13	1,6%
M05 Médic. des désordres osseux	7	8	9	9	9	17,1%
M09 Autres médicaments	9	10	8	7	7	-9,3%
TOTAL :	159	163	159	159	155	0,2%
% marché officinal	5,1%	5,0%	5,1%	5,0%	5,0%	

Médicaments du muscle et du squelette (M) - Officines

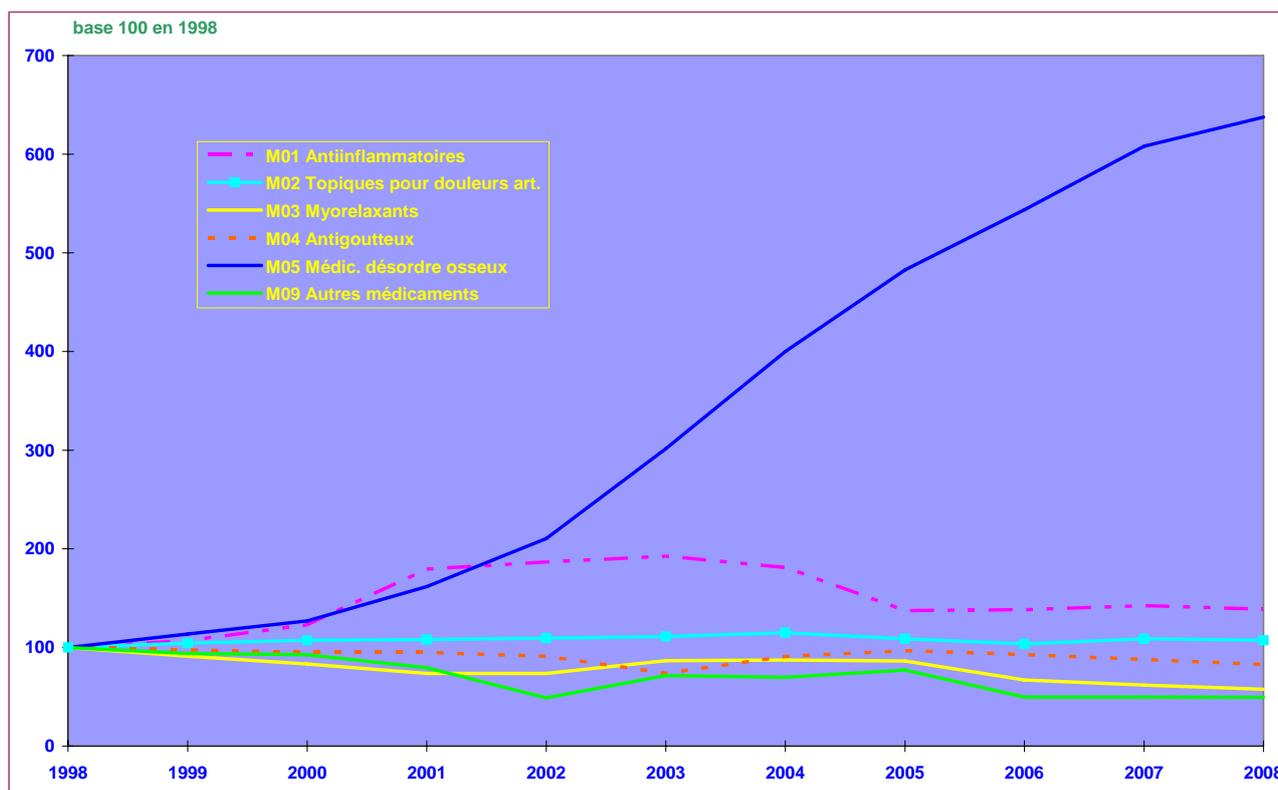
Les ventes en valeur de cette classe de médicaments ont progressé à un rythme presque identique à celui des ventes de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (5,0% contre 5,1%).

Les années 2001 à 2003 avaient été marquées par une très forte croissance des ventes d'anti-inflammatoires (M01), en raison de la commercialisation en France des inhibiteurs de la Cox-2. Aussi le recul du chiffre d'affaires de cette classe est-il directement lié à l'arrêt de commercialisation du rofécoxib en septembre 2004. Entre 2005 et 2008, les ventes d'anti-inflammatoires sont demeurées très stables, que ce soit en valeur ou en quantités.

Les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05), qui ne constituent encore qu'une classe relativement modeste sur le plan économique (342 millions d'euros en 2008), se caractérisent par une progression soutenue de leurs ventes aussi bien en valeur (20,4%) qu'en quantités (17,1%). La classe M05 est presque exclusivement composée de biphosphonates, seuls ou en association, qui sont destinés au traitement de l'ostéoporose postménopausique. L'analyse en nombre de DDJ (cf. p. 120) confirme que la consommation de ces médicaments a très fortement augmenté au cours de la période observée, même si le rythme de progression s'est ralenti depuis 2005.

En ce qui concerne les « autres médicaments » (M09), la tendance à la baisse observée durant ces dix dernières années, a été accentuée par la radiation de la liste des spécialités remboursables du médicament qui était jusqu'alors le plus vendu de cette classe.

Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du muscle et du squelette



4.2.10 Système nerveux (N)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
N01 Anesthésiques	18	17	20	24	28	30
N02 Analgésiques	616	720	752	821	867	917
N03 Antiépileptiques	105	117	131	151	171	204
N04 Antiparkinsoniens	74	82	82	89	96	98
N05 Psycholeptiques	384	443	460	512	533	559
N06 Psychoanaleptiques	578	662	707	761	816	871
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	407	463	495	537	558	583
N07 Autres médicaments	137	152	193	212	209	250
TOTAL :	1 912	2 194	2 345	2 569	2 721	2 929
% du marché officinal :	15,1%	15,9%	16,0%	16,3%	16,5%	16,7%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
N01 Anesthésiques	34	38	41	43	42	9,2%
N02 Analgésiques	948	1003	1010	1061	1059	5,6%
N03 Antiépileptiques	236	263	260	267	309	11,4%
N04 Antiparkinsoniens	97	107	111	116	119	4,8%
N05 Psycholeptiques	585	611	613	649	597	4,5%
N06 Psychoanaleptiques	930	926	901	898	852	3,9%
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	576	540	487	478	466	1,3%
N07 Autres médicaments	249	232	257	302	274	7,2%
TOTAL :	3 079	3 180	3 192	3 337	3 251	5,5%
% marché officinal	16,5%	16,1%	15,9%	16,0%	15,5%	

Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Comprimés et divers	0,1	0,1	1,5	15	18	22
Dispositifs transdermiques	15	19	47	40	29	60
Gommes	6	7	9	10	9	10
TOTAL :	20	26	57	64	56	91

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
Comprimés et divers	16	13	16	55	46	90,3%
Dispositifs transdermiques	52	29	32	37	21	3,7%
Gommes	14	18	20	20	20	13,8%
TOTAL :	83	60	68	112	87	15,8%

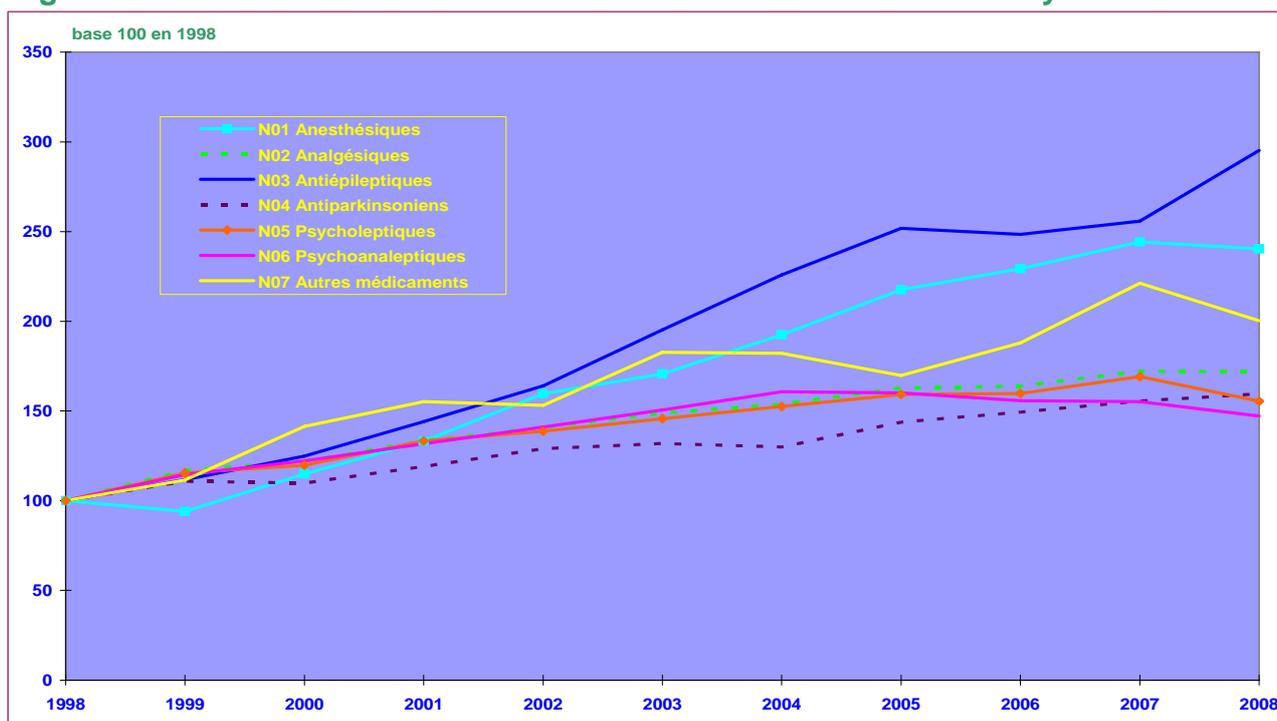
Systeme nerveux (N) – Officines

Les ventes des médicaments du système nerveux ont augmenté à un rythme un peu supérieur à celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques en valeur (5,5% contre 5,1%) mais nettement plus rapide en quantités (3,7%, contre 0,6%). Contrairement à ce qui est habituellement observé, ce ne sont pas les classes dont les parts de marché sont les plus importantes qui sont à l'origine de cette croissance. Elles ont plutôt exercé un effet modérateur.

En effet, les ventes en valeur d'analgésiques (qui regroupent tous les antalgiques) ont progressé au rythme de 5,6%, celles des psycholeptiques de 4,5% et celles des psychoanaleptiques de 3,9%. En revanche, les antiépileptiques, dont le niveau des ventes est encore modeste, se caractérisent par un TCMA élevé en valeur (11,4%), qui est également celui des anesthésiques. Le chiffre d'affaires des autres médicaments (N07) a, pour sa part, augmenté de 7,2%.

Au sein de la classe des psychoanaleptiques, les évolutions ont été très différentes. Les ventes d'antidépresseurs (retracées sur les tableaux des pages 61 et 63) ont progressé, au cours de ces dix dernières années, en moyenne de 1,3% en valeur et de 2,8% en quantités. Depuis 2005, la baisse du chiffre d'affaires est principalement imputable au développement des génériques car les quantités vendues n'ont pas enregistré de baisse significative. La mesure de la consommation en nombre de DDJ montre, au contraire, une progression régulière, à l'exception de l'année 2006 (cf. p. 114).

Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Systeme nerveux



Systeme nerveux (suite)

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
N01 Anesthésiques	4	5	6	7	8	9
N02 Analgésiques	392	430	429	469	486	501
N03 Antiépileptiques	16	17	18	18	19	20
N04 Antiparkinsoniens	11	11	12	13	13	13
N05 Psycholeptiques	150	158	156	159	162	161
N06 Psychoanaleptiques	72	76	75	77	80	83
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	50	54	56	58	61	65
N07 Autres médicaments	17	20	24	27	28	32
TOTAL :	662	717	720	769	797	820
% du marché officinal :	22,6%	23,7%	23,9%	25,0%	25,7%	26,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
N01 Anesthésiques	11	12	13	14	15	13,4%
N02 Analgésiques	522	568	583	628	607	4,5%
N03 Antiépileptiques	21	22	23	24	25	4,5%
N04 Antiparkinsoniens	13	13	13	13	12	1,1%
N05 Psycholeptiques	166	165	165	164	161	0,7%
N06 Psychoanaleptiques	87	88	84	83	82	1,2%
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	61	65	69	69	66	2,8%
N07 Autres médicaments	35	36	40	45	46	10,6%
TOTAL :	854	903	922	972	948	3,7%
% marché officinal	27,1%	27,8%	29,4%	30,4%	30,7%	

Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Comprimés et divers	0	0	0	1	1	0,8
Dispositifs transdermiques	1	1	3	3	2	3,6
Gommes	1	1	1	1	1	1,3
TOTAL :	1	2	4	5	4	6

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
Comprimés et divers	1	1	1	3	2	80,2%
Dispositifs transdermiques	4	2	2	2	1	6,7%
Gommes	2	2	2	2	2	9,9%
TOTAL :	7	5	6	7	6	14,6%

Système nerveux (N) – Officines (suite)

En revanche, les ventes des médicaments de la maladie d'Alzheimer (N06DA), qui ont longtemps contribué à la croissance de la classe N06, ont diminué en valeur comme en quantités en 2008. Les génériques n'ont eu aucun impact sur le chiffre d'affaires de cette classe car aucun n'était commercialisé en 2008.

Les ventes en valeur de la classe N07 (autres médicaments) ont augmenté à un rythme soutenu : 7,2% en moyenne. Leur croissance, sans être « en dents de scie », a toutefois été assez irrégulière. A cet égard, il apparaît que l'évolution saccadée des ventes des médicaments de la dépendance tabagique, qui ne constituent pourtant pas la composante principale de la classe, a influencé celle de la classe toute entière. Leurs ventes ont tout d'abord progressé à la suite du délistage des produits transdermiques (ou patchs), fin 1999, et de la commercialisation de nouvelles substances (bupropion en 2001, varénicline en 2007) qui, elles, sont soumises à prescription. Les tableaux présentés p.61 et p.63 mettent en évidence la part croissante de marché détenue par les dispositifs transdermiques. La vente des comprimés a néanmoins significativement augmenté en 2007 en raison de la part importante du marché que la varénicline a prise. De surcroît, l'Assurance Maladie rembourse, depuis le 1^{er} février 2007, pour un montant maximum de 50 € par an et par bénéficiaire, les traitements par substituts nicotiques (quelle que soit leur forme pharmaceutique). En 2008, les ventes de toutes les formes ont diminué.

Le marché des « traitements substitutifs des pharmacodépendances majeures aux opiacés » (buprénorphine et chlorhydrate de méthadone) a progressé en moyenne de 5,1% en valeur et de 14,1% en quantités entre 1998 et 2008. Toutefois, depuis 2005, le chiffre d'affaires de la classe est en légère diminution (-1% par an), alors que les ventes en unités continuent de progresser.

4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
P01 Antiprotozoaires	16	17	17	17	19	23
P02 Anthelminthiques	1	1	1	1	1	1
P03 Antiparasitaires externes	1	1	1	1	1	1
TOTAL :	18	19	18	19	22	26
% du marché officinal :	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
P01 Antiprotozoaires	24	28	29	33	39	9,2%
P02 Anthelminthiques	1	2	2	4	6	19,4%
P03 Antiparasitaires externes	2	6	4	6	4	15,1%
TOTAL :	27	36	35	43	49	10,4%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	

Unités vendues aux officines

unité : million

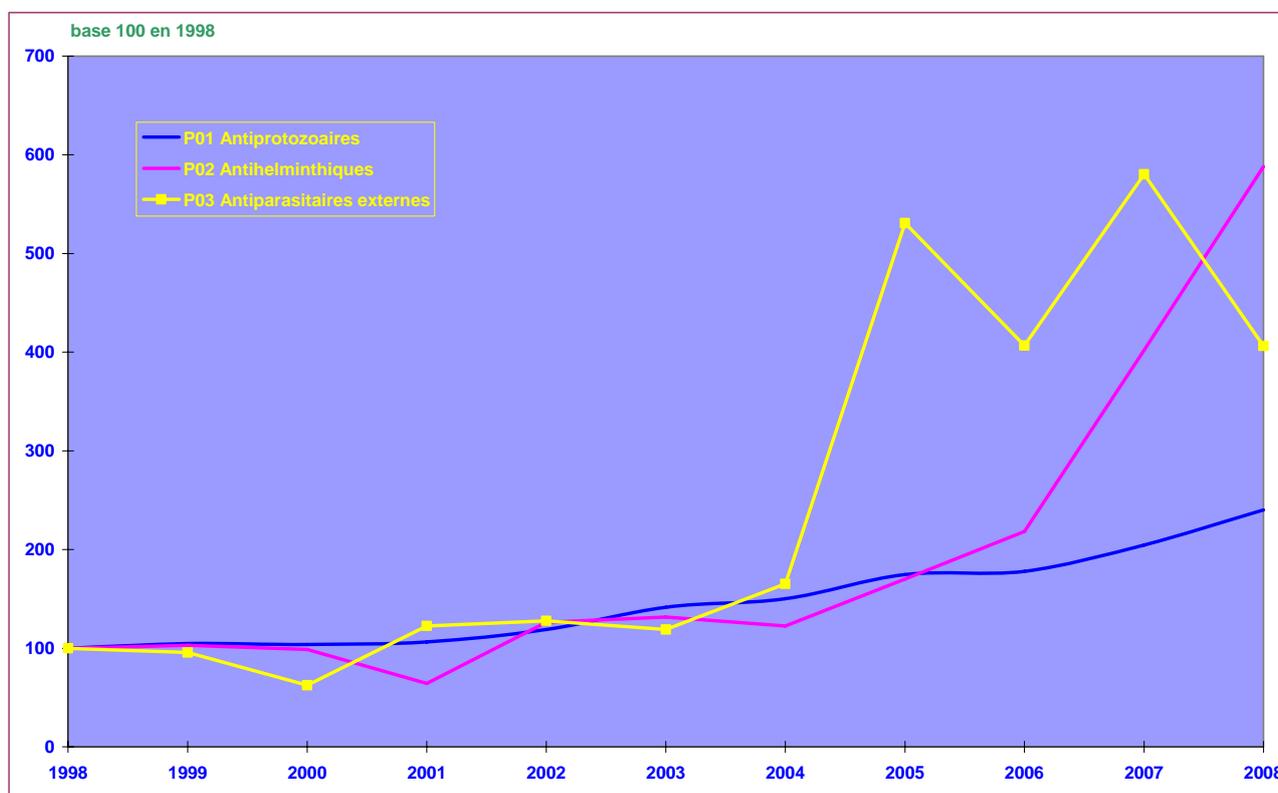
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	3
P02 Anthelminthiques	0	0	0	0	0	0
P03 Antiparasitaires externes	0,3	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3
TOTAL :	3	3	3	3	3	4
% du marché officinal :	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	2,4%
P02 Antihelminthiques	0	0	1	1	1	14,9%
P03 Antiparasitaires externes	0,4	1,3	0,9	1,3	0,8	10,0%
TOTAL :	4	5	4	5	6	5,1%
% marché officinal	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	

Antiparasitaires et insecticides (P) - Officines

Les ventes des antiparasitaires et des insecticides représentent globalement les plus faibles montants de l'ensemble du marché pharmaceutique officinal. Cette classe se caractérise également par un nombre très restreint de spécialités commercialisées en officine : trente-cinq médicaments correspondant à une soixantaine de présentations en 2008. Les ventes d'antiprotozoaires (P01) - essentiellement constituées d'antipaludiques et d'antiamibiens - représentaient en 2008 près de 80% du chiffre d'affaires de la classe. Leur croissance en valeur – très soutenue en 2007 et en 2008 - est due à la progression des ventes des médicaments antipaludiques (qui ne sont pas remboursables aux assurés sociaux).

Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Antiparasitaires et insecticides



4.2.12 Système respiratoire (R)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
R01 Préparations nasales	146	161	177	190	190	198
R02 Préparations pour la gorge	119	123	120	117	108	119
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	449	498	584	666	704	797
R05 Médic. Rhume et toux	239	237	226	209	199	207
R06 Antihistaminiques à usage systémique	177	189	201	209	216	229
R07 Autres médicaments	44	41	38	36	31	29
TOTAL :	1 175	1 249	1 346	1 426	1 449	1 580
% du marché officinal :	9,3%	9,1%	9,2%	9,1%	8,8%	9,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
R01 Préparations nasales	196	200	203	219	219	4,1%
R02 Préparations pour la gorge	134	120	95	98	105	-1,2%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	849	892	926	1 033	1 024	8,6%
R05 Médic. Rhume et toux	180	203	151	157	156	-4,2%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	244	246	241	249	230	2,7%
R07 Autres médicaments	28	16	3	2	2	-25,4%
TOTAL :	1 632	1 676	1 619	1 757	1 737	4,0%
% marché officinal	8,8%	8,5%	8,1%	8,4%	8,3%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
R01 Préparations nasales	78	78	78	80	78	77
R02 Préparations pour la gorge	52	56	53	53	51	57
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	43	45	48	48	46	48
R05 Médic. Rhume et toux	125	126	121	114	110	114
R06 Antihistaminiques à usage systémique	52	53	56	57	58	57
R07 Autres médicaments	12	11	11	10	10	9
TOTAL :	363	369	368	363	353	362
% du marché officinal :	12,4%	12,2%	12,2%	11,8%	11,4%	11,5%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
R01 Préparations nasales	74	76	73	78	77	-0,1%
R02 Préparations pour la gorge	62	55	43	43	39	-2,9%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	48	51	55	56	50	1,3%
R05 Médic. Rhume et toux	98	106	71	76	73	-5,2%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	57	59	59	63	62	1,7%
R07 Autres médicaments	8	5	1	0	0	-29,4%
TOTAL :	347	352	303	315	301	-1,9%
% marché officinal	11,0%	10,9%	9,7%	9,9%	9,7%	

Système respiratoire (R) - Officines

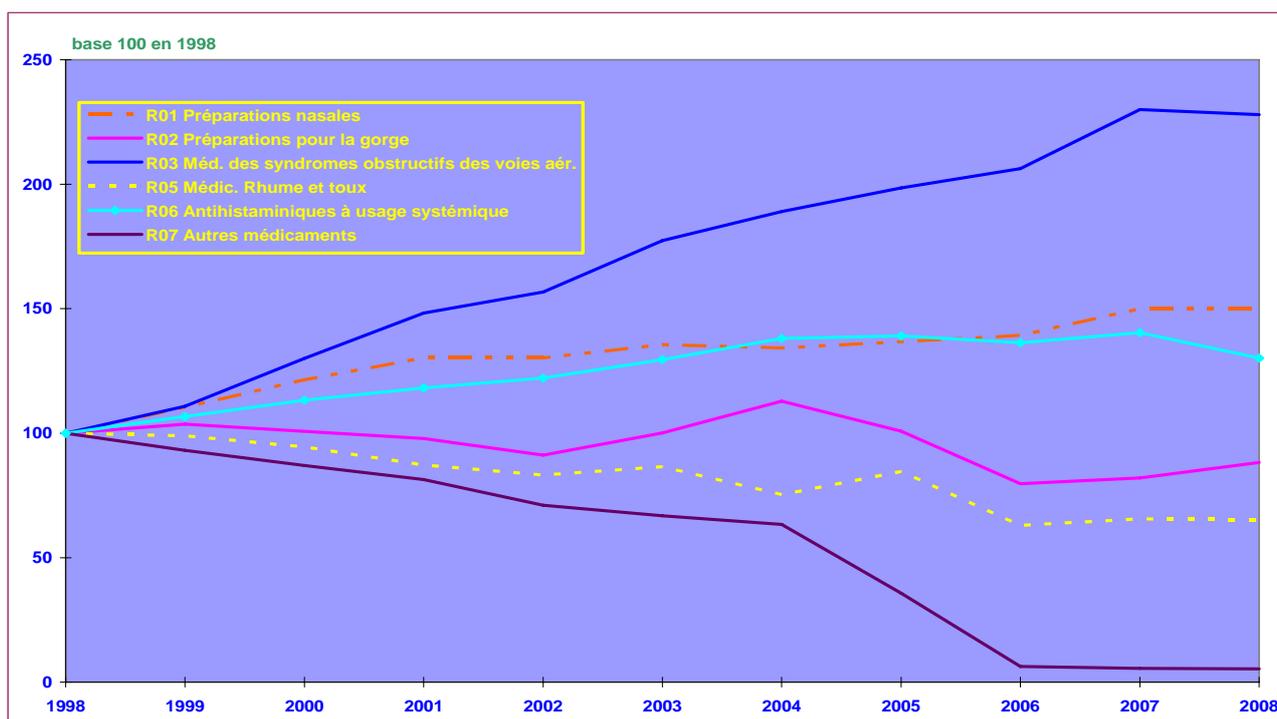
La pathologie asthmatique constitue une part de plus en plus importante du chiffre d'affaires de la classe « système respiratoire ». En effet, les ventes de médicaments antiasthmatiques représentaient un peu plus de 38% de celles du système respiratoire en 1998 et plus de 59% en 2008. Toutefois, si le TCMA des antiasthmatiques en officine est de 8,6%, en valeur, il est de 1,3% en quantités. Ce dernier taux de croissance peut apparaître assez modéré dans la mesure où une étude de l'IRDES¹, réalisée à partir des données de l'Enquête Santé Protection Sociale, révèle une augmentation de l'asthme déclaré. Environ 6,7% de la population déclarait en souffrir en 2006.

L'augmentation des ventes des antiasthmatiques aux officines est liée à celle de la composante la plus importante de la classe : les adrénérgiques pour inhalations (R03A). Pour les années 2006 et 2007, il faut également prendre en compte la forte augmentation des ventes des anticholinergiques (R03BB), qui résulte de deux facteurs : 1° tout d'abord, et à titre principal, la commercialisation du tiotropium, nouvelle substance destinée à soulager les symptômes des patients présentant une bronchopneumopathie chronique obstructive 2° la levée de la réserve hospitalière concernant les solutions pour inhalation par nébuliseur.

Pour l'ensemble de la période, les ventes de préparations nasales (R01) ont augmenté en valeur à un rythme plus modéré que l'ensemble des spécialités vendues aux officines. Malgré la reprise observée en 2005 (beaucoup plus apparente que réelle puisqu'elle résulte de la levée de la réserve hospitalière d'une spécialité aux indications très spécifiques, provoquant un transfert partiel de marché), les ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) ont diminué entre 1998 et 2008, que ce soit en valeur ou en quantités. Les déremboursements intervenus début 2006 ont accentué cette tendance à la baisse, qui semble toutefois s'être interrompue.

¹ Publiée dans le n°138 de Question d'économie de la santé : « L'asthme en France en 2006 : prévalence et contrôle des symptômes ».

Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Système respiratoire



4.2.13 Organes sensoriels (S)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
S01 Médicaments ophtalmologiques	202	224	249	295	320	349
S02 Médicaments otologiques	14	15	15	15	15	16
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	216	238	264	311	335	366
% du marché officinal :	1,7%	1,7%	1,8%	2,0%	2,0%	2,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
S01 Médicaments ophtalmologiques	356	379	411	464	538	10,3%
S02 Médicaments otologiques	16	17	18	18	19	2,8%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	n.s.
TOTAL :	372	397	429	482	556	9,9%
% marché officinal	2,0%	2,0%	2,1%	2,3%	2,6%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
S01 Médicaments ophtalmologiques	91	90	89	88	87	87
S02 Médicaments otologiques	8	8	8	8	7	8
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0	0	0	0	0	0
TOTAL :	99	98	96	96	95	95
% du marché officinal :	3,4%	3,2%	3,2%	3,1%	3,0%	3,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
S01 Médicaments ophtalmologiques	83	85	86	88	86	-0,6%
S02 Médicaments otologiques	7	8	8	8	8	0,2%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0	0	0	0	0	n.s.
TOTAL :	90	92	94	96	93	-0,6%
% marché officinal	2,9%	2,8%	3,0%	3,0%	3,0%	

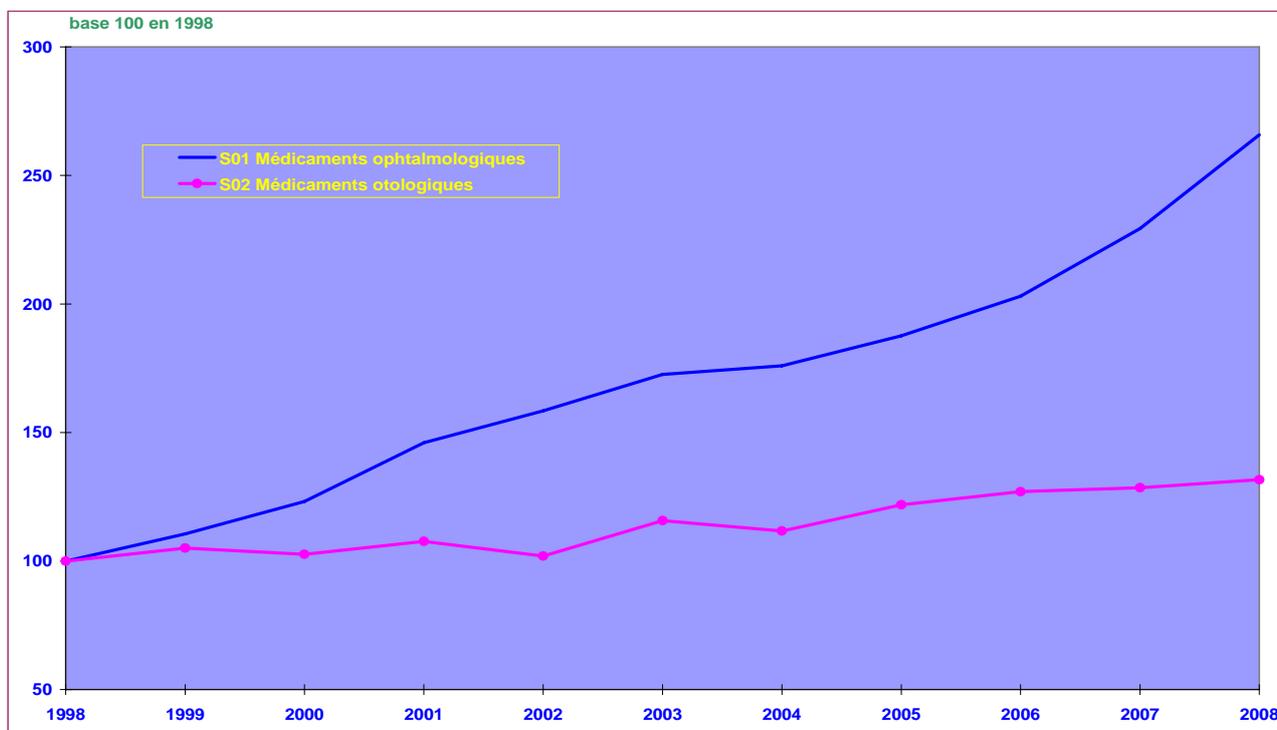
Organes sensoriels (S) - Officines

Les médicaments ophtalmologiques (S01) représentent à eux seuls plus de 96% des ventes en valeur de médicaments des organes sensoriels.

La croissance du chiffre d'affaires des médicaments ophtalmologiques (TCMA = 10,3 %) s'est beaucoup accélérée depuis 2000. Le nombre d'unités vendues a, en revanche, un peu diminué au cours de la période (TCMA = -0,6%). Ces évolutions divergentes résultent notamment de la mise sur le marché de collyres prescrits en deuxième intention (pour les patients atteints d'un glaucome), beaucoup plus onéreux que les autres spécialités de la classe. La forte progression du chiffre d'affaires que l'on observe au début des années 2000 puis en 2007 est due, en grande partie, à la commercialisation en France des médicaments contre la néovascularisation (S01LA), destinés au traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), et qui ont été commercialisés en 2000, 2005 et 2007.

Les préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), dont le montant des ventes a toujours été très faible, ont presque disparu du marché des spécialités pharmaceutiques à la suite du changement de statut de la plupart des médicaments de cette classe. Ceux-ci en effet sont devenus des dispositifs médicaux en 1998 et ne sont donc plus pris en compte dans les statistiques relatives aux spécialités pharmaceutiques. Pour cette raison, l'évolution des ventes de cette classe a été exclue de la figure 26.

Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur-Organes sensoriels



4.2.14 Divers (V)

Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
V01 Allergènes	2	1	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments <i>dont V03AF médic. détoxifiants ds un traitement cytostatique</i>	190	201	202	197	200	214
V04 Médicaments pour diagnostic	5	5	5	5	6	8
V06 Nutriments	21	21	20	19	17	17
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	3	3	5	5	5	4
V08 Produits de contraste	57	63	67	73	79	88
TOTAL :	277	294	300	301	309	332
% du marché officinal :	2,2%	2,1%	2,1%	1,9%	1,9%	1,9%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	-1,6%
V03 Tous autres médicaments <i>dont V03AF médic. détoxifiants ds un traitement cytostatique</i>	231	230	229	259	271	3,6%
V04 Médicaments pour diagnostic	2	2	2	2	2	8,2%
V06 Nutriments	7	5	5	6	5	1,0%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	16	15	14	12	3	-16,6%
V08 produits de contraste	4	4	4	4	3	2,6%
TOTAL :	103	107	125	137	150	10,1%
TOTAL :	361	363	379	419	434	4,6%
% marché officinal	1,9%	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	

Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
V01 Allergènes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique</i>	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
V04 Médicaments pour diagnostic	3	3	3	3	3	2
V06 Nutriments	15	15	14	13	12	12
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	1	2	2	2	2	2
V08 Produits de contraste	3	3	3	3	3	3

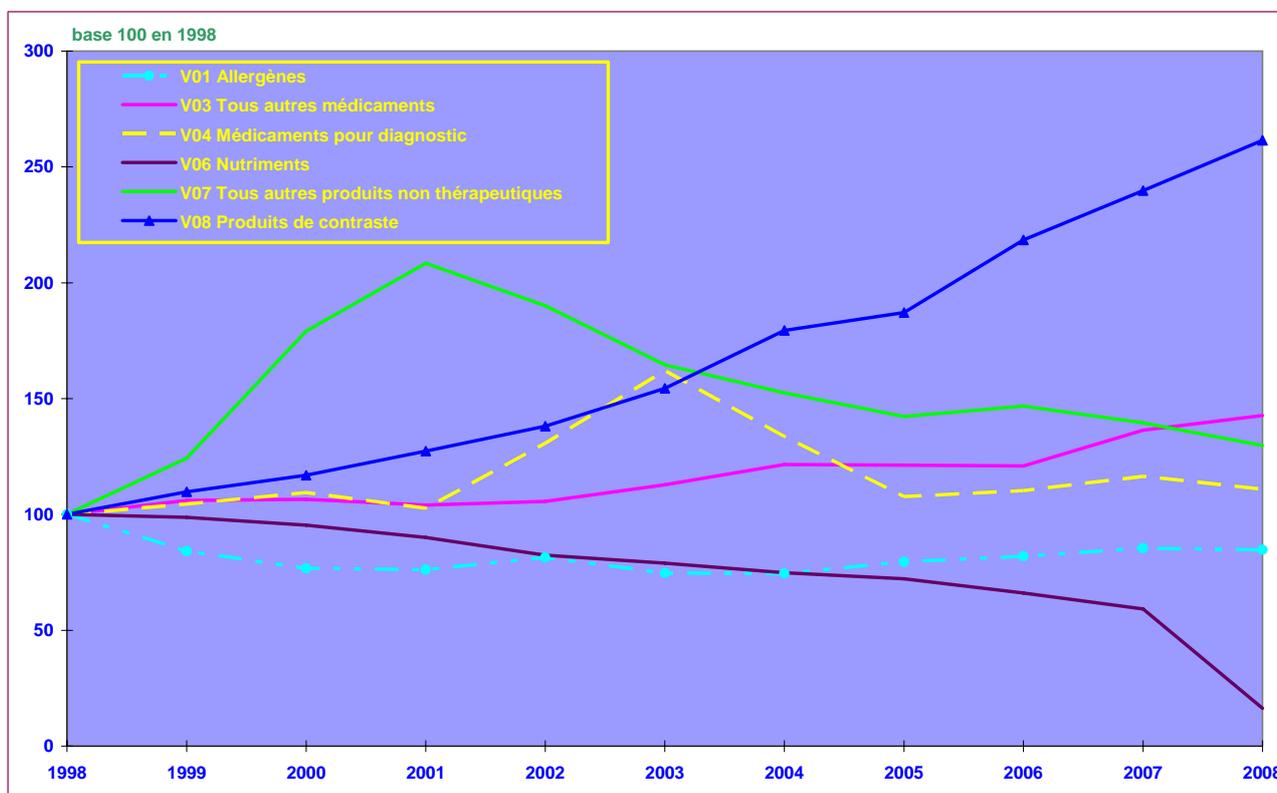
Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
V01 Allergènes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,8%
<i>V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique</i>	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	1,7%
V04 Médicaments pour diagnostic	2	5	1	4	3	0,4%
V06 Nutriments	11	11	10	9	2	-16,5%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	1	1	1	1	1	-2,8%
V08 Produits de contraste	4	4	4	4	5	5,0%

Divers (V) - Officines

Comme son nom l'indique, cette classe regroupe des médicaments aux finalités thérapeutiques très différentes ; aussi ne serait-il guère pertinent de procéder à une comparaison des évolutions respectives des ventes des sous-ensembles qui la composent. De surcroît, au sein de ces médicaments « divers », il existe une classe – V03 « tous autres médicaments » – constituée elle-même de tous les médicaments non classés ailleurs et qui présente de ce fait une très grande hétérogénéité. Elle comprend, par exemple, les gaz médicaux, quelques médicaments qui ont des indications en cancérologie, certaines solutions pour perfusion. Aussi n'a-t-il pas été jugé utile d'indiquer les montants en quantités de la classe V03, mais seulement celle des médicaments classés en V03AF, c'est-à-dire « les médicaments détoxifiants dans un traitement cytotatique » (au demeurant bien davantage utilisés à l'hôpital qu'en ville). Pour la même raison, le montant total des unités vendues de tous les médicaments relevant des médicaments divers n'a pas été reporté sur le tableau de la page 73.

La classe V03 et la classe V08 (produits de contraste) représentaient en 2008 97% du chiffre d'affaires des médicaments « divers ».

Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Divers



4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A L'HOPITAL

4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	2
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	15	16	16	17	19	18
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	14	15	16	17	19	18
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	9	9	9	8	8	8
A04 Antiémétiques	13	17	12	12	14	15
A05 Thérapeutique hépatique	0,5	0,1	0,4	0,5	0,5	0,4
A06 Laxatifs	8	8	8	8	8	9
A07 Antidiarrhéiques	4	4	4	4	4	4
A08 Préparations contre l'obésité	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
A09 Médic. de la digestion	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A10 Médicaments du diabète	4	4	4	3	3	5
A11 Vitamines	4	5	4	5	6	6
A12 Suppléments minéraux	2	2	2	2	3	3
A13 Toniques	0,7	0,9	0,9	1,5	1,7	1,6
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A15 Stimulants de l'appétit	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A16 Autres médicaments	36	35	29	50	66	77
TOTAL :	98	103	91	115	135	148
% du marché hospitalier :	4,2%	4,1%	3,5%	3,7%	3,6%	3,7%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	2,4%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	16	12	11	7	6	-8,3%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	16	12	11	7	6	-8,2%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	8	8	9	9	8	-0,7%
A04 Antiémétiques	17	13	13	12	11	-1,0%
A05 Thérapeutique hépatique	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	-13,9%
A06 Laxatifs	8	8	9	9	9	1,7%
A07 Antidiarrhéiques	4	4	3	4	3	-2,6%
A08 Préparations contre l'obésité	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01	15,7%
A09 Médic. de la digestion	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-3,6%
A10 Médicaments du diabète	4	4	5	7	9	9,3%
A11 Vitamines	6	6	6	6	6	3,4%
A12 Suppléments minéraux	3	3	3	4	5	7,8%
A13 Toniques	1,6	1,9	1,5	1,6	1,7	9,4%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.
A15 Stimulants de l'appétit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.
A16 Autres médicaments	96	105	126	165	193	18,3%
TOTAL :	168	168	188	226	255	10,0%
% marché hospitalier :	3,8%	3,8%	4,1%	4,6%	4,8%	

Voies digestives et métabolisme (A) – Hôpital

Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été - entre 1998 et 2008 - de 12,4%, contre 8,6% pour l'ensemble des spécialités pharmaceutiques vendues aux établissements hospitaliers. Toutefois, une seule classe a significativement contribué à la croissance du chiffre d'affaires de la classe : celle des « autres médicaments » (A16), qui représentait en 2008 les trois quarts tiers des ventes.

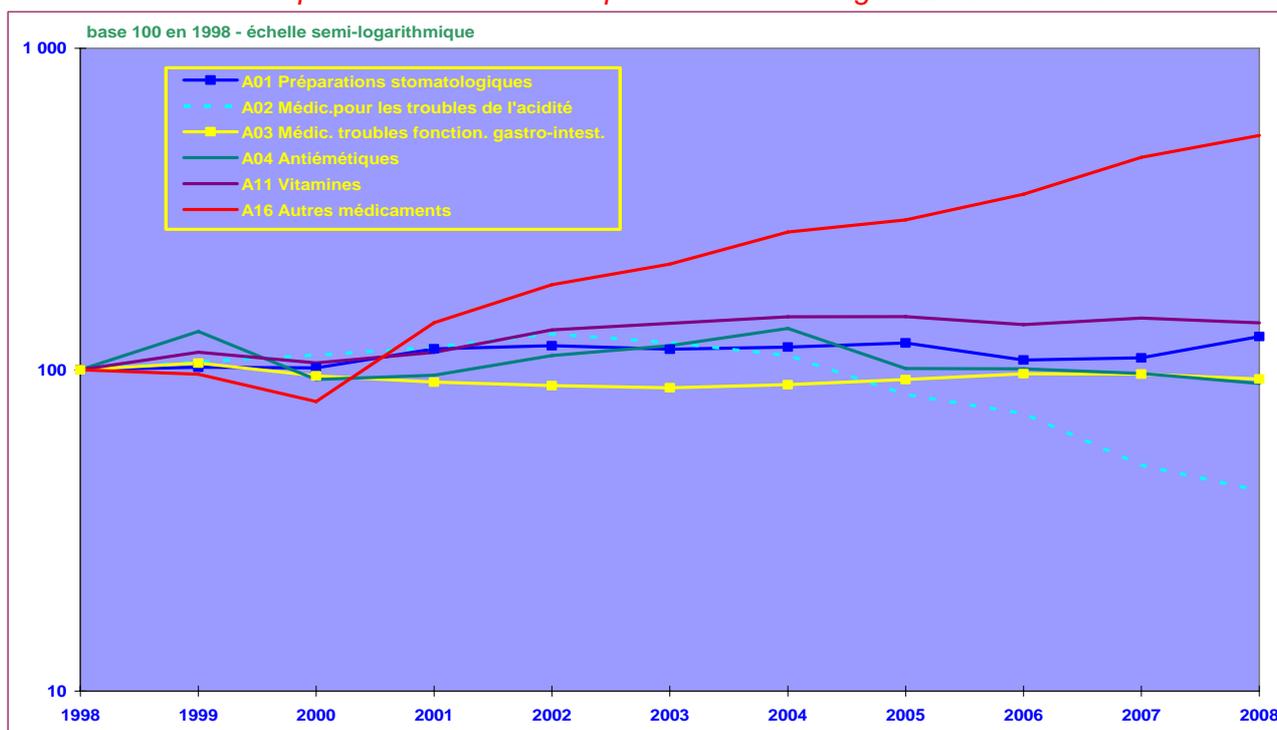
Les antiacides et antiulcéreux (A02) constituent l'une des classes les plus vendues en ville mais ils ne représentent qu'un marché très modeste à l'hôpital.

Les ventes d'antiémétiques (A04) se sont caractérisées par une légère tendance à la baisse tout au long de la période étudiée. Cette évolution résulte des baisses de prix – parfois importantes - enregistrées à l'hôpital pour certains d'entre eux, En effet, les quantités vendues aux établissements hospitaliers ont enregistré une progression.

En début de période, la forte progression du montant des ventes de la classe « autres médicaments » (A16) a été provoquée par la commercialisation d'une spécialité recombinante, remplaçant une spécialité d'origine placentaire du même laboratoire retirée du marché en 1996. La croissance du chiffre d'affaires de cette classe au cours de ces dernières années résulte non seulement de la forte progression des ventes de cette spécialité mais aussi de la commercialisation de nouveaux médicaments orphelins. Au total, la classe A16 compte dix médicaments orphelins.

Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Voies digestives et métabolisme

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 28 afin d'en faciliter la lecture



4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
B01 Antithrombotiques	109	97	86	87	102	117
B02 Antihémorragiques	144	162	168	227	268	315
B03 Préparations antianémiques	78	90	123	182	266	376
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	214	196	187	202	231	239
TOTAL :	545	545	564	699	867	1 048
% du marché hospitalier :	23,5%	21,5%	21,7%	22,6%	23,4%	25,8%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
B01 Antithrombotiques	128	135	147	161	178	5,1%
B02 Antihémorragiques	345	366	410	455	492	13,1%
B03 Préparations antianémiques	441	263	152	157	146	6,4%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	241	264	274	271	274	2,5%
TOTAL :	1 154	1 029	984	1 045	1 090	7,2%
% marché hospitalier :	26,1%	23,5%	21,5%	21,4%	20,6%	

Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
B01 Antithrombotiques	7	7	8	8	8	9
B02 Antihémorragiques	1,0	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9
B03 Préparations antianémiques	2	2	2	2	2	2
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	140	146	143	144	142	131
TOTAL :	149	155	153	155	153	143

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
B01 Antithrombotiques	9	9	9	8	21	11,8%
B02 Antihémorragiques	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	-0,4%
B03 Préparations antianémiques	3	3	3	4	4	9,2%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	125	122	128	143	125	-1,1%
TOTAL :	137	135	141	156	150	0,1%

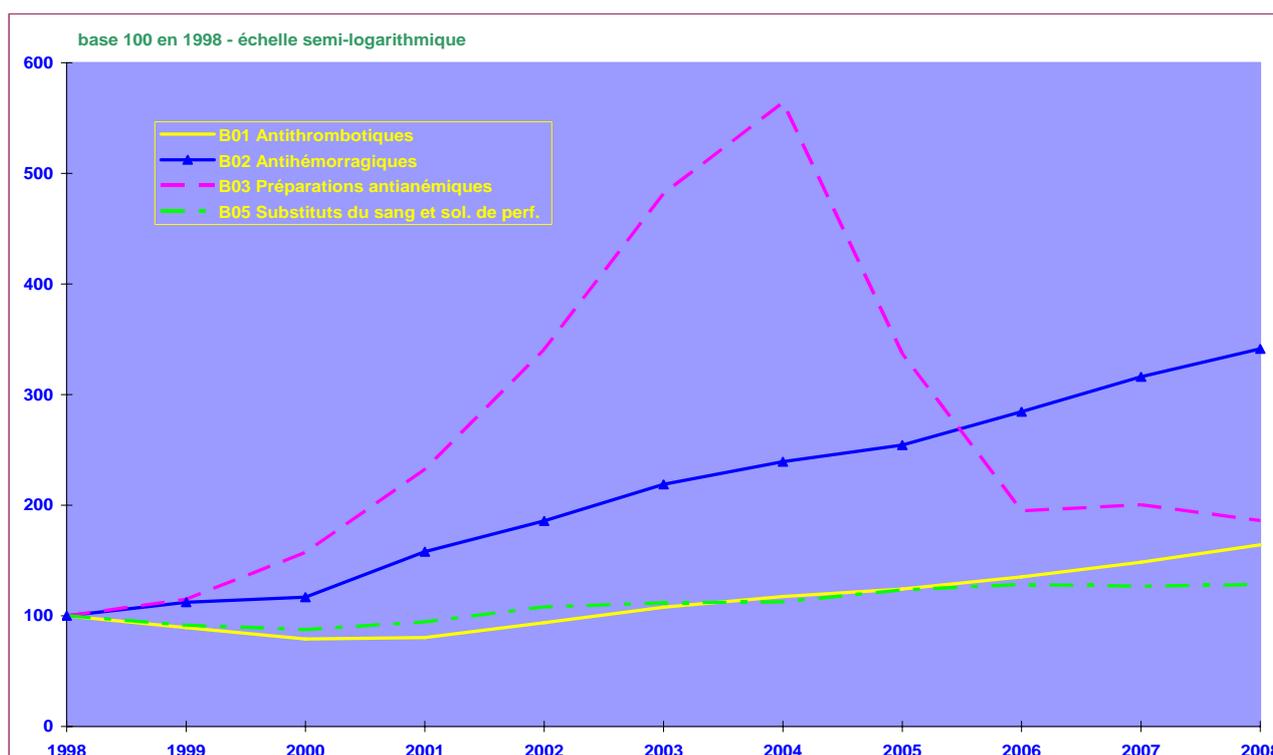
Sang et organes hématopoïétiques (B) - Hôpital

Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques constituent le deuxième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital, derrière les antinéoplasiques. Leur TCMA en valeur a toutefois progressé à un rythme un peu inférieur à celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (7,8% contre 8,6%). Cette croissance relativement modérée est due en partie à des transferts de marché de l'hôpital vers la ville.

Les ventes d'antithrombotiques (B01) ont été simultanément soumises à des effets opposés. Le premier effet résulte de la mise sur le marché de nouvelles spécialités onéreuses, dont les ventes ont rapidement progressé. Le second a pour origine la très forte baisse, observée pendant plusieurs années, du prix de vente des héparines de bas poids moléculaire. Ce mouvement de baisse, résultant de la concurrence entre les laboratoires exploitant ces médicaments, a même conduit à une diminution du chiffre d'affaires de la classe entre 1999 et 2002.

La progression des ventes en valeur d'antihémorragiques (B02) est étroitement corrélée à celle des facteurs de la coagulation sanguine (B02BD) qui représentaient en 2008 près de 92% du chiffre d'affaires de la classe. Si l'on considère l'ensemble de la période, la croissance du chiffre d'affaires des facteurs de la coagulation sanguine résulte à la fois d'un effet-prix mais aussi d'un effet-quantités. En ce qui concerne les préparations antianémiques (B03), la croissance de leurs ventes est due à l'apparition de nouveaux produits à base d'érythropoïétine, fréquemment prescrits aux insuffisants rénaux, aux patients soumis à certaines chimiothérapies et à des malades participant à un programme de transfusions autologues différées. Toutefois, la levée de la réserve hospitalière a entraîné un report très important du marché de l'hôpital vers la ville et explique donc la forte baisse du chiffre d'affaires de la classe B03 enregistrée en 2005 et 2006.

Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Sang et organes hématopoïétiques



4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
C01 Médicaments en cardiologie	33	33	29	24	24	24
C02 Antihypertenseurs	3	3	3	3	9	32
C03 Diurétiques	7	7	7	4	4	4
C04 Vasodilatateurs périphériques	5	5	4	4	4	3
C05 Vasculoprotecteurs	3	2	2	2	2	2
C07 Bêtabloquants	1	2	2	2	2	3
C08 Inhibiteurs calciques	9	9	8	8	8	8
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0	0	0	0	0	1
C10 Hypolipidémiants	1	1	1	1	1	0
TOTAL :	62	62	57	49	53	77
% du marché hospitalier :	2,7%	2,4%	2,2%	1,6%	1,4%	1,9%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
C01 Médicaments en cardiologie	25	25	25	32	32	-0,2%
C02 Antihypertenseurs	52	47	57	68	81	41,4%
C03 Diurétiques	4	5	5	5	6	-1,8%
C04 Vasodilatateurs périphériques	3	3	3	2	1	-14,1%
C05 Vasculoprotecteurs	2	2	2	2	2	-2,2%
C07 Bêtabloquants	3	3	3	3	3	8,8%
C08 Inhibiteurs calciques	10	9	8	8	9	-0,1%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	2	2	1	2	2	18,1%
C10 Hypolipidémiants	1	1	2	3	3	12,2%
TOTAL :	103	97	106	124	139	8,4%
% marché hospitalier :	2,3%	2,2%	2,3%	2,5%	2,6%	

Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
C01 Médicaments en cardiologie	2	2	2	2	2	2
C02 Antihypertenseurs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
C03 Diurétiques	2	3	1	1	1	2
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	2	2	2	1	1
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	1
C07 Bêtabloquants	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
C08 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	1
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5
C10 Hypolipidémiants	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
TOTAL :	9	10	8	9	9	9

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
C01 Médicaments en cardiologie	2	4	5	5	5	7,8%
C02 Antihypertenseurs	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	6,3%
C03 Diurétiques	2	2	2	2	2	-1,3%
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	1	1	1	0	-9,7%
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	-2,9%
C07 Bêtabloquants	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	10,3%
C08 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	2,2%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0,5	0,6	1,2	0,9	1	8,2%
C10 Hypolipidémiants	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	12,8%
TOTAL :	10	12	13	12	12	2,9%

Système cardio-vasculaire (C) - Hôpital

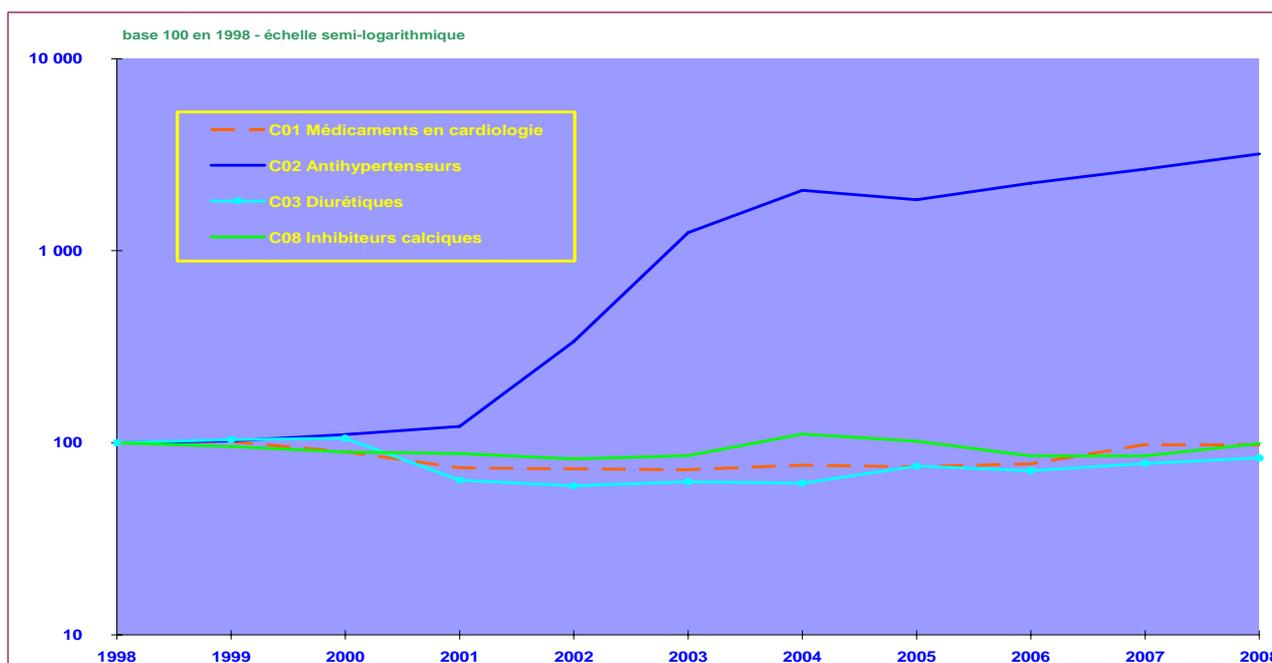
Essentiellement prescrits en médecine ambulatoire, **les médicaments du système cardio-vasculaire ne représentent qu'une faible part de la consommation de médicaments à l'hôpital : 2,6% en 2008.**

Dans plusieurs classes de médicaments relevant du système cardio-vasculaire, les chiffres d'affaires ont diminué au cours de la période étudiée. En revanche, les ventes de médicaments antihypertenseurs (C02) ont très fortement augmenté (+41,4%). Il serait cependant erroné d'en déduire que ces médicaments sont de plus en plus utilisés à l'hôpital. En effet, l'augmentation de ce chiffre d'affaires est essentiellement due à la commercialisation en France d'un médicament destiné au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire. Cette spécialité est classée dans le système ATC parmi les antihypertenseurs (alors qu'une autre spécialité destinée au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire est classée en B01), mais elle constitue un marché tout à fait distinct en raison de ses indications très spécifiques. Il convient donc de ne pas analyser globalement l'évolution des ventes dans cette classe.

Les évolutions enregistrées dans les autres classes, quelle qu'en soit l'importance, n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où elles se rapportent à des montants de ventes faibles, voire très faibles.

Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système cardio-vasculaire

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 30 afin d'en faciliter la lecture



4.3.4 Médicaments dermatologiques (D)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
D01 Antifongiques	2	2	2	2	2	2
D02 Emollients et protecteurs	7	8	8	7	8	8
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	2	2	1	1	1	1
D04 Antiprurigineux	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
D05 Médic. contre le psoriasis	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	3	3	3
D07 Corticoïdes	1	1	1	1	1	1
D08 Antiseptiques et désinfectants	24	25	26	22	28	28
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
TOTAL :	41	43	43	38	45	45
% du marché hospitalier :	1,8%	1,7%	1,6%	1,2%	1,2%	1,1%

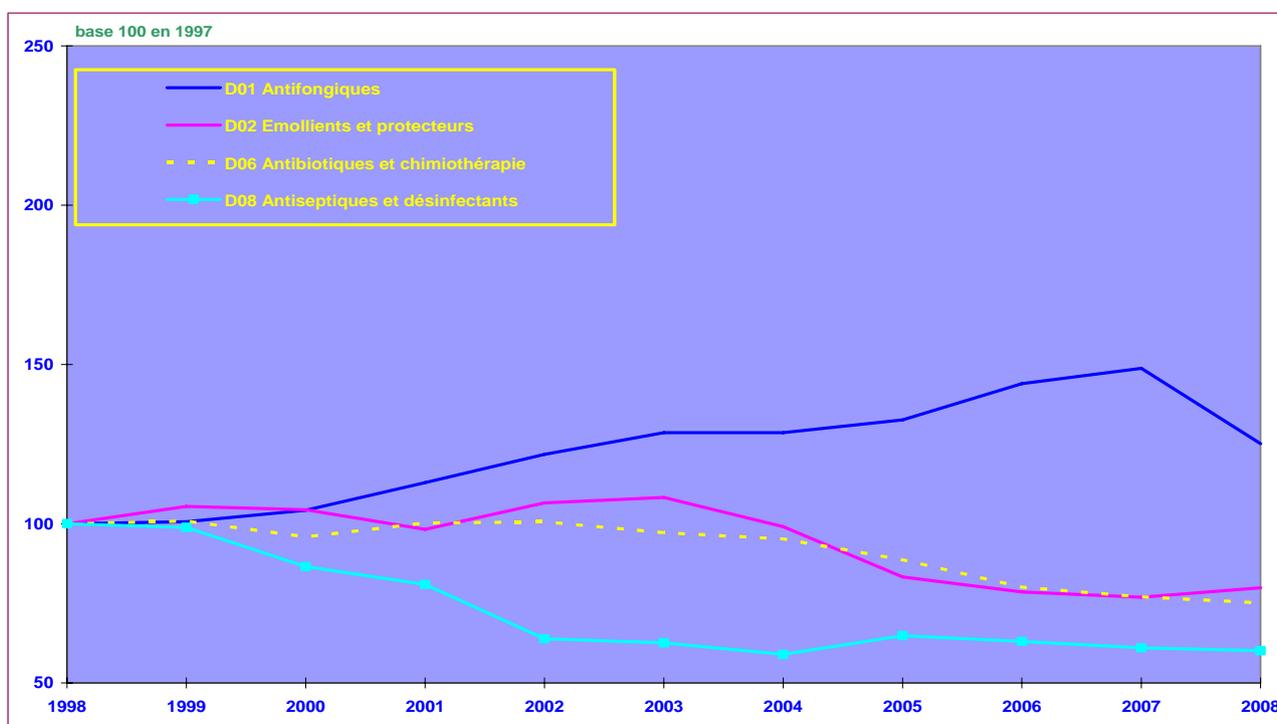
Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
D01 Antifongiques	2	2	3	3	2	2,3%
D02 Emollients et protecteurs	7	6	6	6	6	-2,2%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	1	1	0	0,2	0,3	-17,2%
D04 Antiprurigineux	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	-10,3%
D05 Médic. contre le psoriasis	0,2	0,2	0,2	0,5	0,7	18,0%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	2	2	-2,8%
D07 Corticoïdes	1	2	1	1	1	-2,5%
D08 Antiseptiques et désinfectants	29	32	32	33	33	3,4%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-5,0%
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-15,3%
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-6,0%
TOTAL :	44	46	45	46	47	1,3%
% du marché hospitalier :	1,0%	1,1%	1,0%	0,9%	0,9%	

Médicaments dermatologiques (D) - Hôpital

Les médicaments dermatologiques ne constituent qu'une part de plus en plus faible des ventes aux établissements hospitaliers : 1,8% en 1998 ; 0,9% en 2008.

Les antiseptiques et désinfectants (D08) représentaient en 2008 plus des deux tiers des ventes de médicaments dermatologiques. Leurs ventes ont progressé à un rythme beaucoup moins soutenu que celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (3,4% contre 8,6%). En ce qui concerne les autres classes, leurs marchés ne représentent que des montants très faibles, à l'exception des émoullients et protecteurs (6 millions d'euros en 2008), et il n'est guère possible d'en dégager des tendances significatives.

Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments dermatologiques



4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	1
G02 Autres médicaments	5	6	6	7	8	10
G03 Hormones sexuelles	4	6	6	7	8	9
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	2
TOTAL :	13	15	15	17	19	22
% du marché hospitalier :	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%

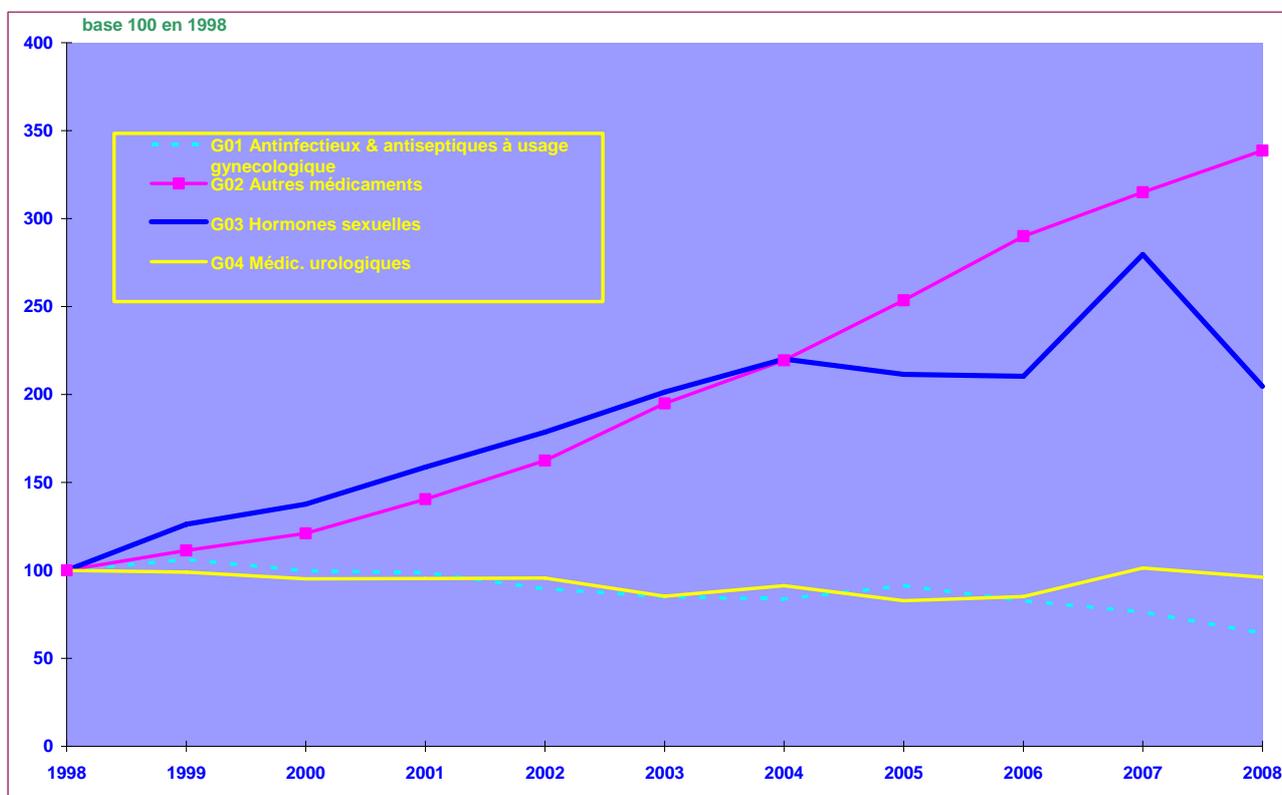
Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	-4,3%
G02 Autres médicaments	11	13	15	16	17	13,0%
G03 Hormones sexuelles	10	9	9	13	9	7,4%
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	-0,4%
TOTAL :	24	25	27	32	29	8,7%
% marché hospitalier :	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	

Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) - Hôpital

Ces médicaments ne représentaient en 2008 que 0,6% des ventes de spécialités pharmaceutiques aux établissements hospitaliers. Les ventes en valeur des autres médicaments (G02) ont néanmoins augmenté à un taux nettement supérieur à celui du marché général (respectivement 13,0% contre 8,6%). Cette progression est imputable, dans une large mesure, à une spécialité commercialisée en 2000 indiquée pour retarder l'accouchement en cas de menace d'accouchement prématuré

Les médicaments du système génito-urinaire et les hormones sexuelles sont des médicaments presque exclusivement prescrits et utilisés en médecine ambulatoire. Leur usage dans les établissements hospitaliers est très limité.

Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles



4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
H01 Hormones hypophysaires	16	12	12	13	14	14
H02 Corticoïdes à usage systém.	12	12	10	9	9	10
H03 Médicaments de la thyroïde	0,3	0,3	0,3	0,3	0,9	0,9
H04 Hormones pancréatiques	3	3	3	3	3	3
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	1	1	1	1
TOTAL :	32	27	26	26	27	28
% du marché hospitalier :	1,4%	1,1%	1,0%	0,8%	0,7%	0,7%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
H01 Hormones hypophysaires	16	18	18	19	18	1,2%
H02 Corticoïdes à usage systém.	10	9	11	11	11	-0,7%
H03 Médicaments de la thyroïde	1,0	1,0	0,9	1,8	1,7	21,1%
H04 Hormones pancréatiques	3	3	4	4	4	3,7%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	10	8	1	1	0,7%
TOTAL :	31	41	40	36	36	1,2%
% marché hospitalier :	0,7%	0,9%	0,9%	0,7%	0,7%	

Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) – Hôpital

Les ventes des hormones systémiques ont faiblement augmenté au cours de la période étudiée. Elles ne représentaient plus en 2008 que 0,7% des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers, contre 1,4% en 1998.

La stagnation du chiffre d'affaires de la classe des hormones hypophysaires, hypothalamiques et analogues (H01) s'explique par le fait que la principale composante de la classe - les hormones de croissance recombinantes - s'est, depuis 1997, totalement reportée de l'hôpital vers la ville.

La classe des corticoïdes à usage systémique (H02) se caractérise par la grande stabilité de ses ventes depuis 2000.

Quant à la classe H05 (médicaments de l'équilibre calcique), son chiffre d'affaires a fortement augmenté en 2005 et 2006, en raison de la commercialisation d'une nouvelle spécialité destinée au traitement de l'hypercalcémie chez les patients atteints d'un cancer de la parathyroïde. La baisse enregistrée en 2007 et en 2008 résulte d'un transfert presque complet du marché de ce médicament de l'hôpital vers la ville.

Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Hormones systémiques



4.3.7 Anti-infectieux (J)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
J01 Antibactériens à usage systémique	208	213	200	213	293	220
J02 Antimycosiques	32	34	37	47	61	87
J04 Antimycobactériens	1	2	2	2	3	2
J05 Antiviraux à usage systémique	258	319	337	347	357	439
J06 Immunserums et immunoglobulines	42	46	58	79	92	115
J07 Vaccins	31	28	29	29	37	31
TOTAL :	572	641	662	716	843	894
% du marché hospitalier :	24,7%	25,4%	25,5%	23,2%	22,7%	22,0%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
J01 Antibactériens à usage systémique	218	218	207	186	174	-1,8%
J02 Antimycosiques	100	119	129	132	140	15,9%
J04 Antimycobactériens	2	2	2	2	2	4,7%
J05 Antiviraux à usage systémique	470	393	348	345	381	4,0%
J06 Immunserums et immunoglobulines	131	151	168	208	236	18,9%
J07 Vaccins	15	19	23	25	27	-1,2%
TOTAL :	936	902	877	898	961	5,3%
% marché hospitalier :	21,1%	20,6%	19,1%	18,4%	18,2%	

Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
J01 Antibactériens à usage systémique	22	23	21	20	26	20
J02 Antimycosiques	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
J04 Antimycobactériens	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4
J05 Antiviraux à usage systémique	2	3	3	2	2	2
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
J07 Vaccins	3	2	2	2	3	2
TOTAL :	28	30	27	26	32	26

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
J01 Antibactériens à usage systémique	19	20	20	19	19	-1,4%
J02 Antimycosiques	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,1%
J04 Antimycobactériens	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	2,6%
J05 Antiviraux à usage systémique	2	2	1	1	1	-4,3%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,5	0,6	0,8	1,1	1,0	10,3%
J07 Vaccins	1	2	2	2	3	-0,5%
TOTAL :	24	25	26	25	25	-1,1%

Anti-infectieux (J) - Hôpital

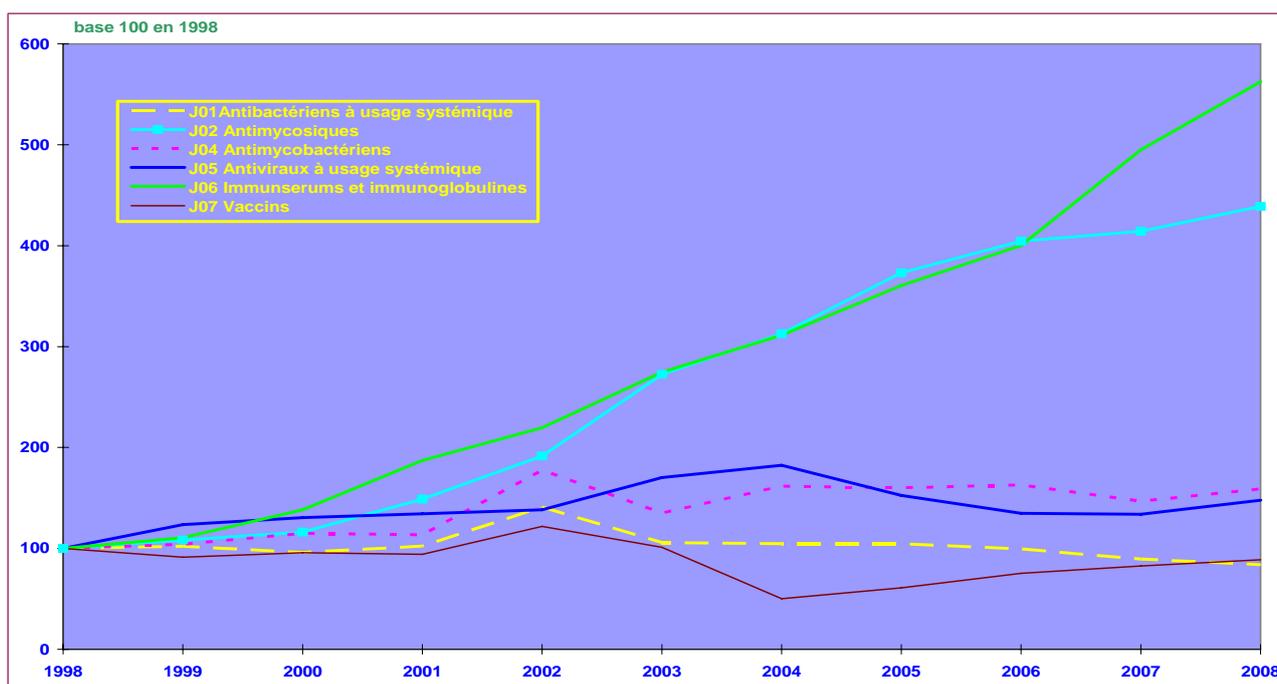
Les anti-infectieux représentent le troisième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital : 18,2% en 2008. Leur part a néanmoins fortement diminué au cours de ces dix dernières années.

Entre 1998 et 2008, les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué en valeur (TCMA = -1,8%) et en quantités (TCMA = -1,4%). Rappelons que les données 2002 sont tout à fait atypiques, en raison des achats très importants de fluoroquinolones effectués dans le cadre du plan BIOTOX. Par ailleurs, une mesure de la consommation en DDJ fait ressortir encore plus nettement la baisse significative du niveau de la consommation (cf. partie 5).

Les ventes en valeur d'antiviraux systémiques ont fortement augmenté jusqu'en 2004, diminué d'un quart au cours des deux années suivantes, se sont stabilisées en 2007 et ont de nouveau progressé en 2008. La baisse enregistrée en 2005 et 2006 ne peut pas être imputée à la levée de la réserve hospitalière car les antirétroviraux bénéficient d'un double circuit de dispensation (cf. p.58) depuis 1997. Elle résulte de la diminution importante de la part des médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières. Ce transfert de marché a donc fortement atténué l'impact sur le chiffre d'affaires global de la classe de l'arrivée d'une nouvelle association d'antiviraux (emtricitabine et ténofovir) dont la progression des ventes a été rapide. De surcroît, la commercialisation d'un nouvel antirétroviral en 2008, le raltégravir, a contribué à une reprise significative des ventes (+10,4% en valeur).

Les ventes d'immunoserums et d'immunoglobulines (J06) ont constamment augmenté en raison de l'introduction de nouvelles spécialités à partir de 1996. L'évolution des ventes de vaccins (J07) a été irrégulière, marquée par des mouvements de baisse parfois très accentués, comme en 2004, puis par une reprise en fin de période, en grande partie liée à la commercialisation d'un vaccin pneumococcique. Il sera rappelé que les ventes déclarées à l'Afssaps ne concernent pas seulement les hôpitaux mais incluent l'ensemble des collectivités, publiques ou privées (notamment les centres de vaccination).

Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Anti-infectieux



4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
LD1 Antinéoplasiques	251	317	363	472	629	721
LD2 Thérapeutique endocrine	1	1	1	1	1	1
LD3 Immunostimulants	97	101	112	198	247	140
LD4 Immunosuppresseurs	91	89	58	88	142	167
TOTAL :	440	508	533	759	1 018	1 030
% du marché hospitalier :	19,0%	20,1%	20,5%	24,6%	27,5%	25,4%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
LD1 Antinéoplasiques	906	1 074	1 308	1 412	1 591	20,3%
LD2 Thérapeutique endocrine	1	3	1	1	2	6,6%
LD3 Immunostimulants	99	52	37	31	29	-11,3%
LD4 Immunosuppresseurs	157	129	148	188	282	12,0%
TOTAL :	1 163	1 258	1 493	1 631	1 904	15,8%
% marché hospitalier :	26,3%	28,7%	32,6%	33,4%	36,0%	

Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
LD1 Antinéoplasiques	3	3	3	4	5	5
LD2 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
LD3 Immunostimulants	0,9	0,6	0,4	0,4	0,4	0,3
LD4 Immunosuppresseurs	0,7	0,7	0,4	0,5	0,7	0,7
TOTAL :	4	5	4	5	6	6
% marché hospitalier :						

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
LD1 Antinéoplasiques	5	6	6	6	6	7,5%
LD2 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	4,0%
LD3 Immunostimulants	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	-15,7%
LD4 Immunosuppresseurs	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	-2,3%
TOTAL :	6	6	7	7	7	3,9%
% marché hospitalier :						

Evolution des ventes d'antineoplasiques

unité : million d'euros

	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
LD1A Agents alkylants	12	15	19	22	28	32
LD1B Antimétabolites	29	34	44	60	77	86
LD1C Alcaloïdes végétaux & autres médic.d'origine nat.	94	123	139	173	204	245
LD1D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	37	42	43	56	60	66
LD1X Autres antinéoplasiques	78	104	118	162	260	292
TOTAL :	251	317	363	472	629	721

	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	TCMA 1998- 2008
LD1A Agents alkylants	43	51	52	54	60	16,9%
LD1B Antimétabolites	106	144	137	145	172	19,6%
LD1C Alcaloïdes végétaux & autres médic.d'origine nat.	295	267	253	236	230	9,4%
LD1D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	72	62	67	65	54	3,8%
LD1X Autres antinéoplasiques	390	550	799	912	1 075	30,0%
TOTAL :	906	1 074	1 308	1 412	1 591	20,3%

Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Hôpital

Les antinéoplasiques et immunomodulateurs constituent la classe dont le taux de croissance a été le plus élevé entre 1998 et 2008, malgré le transfert de marché de l'hôpital vers la ville de certains immunostimulants (L03) et d'immunosuppresseurs (L04). Depuis 2004, le cancer constitue la cause de décès la plus fréquente, devant les maladies cardio-vasculaires¹.

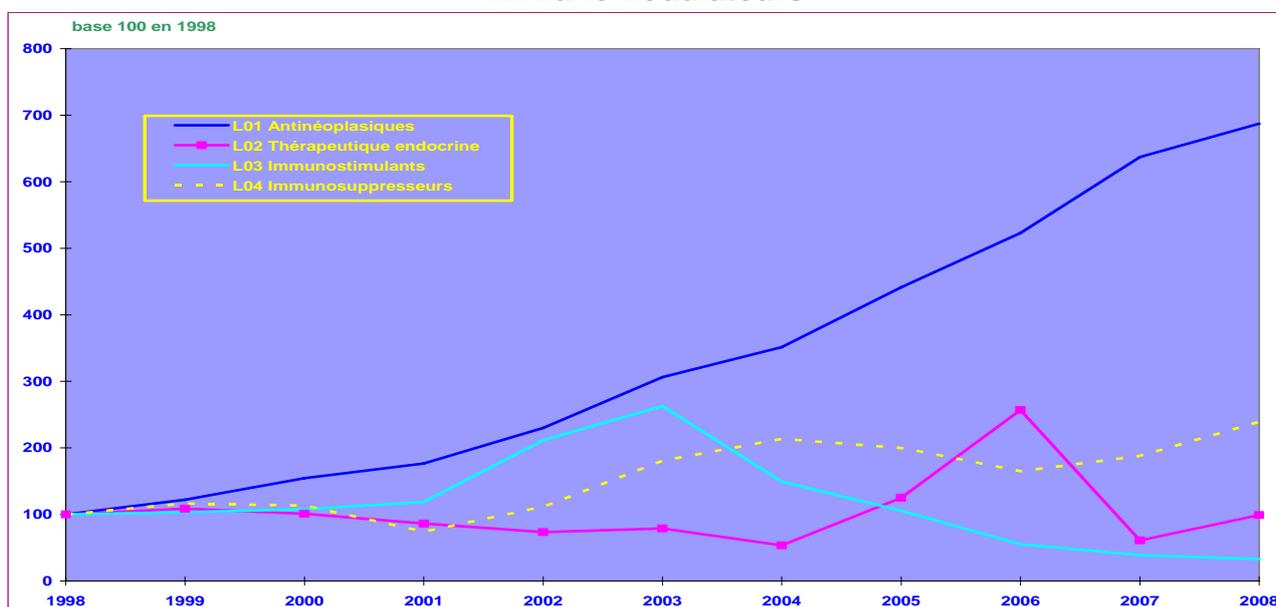
Les antinéoplasiques (L01) se caractérisent par une forte croissance en valeur (20,3%). En rupture avec les années précédentes, 2007 s'était caractérisée par une progression modérée, mais 2008 s'inscrit de nouveau dans une tendance de forte croissance : + 12,7%. L'évolution observée au cours de ces dix dernières années s'explique par le coût unitaire très élevé de nouvelles substances actives commercialisées et par la progression importante des ventes en quantités : 7,5%. La décomposition des ventes par sous-classe (voir tableau page 87) fait apparaître une très forte progression de la classe L01B et surtout de la classe L01X, qui regroupe des antinéoplasiques « anciens » mais aussi des produits plus récents qui contribuent significativement à la croissance de ce marché.

Les ventes d'immunostimulants (L03) ont rapidement progressé entre 2000 et 2002 puis fortement baissé à partir de 2003. Il s'agit, dans ce cas également, d'un transfert de l'hôpital vers la ville, consécutif à la mise à disposition en officine de certains interférons.

L'évolution des ventes d'immunosuppresseurs (L04) a été très irrégulière au cours de ces dernières années. Tout d'abord, la levée de la réserve hospitalière concernant la ciclosporine a entraîné un transfert important des ventes de l'hôpital vers la ville et explique les évolutions observées en 2000 sur ces deux marchés. De même, la commercialisation en ville d'une spécialité prescrite dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde s'est traduite par un déplacement important des ventes de l'hôpital vers la ville à partir de 2003. Par contre, la commercialisation en 2000 d'une nouvelle spécialité ayant des indications dans le traitement de la maladie de Crohn et de la polyarthrite rhumatoïde puis, en 2007, d'un médicament indiqué dans le traitement de fond de certaines formes de sclérose en plaques, ont favorisé la reprise des ventes dans cette classe.

¹ Voir notamment « Les causes médicales de décès en France en 2004 et leur évolution 1980-2004 » BEH 35-36/2007. Les données publiées sont issues de la base nationale des causes médicales de décès (CépiDc-Inserm).

Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs



4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
M01 Antiinflammatoires	2	2	2	2	2	2
M02 Topiques pour douleurs art.	1	2	1	2	1	1
M03 Myorelaxants	27	27	26	27	31	36
M04 Antigoutteux	1	1	2	2	2	0
M05 Médic. des désordres osseux	16	23	27	32	36	38
M09 Autres médicaments	0,9	0,8	0,8	0,4	0,1	0,0
TOTAL :	49	56	59	65	73	77
% du marché hospitalier :	2,1%	2,2%	2,3%	2,1%	2,0%	1,9%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
M01 Antiinflammatoires	2	2	2	2	2	0,7%
M02 Topiques pour douleurs art.	1	1	1	1	1	2,1%
M03 Myorelaxants	40	40	45	52	55	7,3%
M04 Antigoutteux	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	-13,1%
M05 Médic. des désordres osseux	38	37	35	23	19	1,5%
M09 Autres médicaments	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-37,4%
TOTAL :	82	82	83	78	77	4,7%
% marché hospitalier :	1,9%	1,9%	1,8%	1,6%	1,5%	

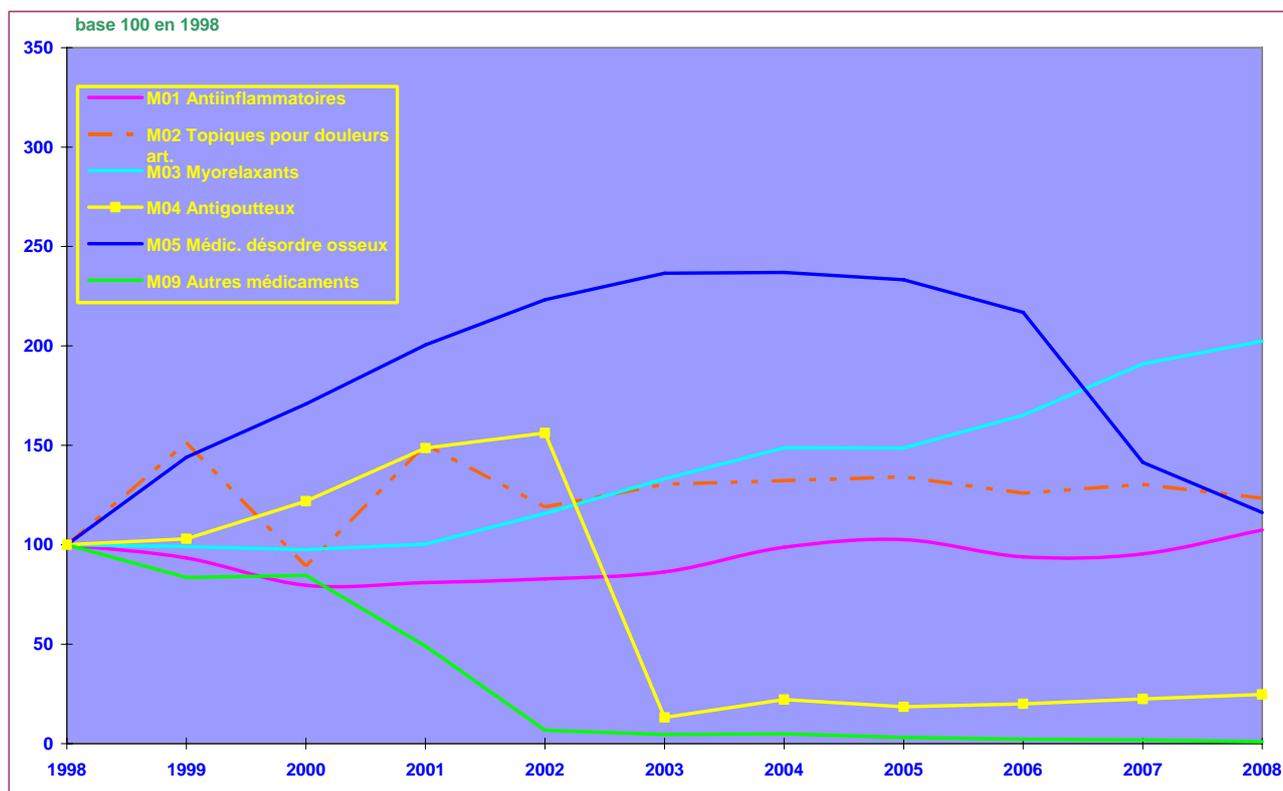
Médicaments du muscle et du squelette (M) - Hôpital

Les médicaments du muscle et du squelette ne constituent qu'une faible part de la consommation (en valeur) de médicaments dans les établissements hospitaliers : **1,5% en 2008.**

Plus de 70% des ventes sont réalisées par les myorelaxants (M03), fréquemment utilisés en anesthésie, et près de 25% par les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05). Les ventes de myorelaxants, très stables en début de période, ont ensuite progressé. Cette augmentation est due à la toxine botulique (type A ou B), dont le marché a été multiplié par 7 en valeur et par 9 en quantités entre 1998 et 2008. Quatre spécialités composées de toxine botulique étaient disponibles en 2008, mais une seule d'entre elles possédait comme indication la correction temporaire de certaines rides. Les ventes des médicaments du désordre osseux ont rapidement augmenté jusqu'en 2002 en raison de l'apparition de nouveaux médicaments qui ont des indications dans des pathologies malignes. Elles ont néanmoins fortement diminué en 2007 puis en 2008. Les transferts de l'hôpital vers la ville ne peuvent expliquer que partiellement cette baisse. Un effet prix a également joué.

Les autres classes, en raison du faible montant de leurs ventes, n'appellent pas d'observations particulières : elles sont constituées de médicaments qui relèvent essentiellement de la médecine ambulatoire. A titre de comparaison, les ventes d'anti-inflammatoires se sont élevées à 408 millions d'euros en 2008 en officine, mais seulement à 2 millions à l'hôpital.

Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette



4.3.10 Système nerveux (N)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
N01 Anesthésiques	99	113	121	132	135	130
N02 Analgésiques	46	69	56	53	50	70
N03 Antiépileptiques	10	11	13	16	20	22
N04 Antiparkinsoniens	4	4	4	4	5	5
N05 Psycholeptiques	63	66	69	76	80	82
N06 Psychoanaleptiques	14	15	17	21	24	30
N07 Autres médicaments	4	5	6	8	8	9
TOTAL :	240	283	284	308	322	349
% du marché hospitalier :	10,4%	11,2%	10,9%	10,0%	8,7%	8,6%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
N01 Anesthésiques	131	132	133	126	130	2,8%
N02 Analgésiques	77	84	88	92	93	7,2%
N03 Antiépileptiques	21	23	23	27	27	10,7%
N04 Antiparkinsoniens	5	6	8	9	8	8,3%
N05 Psycholeptiques	83	87	91	92	87	3,3%
N06 Psychoanaleptiques	38	44	46	48	50	13,8%
N07 Autres médicaments	11	11	12	13	13	11,9%
TOTAL :	366	388	402	407	408	5,5%
% marché hospitalier :	8,3%	8,8%	8,8%	8,3%	7,7%	

Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
N01 Anesthésiques	5	6	6	8	10	8
N02 Analgésiques	11	11	11	12	9	12
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	2
N04 Antiparkinsoniens	1	1	2	1	1	1
N05 Psycholeptiques	10	10	9	10	10	9
N06 Psychoanaleptiques	2	2	2	2	2	2
N07 Autres médicaments	3	4	4	5	5	5
TOTAL :	33	35	35	39	39	40

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
N01 Anesthésiques	8	9	10	13	14	9,8%
N02 Analgésiques	14	15	18	16	17	5,1%
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	3,2%
N04 Antiparkinsoniens	1	1	2	1	1	1,6%
N05 Psycholeptiques	9	9	10	10	10	0,9%
N06 Psychoanaleptiques	2	3	3	3	3	2,8%
N07 Autres médicaments	5	6	6	6	7	8,5%
TOTAL :	43	45	51	52	55	5,1%

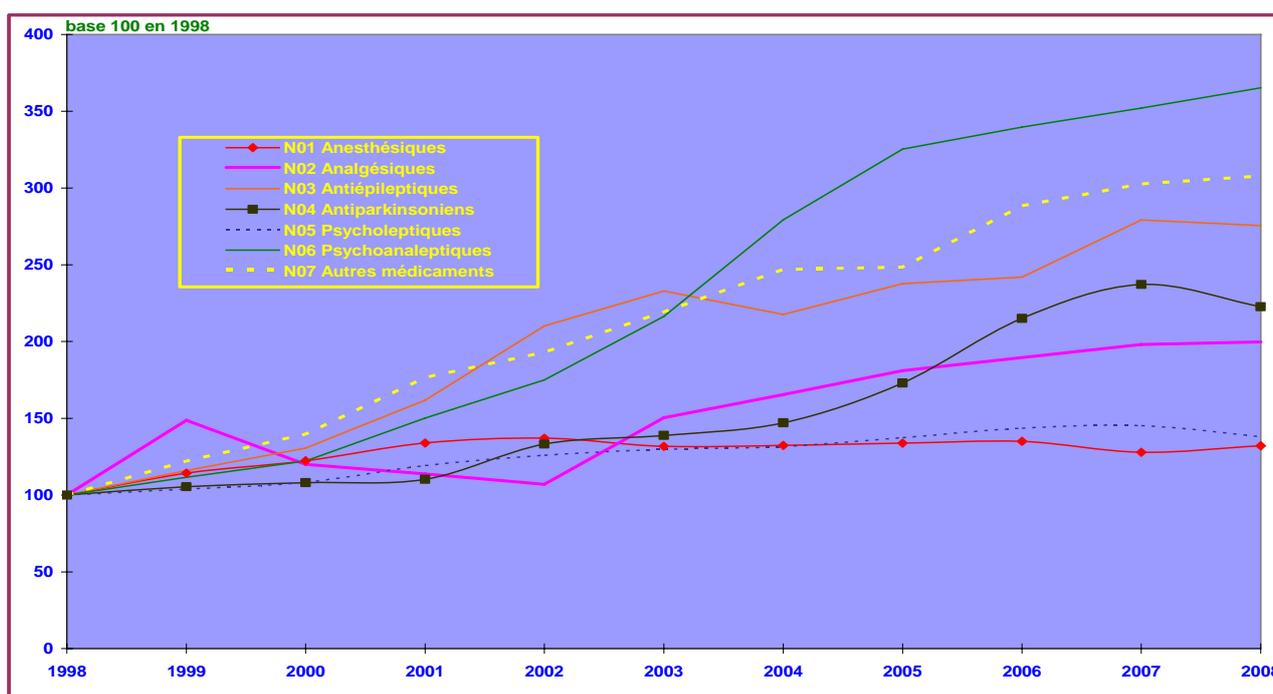
Système nerveux (N) - Hôpital

En 2008, les médicaments du système nerveux représentaient **7,7% des ventes en valeur de médicaments aux établissements hospitaliers**. Les anesthésiques (N01), dont les ventes ont faiblement progressé (TCMA = 2,8%), représentaient, en 2008, 32% du chiffre d'affaires de la classe entière. L'apparition au milieu des années 90 de nouvelles spécialités plus onéreuses au sein de la sous-classe N01A (anesthésiques généraux) a contribué, en tout début de période, à la progression du montant des ventes. Toutefois le développement du marché de génériques (sevoflurane et sufentanil notamment) a entraîné un infléchissement important du niveau des prix dans cette sous-classe. Ces baisses de prix expliquent la stabilisation du chiffre d'affaires observée au cours de ces cinq dernières années, malgré la progression des quantités vendues.

En ce qui concerne les antiépileptiques (N03), la croissance soutenue des ventes en valeur résulte de la mise sur le marché, en début de période, de nouvelles spécialités qui constituent des antiépileptiques de deuxième génération.

Les psycholeptiques (N05), qui comprennent notamment les hypnotiques et les anxiolytiques, occupent la troisième place en valeur, derrière les analgésiques (N02). Des recommandations sur la prise en charge de la douleur chronique ayant été diffusées dès 1994, puis des programmes nationaux d'actions successivement mis en place, il peut *a priori* paraître surprenant que les antalgiques ne représentent pas un poste de dépenses plus important. Il faut cependant tenir compte de ce que les chiffres d'affaires indiqués intègrent toutes les remises consenties aux hôpitaux. Or les analgésiques bénéficient souvent de remises très élevées de la part des fabricants. Aussi, l'évolution du chiffre d'affaires ne peut-elle pas être rapprochée de l'évolution des quantités vendues. Le tableau retraçant celle-ci fait ressortir au contraire que les analgésiques constituent – de très loin – les médicaments du système nerveux les plus vendus. D'autre part, en ce qui concerne les psycholeptiques, leur usage hospitalier ne se limite pas au traitement de l'anxiété et de l'insomnie. Certains de ces médicaments sont utilisés en anesthésie ainsi qu'en prémédication pour certaines explorations fonctionnelles ou dans le cadre des urgences neuropsychiatriques. Leurs indications sont donc plus larges qu'en médecine ambulatoire.

Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux



4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
P01 Antiprotozoaires	3	4	4	5	5	6
P02 Anthelminthiques	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5
P03 Antiparasitaires externes	0,06	0,05	0,04	0,00	0,00	0,06
TOTAL :	3	4	4	5	5	6
% du marché hospitalier :	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%

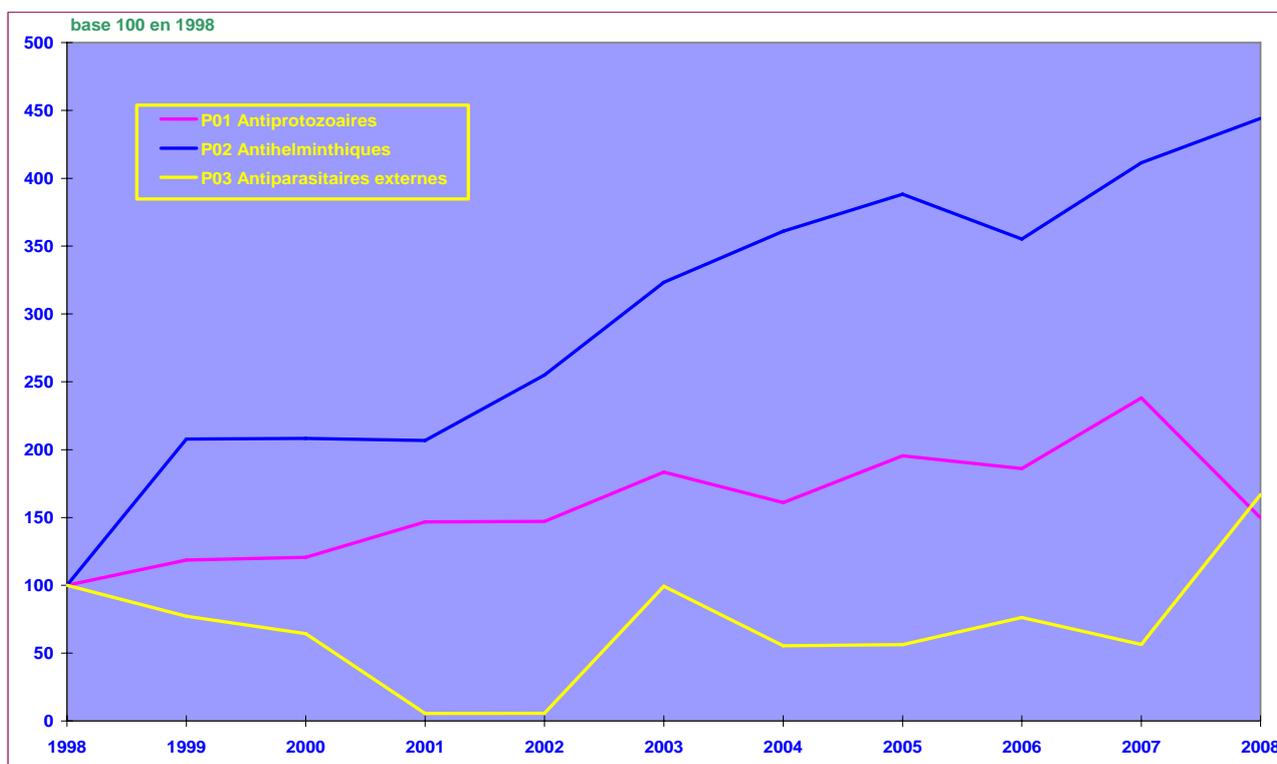
Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
P01 Antiprotozoaires	5	6	6	8	5	4,1%
P02 Anthelminthiques	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	16,1%
P03 Antiparasitaires externes	0,04	0,04	0,05	0,04	0,11	5,3%
TOTAL :	6	7	7	8	6	5,0%
% marché hospitalier :	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	

Antiparasitaires et insecticides (P) - Hôpital

Les montants des ventes aux hôpitaux des antiparasitaires et des insecticides ne sont mentionnés que dans un souci d'exhaustivité. En effet, ils ont atteint un peu plus de 6 millions d'euros en 2008 ; soit 0,1% des achats de médicaments par les hôpitaux.

Relevons cependant qu'en ville comme à l'hôpital, les antiprotozoaires (P01) sont les médicaments les plus vendus. D'autre part, le taux de croissance élevé des ventes des anthelminthiques, qui ressort nettement sur la **figure 38**, est du à un nouveau médicament qui a une indication reconnue dans la prise en charge du kyste hydatique, associée ou non à un traitement chirurgical. Le chiffre d'affaires réalisé par les médicaments de cette classe demeure néanmoins très modeste.

Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antiparasitaires et insecticides



4.3.12 Système respiratoire (R)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
R01 Préparations nasales	2	2	2	2	2	1
R02 Préparations pour la gorge	1	1	1	1	1	1
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	22	25	28	30	34	37
R05 Médic. Rhume et toux	15	15	15	15	15	15
R06 Antihistaminiques à usage systémique	1	1	1	1	1	1
R07 Autres médicaments	7	8	7	9	14	16
TOTAL :	49	53	54	58	66	71
% du marché hospitalier :	2,1%	2,1%	2,1%	1,9%	1,8%	1,7%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
R01 Préparations nasales	1	1	1	1	1	-12,5%
R02 Préparations pour la gorge	1	1	0	0	0	-8,9%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	32	26	21	13	12	-6,2%
R05 Médic. Rhume et toux	15	10	2	3	2	-20,0%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	1	2	2	2	3	8,7%
R07 Autres médicaments	19	20	22	23	24	13,3%
TOTAL :	69	59	48	42	42	-1,6%
% marché hospitalier :	1,5%	1,3%	1,0%	0,9%	0,8%	

Système respiratoire (R) - Hôpital

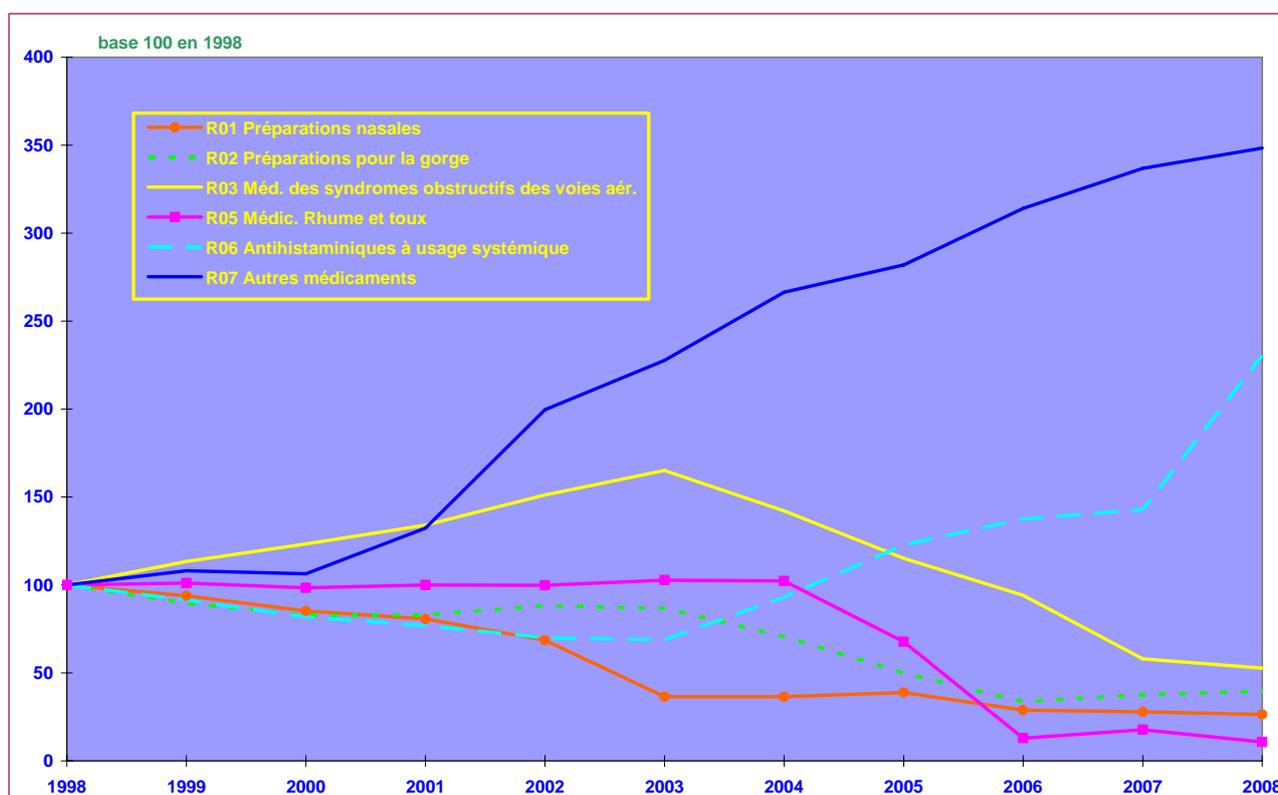
Les médicaments du système respiratoire représentent une part de plus en plus modeste des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers : 2,1% en 1998, 0,8% en 2008.

Après avoir régulièrement progressé, les ventes des antiasthmatiques (R03) à l'hôpital ont diminué au cours de ces quatre dernières années. Ce retournement de tendance résulte de la conjonction de deux facteurs : 1° la commercialisation de spécialités essentiellement similaires dans plusieurs sous-classes a entraîné une baisse des prix qui s'est répercutée sur le chiffre d'affaires 2° les quantités vendues ont diminué.

La baisse très importante des ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) n'est absolument pas liée au déremboursement d'un certain nombre de médicaments (mesure qui ne concerne, bien entendu que le marché officinal). Elle résulte du transfert de marché vers la ville d'une spécialité réservée jusqu'en 2005 à l'usage hospitalier (traitement de l'encombrement bronchique des patients atteints de mucoviscidose). Ce transfert s'est accentué en 2006 et explique que le chiffre d'affaires de la classe ait fortement diminué et soit désormais stabilisé à un niveau très faible (2 millions d'euros).

Les « autres médicaments » du système respiratoire (R07) se caractérisent par une croissance rapide de leurs ventes : + 13,3%. Cette croissance est essentiellement due à un médicament utilisé dans les unités de soins intensifs en néonatalogie.

Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur.- Système respiratoire



4.3.13 Organes sensoriels (S)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

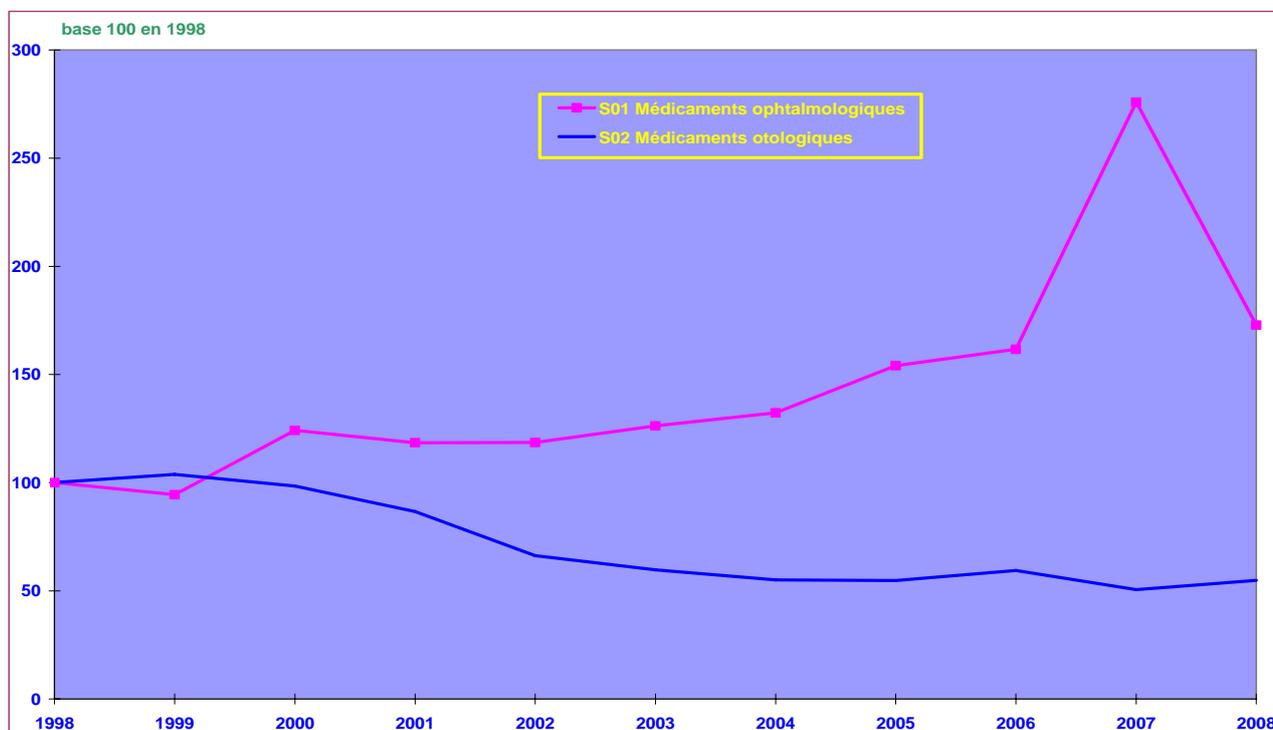
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
S01 Médicaments ophtalmologiques	7	7	9	9	9	9
S02 Médicaments otologiques	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL :	8	8	9	9	9	9
% du marché hospitalier :	0,4%	0,3%	0,4%	0,3%	0,2%	0,2%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
S01 Médicaments ophtalmologiques	10	11	12	20	12	5,6%
S02 Médicaments otologiques	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	-5,8%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	n. s.
TOTAL :	10	11	12	20	13	4,3%
% marché hospitalier :	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,2%	

Organes sensoriels (S) - Hôpital

Les ventes en valeur de médicaments ophtalmologiques (S01), qui représentent la presque totalité des ventes de médicaments des organes sensoriels, ont évolué à un rythme modéré entre 1998 et 2008. En effet, la mise sur le marché des médicaments indiqués dans le traitement de la forme néovasculaire de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) a surtout eu un impact sur le marché de ville. En 2007, toutefois, la forte croissance observée est, dans une large mesure, imputable à la commercialisation du ranibizumab, également indiqué dans le traitement de la DMLA. En 2008 les ventes de cette spécialité se sont caractérisées par une forte progression en ville et par une diminution à l'hôpital. Cette évolution a contribué au recul de ventes de la classe entière, qui a retrouvé le niveau qu'elle avait atteint avant l'introduction du ranibizumab. Les ventes des médicaments otologiques (S02) sont demeurées, tout au long de la période, très faibles et ne concernaient en 2008 que dix spécialités. Quant aux préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), l'évolution de leur marché n'a pas été retracée sur la **figure 40**, en raison de l'absence totale de ventes depuis 2001.

Figure 40 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Organes sensoriels



4.3.14 Divers (V)

Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments	90	86	89	106	114	130
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique</i>	6	8	9	15	25	34
V04 Médicaments pour diagnostic	2	2	3	3	5	8
V06 Nutriments	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	7	4	4	3	3	3
V08 Produits de contraste	62	55	50	52	54	56
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	33	36	37	38	41	45
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	1	4	4	5	5	4
TOTAL :	196	188	188	208	222	249
% du marché hospitalier :	8,5%	7,4%	7,2%	6,7%	6,0%	6,1%

Année	2004	2005	2006	2007	2008	TCMA 1998-2008
V01 Allergènes	1	1	1	1	0	-5,6%
V03 Tous autres médicaments	134	125	124	130	123	3,2%
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique</i>	36	26	25	21	20	13,5%
V04 Médicaments pour diagnostic	9	10	10	10	11	18,9%
V06 Nutriments	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	-15,2%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	3	3	5	7	7	0,7%
V08 Produits de contraste	58	60	59	56	51	-1,9%
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	55	67	68	84	95	11,2%
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	5	5	5	6	6	16,0%
TOTAL :	265	272	273	295	294	4,1%
% marché hospitalier :	6,0%	6,2%	6,0%	6,0%	5,6%	

Divers (V) – Hôpital

Considérés globalement, les médicaments « divers » représentent une fraction assez faible des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers mais qui n'est pas pour autant négligeable : 5,6% en 2008.

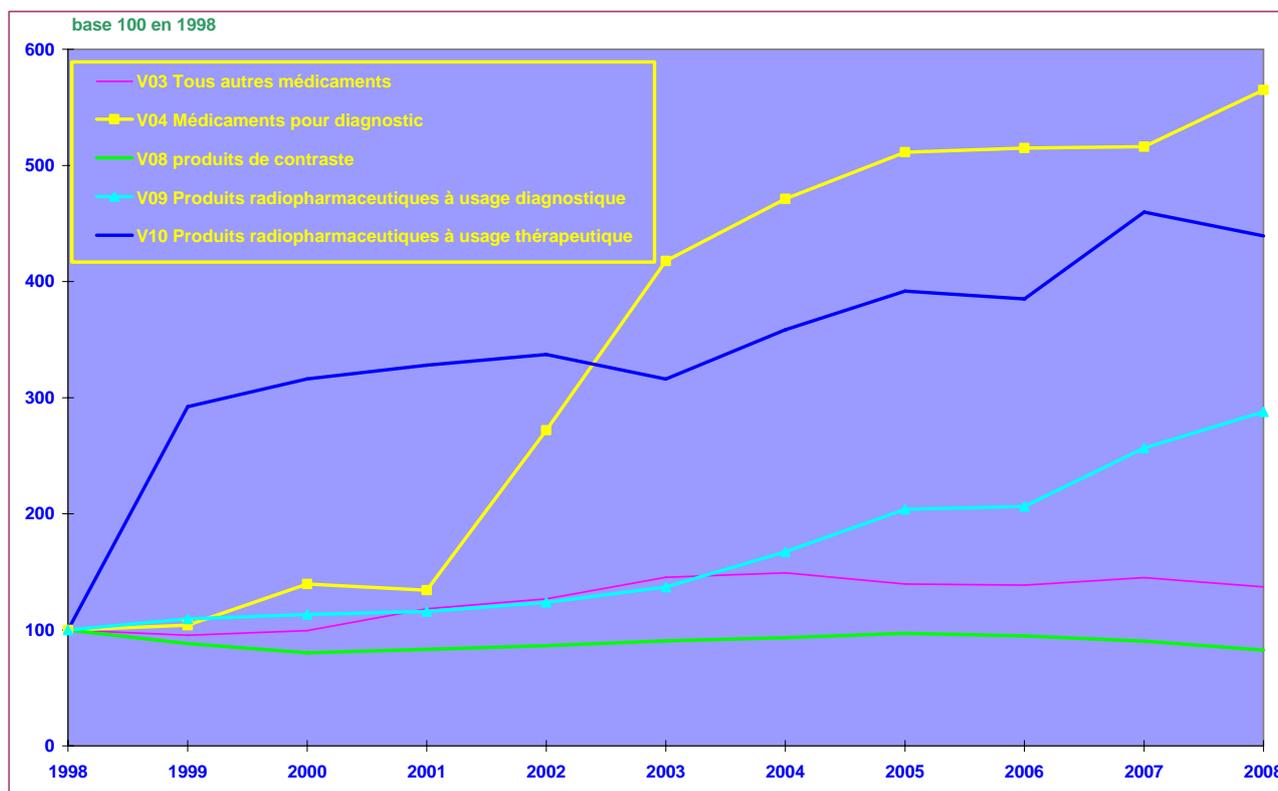
En 1998, certaines spécialités classées parmi les « autres produits non thérapeutiques » (V07) sont devenues des dispositifs médicaux : il s'agit notamment de spécialités alors définies comme « produits auxiliaires pour transfusion sanguine ». Depuis 1998, les ventes de ces produits ne sont donc plus prises en compte. Ce changement de statut explique la forte diminution des ventes de la classe V07, dans laquelle ne figure pratiquement plus que l'eau pour préparation injectable.

Dans la classe V03, « tous autres médicaments », les ventes de médicaments détoxifiants dans un traitement cytotatique ont progressé à un rythme supérieur à celui du marché hospitalier dans son ensemble (13,5% contre 8,6%) mais néanmoins inférieur à celui des médicaments antinéoplasiques (+20,3%). La baisse régulière du chiffre d'affaires observée depuis plusieurs années est due à un effet prix, qui ne concerne pas seulement les spécialités inscrites sur la liste des spécialités facturables en plus du forfait GHS dans le cadre de la Tarification à l'activité (T2A).

Les ventes destinées aux établissements hospitaliers portent également sur des classes qui sont totalement absentes du marché officinal : les produits radiopharmaceutiques (à usage thérapeutique ou diagnostique). Ce sont les médicaments à usage diagnostique qui sont les plus vendus.

Figure 41 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 41 afin d'en faciliter la lecture.



L'EVOLUTION DES VENTES EN NOMBRE DE DDJ

5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ

5.1 REMARQUES GENERALES

Pour toutes les substances actives retenues (niveau 5 de la classification ATC), ainsi que pour l'ensemble des médicaments appartenant à une classe ou une sous-classe (niveaux 2, 3 et 4 de cette même classification), **le nombre de Doses Définies Journalières a été calculé en prenant comme référence la (ou les) « Defined Daily Dose(s) » publiée(s) par l'OMS en janvier 2009.** Lorsque le médicament est composé de deux substances actives, ce sont les règles de calcul fixées par l'OMS pour les associations qui ont été retenues (il existe toutefois un assez grand nombre d'associations pour lesquelles une DDJ a déjà été publiée par l'OMS).

Les résultats présentés ici couvrent désormais une part importante du marché pharmaceutique : **54,8% du marché officinal 2008 en valeur et 54,5% en quantités.** De surcroît, il faut tenir compte du fait que 22% environ des ventes en valeur et 33% des ventes en quantités sont réalisés par des spécialités pour lesquelles il n'existait pas de DDJ en 2008. Ces résultats ne doivent être comparés qu'avec prudence aux résultats qui ont été publiés, dans le passé, par divers organismes. En effet, la DDJ n'est pas une donnée statique, immuable : elle peut faire l'objet de révisions importantes de la part de l'OMS⁸, comme cela a été le cas, récemment, pour les statines. Aussi lorsque le nombre de DDJ est calculé rétrospectivement sur la base de la DDJ actuelle, alors que celle-ci a été modifiée il y a, par exemple, cinq ans, le résultat obtenu aujourd'hui pour l'année n-10 est forcément différent de celui qui avait été obtenu il y a dix ans. Ce problème ne se pose pas, bien sûr, pour toutes les molécules, car l'OMS est tout à fait consciente que les études de long terme sur l'utilisation des médicaments seraient contrariées par des changements trop fréquents de DDJ. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'évolution de la classification ATC : les différents niveaux de la classification ATC peuvent conduire à des regroupements qui diffèrent, dans leur composition, de ceux auxquels il aurait été procédé il y a dix ans.

Comme cela a déjà été indiqué (cf. 2.4), la présentation retenue est celle qui est communément utilisée pour effectuer des comparaisons internationales : **à savoir le nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.** En raison de l'augmentation importante du nombre de classes et de substances actives traitées, l'évolution de cette valeur synthétique est présentée sous forme de tableau (en dissociant la consommation totale de la consommation de ville). Par ailleurs, il convient de ne pas confondre la consommation exprimée en nombre de DDJ avec la consommation totale d'une molécule donnée. En effet, il arrive que la DDJ ne soit attribuée qu'à certaines formes pharmaceutiques ; aussi les calculs ont-ils seulement porté sur les spécialités dont la forme pharmaceutique bénéficie d'une DDJ établie par l'OMS. Par ailleurs, l'OMS peut être amenée à attribuer plusieurs codes à une même molécule lorsque celle-ci est disponible en plusieurs dosages et a des usages thérapeutiques nettement différenciés.

Par dérogation à ces règles, il est apparu utile d'attribuer une DDJ pour compléter les calculs effectués dans une classe ou sous-classe. Il arrive, en effet, que quelques molécules n'aient pas de DDJ officielle, ce qui empêche par conséquent de calculer le nombre total de DDJ dans cette classe ou sous-classe. Dans ce cas, et à condition que les molécules concernées ne représentent qu'une faible part des consommations⁹, une DDJ leur a été attribuée sur la base de la posologie moyenne officielle dans l'indication principale des

⁸ Le lecteur intéressé pourra trouver sur le site de l'OMS <http://www.whooc.no> les règles générales que l'OMS utilise pour procéder périodiquement à la révision des Defined Daily Doses.

⁹ Pour cette raison, les classes comprenant un grand nombre de substances ne disposant pas d'une DDJ n'ont pas été traitées.

médicaments composés de ces molécules. Cette méthode est utilisée - explicitement ou implicitement - par tous les services d'études publiant des travaux de comparaisons internationales de consommation dans des classes thérapeutiques déterminées. Ne traiter que les molécules disposant d'une DDJ reviendrait à fausser ces comparaisons, car les parts de marché détenues par les molécules sans DDJ ne sont pas forcément les mêmes d'un pays à l'autre et à ne donner qu'une mesure incomplète de la consommation réelle de telle ou telle classe de médicaments.

Rappelons enfin que ces données ne reflètent que la consommation *apparente*, approchée à partir des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux établissements hospitaliers. La consommation *réelle* ne peut en revanche être mesurée avec une très grande précision, faute de disposer d'un dénombrement précis des médicaments achetés - sur prescription ou non - mais qui ne sont pas (ou qui ne sont que partiellement) consommés. Les études déjà réalisées sur l'observance ne proposent pas de coefficient correcteur qui permettrait de passer de la consommation apparente à la consommation réelle. Ce coefficient, de surcroît, même s'il existait, ne pourrait pas être unique car l'observance diffère d'une classe à l'autre, en fonction des pathologies, des durées de traitement, etc.

5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Année	Population (milliers)
1998	58 398
1999	58 661
2000	59 013
2001	59 393
2002	59 778
2003	61 933
2004	62 324
2005	62 818
2006	63 195
2007 (p)	63 758
2008 (p)	64 120

Source : INSEE – Bilan démographique

Les séries démographiques retenues de 1998 à 2002 portent sur la population de la France métropolitaine en milieu d'année. Depuis 2003, la population des départements d'Outre-mer est également prise en compte car les déclarations établies par les titulaires d'AMM intègrent désormais les ventes destinées aux DOM, conformément à la réglementation s'appliquant à la taxe sur les spécialités pharmaceutiques.

5.3 PRESENTATION DES DONNEES

A Voies digestives et métabolisme

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
A02B: MÉDICAMENTS POUR L'ULCÈRE PEPTIQUE ET LE REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN (RGO)											
Total France	25,1	28,8	31,9	37,1	42,4	44,5	48,8	53,5	56,5	61,6	62,0
Officines	23,5	27,0	30,0	34,8	39,9	42,0	46,1	50,7	54,0	59,0	59,3
A02BA : ANTAGONISTES DES RÉCEPTEURS H2											
Total France	5,2	4,7	3,7	3,7	3,3	2,8	2,4	2,3	2,4	2,0	1,8
Officines	5,0	4,5	3,6	3,6	3,2	2,7	2,4	2,2	2,3	1,9	1,7
A02BB + A02BX : PROSTAGLANDINES + AUTRES MÉDICAMENTS POUR L'ULCÈRE PEPTIQUE ET LE RGO											
Total France	7,2	6,7	6,0	5,7	5,5	4,9	4,9	5,0	2,6	5,5	5,6
Officines	7,0	6,4	5,8	5,4	5,3	4,7	4,7	4,9	2,5	5,3	5,4
A02BC : INHIBITEURS DE LA POMPE A PROTONS											
Total France	12,6	17,4	22,2	27,7	33,6	36,8	41,4	46,1	51,5	54,1	54,6
Officines	11,6	16,0	20,6	25,8	31,4	34,5	39,0	43,5	49,2	51,8	52,1
A03AA : ANTIChOLINERGiques DE SYNTHÈSE : ESTERS AVEC GROUPEMENT AMINE TERTIAIRE											
Total France	7,0	7,1	6,7	6,9	6,8	6,5	6,7	6,6	6,6	6,5	6,3
Officines	6,9	7,0	6,6	6,8	6,7	6,3	6,5	6,4	6,5	6,4	6,2
A03FA01 : METOCLOPRAMIDE											
Total France	1,9	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4
Officines	1,7	1,7	1,6	1,6	1,4	1,5	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2
A04AA : ANTAGONISTES DE LA SEROTONINE (sétrons)											
Total France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Officines	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A06AD11 : LACTULOSE											
Total France	11,0	13,1	12,3	12,3	12,1	11,6	11,2	11,0	10,6	10,1	9,5
Officines	9,5	11,5	10,7	10,6	10,6	10,0	9,7	9,6	9,3	8,8	8,3
A07AX03 : NIFUROXAZIDE											
Total France	2,5	2,5	2,6	2,7	2,3	2,3	2,1	2,1	2,0	1,7	1,4
Officines	2,5	2,4	2,5	2,6	2,3	2,3	2,1	2,0	2,0	1,7	1,4
A07DA03 : LOPERAMIDE											
Total France	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7	1,6
Officines	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,6
A10A : INSULINES ET ANALOGUES											
Total France	6,3	7,0	8,5	9,2	9,8	9,7	11,1	12,0	12,5	13,3	13,4
Officines	5,9	6,6	8,1	8,9	9,6	9,3	10,9	11,8	12,1	12,9	13,0
A10B : MÉDICAMENTS HYPOGLYCEMIANTS, INSULINES EXCLUSES											
Total France	29,9	33,6	35,6	38,9	40,7	44,0	44,0	47,2	48,3	46,1	49,4
Officines	29,6	33,3	35,3	38,5	40,4	43,7	43,6	46,8	47,9	45,7	49,0

Parmi les classes dont l'évolution des ventes est retracée sur ce tableau, les antiulcéreux (A02B) et les médicaments destinés au diabète de type II (A10B) représentent les consommations les plus importantes. La décomposition des ventes d'antiulcéreux et des médicaments du RGO montre que l'utilisation des inhibiteurs de la pompe à proton s'est largement développée, en raison notamment d'une extension des indications. La consommation des antagonistes de récepteurs H2 a, en revanche, fortement décru puisqu'elle a été presque divisée par trois entre 1998 et 2008.

Malgré la diminution observée en 2007 pour les seuls médicaments du diabète de type II, les ventes des médicaments du diabète se sont globalement caractérisées par une croissance régulière. Cette progression peut être notamment imputée à l'augmentation de la prévalence du diabète traité. Selon une étude récente de la CNAMTS¹, effectuée à partir des données de remboursement, cette prévalence approchait de 4% en 2007, soit environ 2,5 millions de personnes (tous régimes confondus). Cette progression résulte également de l'impact des campagnes qui ont été menées pour mieux dépister, suivre et traiter le diabète.

Il est par ailleurs précisé que la classe A10BX, dont toutes les substances actives disposent désormais d'une DDJ, est désormais intégrée dans le tableau de la page 104.

La consommation des anticholinergiques de synthèse (A03AA), médicaments qui sont principalement utilisés dans le traitement symptomatique des douleurs liés aux troubles fonctionnels du tube digestif et des voies biliaires, se caractérise par une tendance - au demeurant peu marquée - à la baisse.

Parmi les antidiarrhéiques (A07), les consommations de nifuroxazide et de lopéramide ont suivi des évolutions exactement inverses puisque désormais, la consommation de lopéramide dépasse celle du nifuroxazide, alors que, en début de période, elles se situaient dans un rapport de un à deux.

¹ Publiée dans le n°43-2008 du Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de l'InVS : « Diabète traité en France en 2007 : un taux de prévalence proche de 4 % et des disparités géographiques croissantes »

C Système cardio-vasculaire

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
C01B : ANTIARYTHMIQUES CLASSES I ET III											
Total France	11,6	11,6	11,3	11,4	11,6	11,1	10,7	10,9	11,1	10,8	10,5
Officines	11,1	11,1	10,8	10,9	11,1	10,6	10,2	10,4	10,4	10,3	10,0
C01C : STIMULANTS CARDIAQUES, GLUCOSIDES CARDIOTONIQUES EXCLUS											
Total France	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0	1,2
Officines	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7
C01DA : DERIVES NITRES											
Total France	25,7	24,6	22,4	21,1	19,9	17,9	16,1	14,6	13,1	12,0	10,8
Officines	24,6	23,5	21,4	20,2	18,8	17,0	15,3	13,8	12,6	11,5	10,2
C02 : ANTIHYPERTENSEURS											
Total France	12,3	12,9	13,0	13,6	13,8	14,0	13,9	14,0	13,8	13,0	12,4
Officines	12,2	12,8	12,9	13,5	13,7	13,9	13,8	13,8	13,6	12,7	12,1
C02A : ADRENOLYTIQUES A ACTION CENTRALE											
Total France	7,8	8,3	8,5	9,1	9,5	9,8	9,9	9,8	9,9	9,2	8,8
Officines	7,7	8,2	8,5	9,1	9,4	9,7	9,8	9,8	9,8	9,0	8,6
C02C : ADRENOLYTIQUES A ACTION PERIPHERIQUE											
Total France	4,4	4,5	4,5	4,4	4,3	4,1	3,9	4,0	3,8	3,7	3,6
Officines	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,1	3,9	3,9	3,7	3,6	3,5
C02D+C02K+C02L : MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE MUSCLE LISSE ARTERIOLAIRE, AUTRES ANTIHYPERTENSEURS ET ASSOCIATIONS AVEC DIURETIQUES											
Total France	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Officines	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
C03A : DIURETIQUES "LOW-CEILING", THIAZIDIQUES											
Total France	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,8	1,0	1,2	1,3	1,5
Officines	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,9	1,1	1,3	1,4
C03C : DIURETIQUES DE L'ANSE											
Total France	23,3	24,7	23,9	25,1	25,6	25,3	24,8	27,5	28,1	28,0	29,5
Officines	18,2	19,4	19,4	22,8	23,7	23,4	22,7	25,3	25,9	25,6	26,0
C03D : DIURETIQUES EPARGNEURS POTASSIQUES											
Total France	4,6	5,2	3,8	5,3	5,5	5,1	5,1	4,9	4,7	4,4	4,2
Officines	4,5	5,1	3,7	5,1	5,4	4,9	4,9	4,7	4,5	4,3	4,1
C04AD03 : PENTOXIFYLLINE											
Total France	2,2	2,1	1,8	1,6	1,6	1,5	1,1	1,1	0,9	0,9	0,7
Officines	2,2	2,0	1,7	1,5	1,4	1,4	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7
C04AX20 : BUFLOMEDIL											
Total France	4,5	4,4	4,4	4,3	4,4	4,3	4,1	4,2	3,0	1,9	1,5
Officines	4,3	4,2	4,2	4,1	4,2	4,1	3,9	3,9	2,8	1,8	1,4
C07 : BETA-BLOQUANTS											
Total France	45,5	47,8	47,0	50,7	52,1	51,3	52,6	55,1	55,5	53,5	55,9
Officines	45,1	47,3	46,6	50,2	51,6	50,8	52,0	54,5	54,8	52,8	55,2

Entre 1998 et 2008, les consommations des médicaments du système cardio-vasculaire ont progressé à des rythmes très différents, et ont même parfois diminué (comme celle des anti-arythmiques et, surtout, celle des dérivés nitrés).

Parmi toutes les classes étudiées, ce sont les hypolipidémiants (C10) qui représentent les niveaux de consommation les plus élevés et dont le taux de croissance a été le plus rapide : le nombre de DDJ a presque doublé en dix ans. La décomposition par sous-classe confirme que cette croissance doit être imputée aux statines : celles-ci ne se sont pas seulement substituées aux fibrates, dont la consommation diminue chaque année, mais ont également représenté une consommation additionnelle importante.

Après la phase de stabilisation observée entre 2005 et 2007, la consommation d'hypolipidémiants a de nouveau significativement progressé en 2008. Par ailleurs, la série entière des consommations de statines a été recalculée sur la base des DDJ entrées en vigueur en janvier 2009. Les réévaluations importantes de ces doses quotidiennes standard (entre 50% et 100%) a conduit à baisser le niveau apparent de consommation.

La consommation des dérivés nitrés (C01D) a fortement diminué au cours de la période 1998-2008. Ces médicaments ont pour indication principale le traitement préventif de la crise d'angor, mais des spécialités appartenant à d'autres classes possèdent également cette indication et se sont partiellement substituées aux dérivés nitrés.

Malgré un très léger recul en 2007, les ventes des diurétiques de l'anse (C03C) se sont caractérisées par une croissance régulière tout au long de la période observée. Cette croissance retiendra d'autant plus l'attention qu'il s'agit d'une classe comprenant un très petit nombre de substances actives (trois au total) et qui sont, de surcroît, anciennes (leur âge est compris entre vingt et quarante-cinq ans). Bien qu'une seule substance active (furosémide) soit inscrite au Répertoire de l'Afssaps, la part des génériques y est importante (51% en 2008) car, au sein des diurétiques de l'anse, la part de marché du furosémide est prépondérante.

De leur côté, les ventes de bêta-bloquants non associés (C07A) n'ont pas progressé de façon régulière mais leur usage a néanmoins significativement augmenté au cours de ces dix dernières années. Le nombre élevé de DDJ pour 1000 habitants et par jour montre que les bêta-bloquants constituent toujours un traitement de référence de l'hypertension artérielle et de la prophylaxie des crises d'angor d'effort et de certains troubles du rythme. Il s'agit également d'une classe au sein de laquelle les génériques sont très présents : ils représentaient 61% du nombre total de DDJ en 2008.

Systeme cardio-vasculaire (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
C07A : BETA-BLOQUANTS											
Total France	41,1	43,1	41,3	43,7	44,4	43,1	43,8	46,1	46,4	44,6	47,4
Officines	40,7	42,7	40,9	43,2	43,9	42,5	43,2	45,5	45,8	43,9	46,7
C07B : BETABLOQUANTS ET THIAZIDIQUES											
Total France	0,2	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0	6,0	5,8
Officines	0,2	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0	6,0	5,8
C07C+C07D+C07E+C07F : AUTRES BETABLOQUANTS EN ASSOCIATION											
Total France	4,2	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1	2,9	2,7
Officines	4,2	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1	2,9	2,7
C08 : INHIBITEURS CALCIOQUES											
Total France	36,9	36,3	36,2	38,0	39,8	40,9	42,4	44,9	48,3	52,3	52,2
Officines	36,0	35,4	35,4	37,1	38,8	39,9	41,3	44,0	47,2	51,2	51,1
C08C : INHIBITEURS CALCIOQUES SELECTIFS A EFFETS VASCULAIRES											
Total France	25,0	24,4	24,8	26,4	28,0	29,9	31,5	34,0	37,7	42,1	41,9
Officines	24,3	23,7	24,1	25,7	27,3	29,1	30,7	33,2	36,9	41,2	41,0
C08D + C08E : INHIBITEURS CALCIOQUES (I.C.) SELECTIFS A EFFETS CARDIAQUES DIRECTS ET I.C. NON SELECTIFS											
Total France	11,9	11,8	11,5	11,6	11,8	11,0	11,0	11,0	10,6	10,2	10,3
Officines	11,7	11,6	11,3	11,4	11,6	10,8	10,6	10,8	10,4	10,1	10,1
C09 : MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTEME REINNE-ANGIOTENSINE											
Total France	62,7	69,5	74,5	82,6	91,3	96,6	105,1	116,3	126,2	131,3	141,6
Officines	61,8	68,5	73,5	81,6	90,2	95,3	103,7	114,8	124,2	129,0	138,8
C09A : INHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION NON ASSOCIES											
Total France	37,9	37,7	35,9	36,7	37,5	37,8	41,6	44,0	46,7	46,0	47,9
Officines	37,1	36,8	35,1	35,9	36,7	37,0	40,7	43,0	45,9	45,1	46,9
C09B : INHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION EN ASSOCIATION											
Total France	13,4	14,0	14,1	14,2	13,8	13,3	13,2	13,2	13,4	12,8	13,7
Officines	13,3	13,9	14,1	14,2	13,8	13,3	13,1	13,1	13,4	12,8	13,6
C09C : ANTAGONISTES DE L'ANGIOTENSINE II NON ASSOCIES											
Total France	8,4	12,7	16,9	21,0	26,0	28,5	30,0	36,2	39,9	43,9	47,2
Officines	8,4	12,6	16,8	20,9	25,7	28,2	29,7	35,8	39,6	42,6	45,9
C09D : ANTAGONISTES DE L'ANGIOTENSINE II EN ASSOCIATION											
Total France	2,9	5,1	7,6	10,6	14,0	17,0	20,3	23,0	26,1	28,6	32,7
Officines	2,9	5,1	7,6	10,6	14,0	16,9	20,2	22,9	25,4	28,5	32,3
C10 : AGENTS MODIFIANT LES LIPIDES											
Total France	48,3	54,3	60,5	64,8	66,1	71,7	74,7	82,2	84,6	84,4	88,6
Officines	48,1	54,0	60,2	64,5	65,8	71,3	74,1	81,4	83,8	83,5	87,6
C10AA : INHIBITEURS DE L'HMG-COA REDUCTASE (STATINES)											
Total France	17,0	24,7	32,3	37,8	38,7	43,9	50,7	58,0	59,6	59,4	63,4
Officines	16,9	24,6	32,1	37,6	38,5	43,6	50,2	57,3	58,9	58,6	62,4
C10AB : FIBRATES											
Total France	29,6	28,8	27,5	26,3	26,7	27,0	23,3	22,2	21,0	18,3	16,8
Officines	29,4	28,7	27,4	26,2	26,5	26,9	23,2	22,1	20,9	18,2	16,8
C10AC+C10AD+C10AX: AUTRES HYPOLIPIDIANTS											
Total France	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6	2,9	3,3
Officines	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6	2,9	3,3
C10 B :AGENTS MODIFIANT LES LIPIDES EN ASSOCIATION											
Total France	-	-	-	-	-	-	-	c	1,4	3,8	5,1
Officines	-	-	-	-	-	-	-	c	1,4	3,8	5,1

La classe des inhibiteurs calciques (C08) regroupe notamment des médicaments destinés au traitement de l'hypertension artérielle, de la crise de tachycardie ainsi qu'à la prévention de la crise d'angor. Les premiers inhibiteurs calciques ont été commercialisés à la fin des années 70. Il s'agit donc d'une classe ancienne, mais la part des génériques dans la consommation exprimée en nombre de DDJ, bien qu'elle ait beaucoup progressé, ne s'élève qu'à 37,9%. Ce paradoxe a deux explications : tout d'abord, certaines spécialités de référence disposent encore d'un marché important, d'autre part, plusieurs spécialités, introduites sur le marché beaucoup plus récemment, ne sont pas encore génériquées. Globalement, le marché des inhibiteurs calciques se caractérise par sa croissance régulière.

L'évolution des ventes des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (C09A) peut être décomposée en deux périodes : tout d'abord une phase de stabilité de 1998 à 2003 puis une phase de croissance de 2004 à 2008. Elles demeurent globalement supérieures à celles des sartans (non associés). Il s'agit d'une classe dans laquelle peu de nouvelles spécialités ont été commercialisées au cours de la période étudiée. Il est donc logique que la part détenue par les génériques soit importante : 59,5% du nombre de DDJ en 2008.

Au sein de la classe des médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine (C09), les ventes d'antagonistes de l'angiotensine II non associés (C09C), plus communément désignés sous le nom de « sartans » se caractérisent par leur croissance rapide. De même, les ventes des « sartans » en association (C09D), introduits sur le marché français en 1996, ont régulièrement augmenté et ils représentent chaque année une part plus importante de la consommation de cette classe de médicaments. Il s'agit majoritairement d'associations entre un sartan et un diurétique : les associations entre un sartan et un inhibiteur calcique n'ont commencé à être commercialisées en France qu'en 2007.

J Anti-infectieux

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
J01 : ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE											
Total France	36,6	37,0	36,1	35,7	34,7	31,2	29,3	31,3	30,1	30,8	30,2
Officines	33,8	34,3	33,4	33,0	32,0	28,9	27,1	28,9	27,9	28,6	28,0
J01A : TETRACYCLINES											
Total France	3,0	3,2	3,4	3,3	3,6	3,6	3,7	3,6	3,5	3,4	3,5
Officines	3,0	3,1	3,3	3,1	3,4	3,3	3,5	3,4	3,3	3,3	3,4
J01AA02 : DOXYCYCLINE											
Total France	1,8	2,0	2,2	2,5	2,5	2,7	2,7	2,9	2,8	2,7	3,2
Officines	1,8	1,9	2,1	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,9
J01AA08 : MINOCYCLINE											
Total France	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3
Officines	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3
J01CA : PENICILLINES A LARGE SPECTRE											
Total France	13,5	13,2	11,4	10,6	9,7	8,4	7,5	8,2	8,4	8,5	8,6
Officines	12,8	12,5	10,9	10,0	9,1	7,9	7,0	7,7	8,0	8,1	8,2
J01CA04 : AMOXICILLINE											
Total France	12,8	12,6	10,8	10,1	9,5	8,1	7,2	8,1	8,3	8,5	8,6
Officines	12,1	11,9	10,3	9,6	8,9	7,7	6,8	7,6	7,9	8,1	8,2
J01CR : ASSOCIATIONS DE PENICILLINES, INHIBITEURS DE BETALACTAMASES INCLUS											
Total France	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,9	6,9	6,8	7,0	6,7
Officines	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1	6,2	6,0
J01CR02 : AMOXICILLINE EN ASSOCIATION AVEC UN INHIBITEUR D'ENZYME											
Total France	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,9	6,9	6,8	7,0	6,7
Officines	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1	6,2	6,0
J01DB : CEPHALOSPORINES DE PREMIERE GENERATION											
Total France	1,8	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1
Officines	1,8	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
J01DC : CEPHALOSPORINES DE DEUXIEME GENERATION											
Total France	1,7	1,9	1,9	1,8	1,5	1,4	1,3	1,3	1,0	1,0	0,7
Officines	1,6	1,8	1,8	1,7	1,4	1,3	1,3	1,3	1,0	1,0	0,7
J01DD : CEPHALOSPORINES DE TROISIEME GENERATION											
Total France	1,4	1,5	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9	1,8	2,0	1,9
Officines	1,2	1,3	1,6	1,7	1,7	1,6	1,5	1,7	1,6	1,9	1,7

Les données 2008 confirment la tendance qui s'est dégagée au cours de ces dernières années: la consommation d'antibiotiques diminue en France. Mis en place en 2001, puis reconduit en 2007, le Plan national pour préserver l'efficacité des antibiotiques a joué un rôle important dans la coordination et l'animation des différents programmes, actions et mesures visant à favoriser un meilleur usage des antibiotiques et à lutter contre le développement des résistances. Parmi les actions entreprises, peuvent notamment être citées les campagnes menées par l'assurance maladie auprès du « grand public », l'élaboration et la mise à jour de recommandations dans le domaine de l'antibiothérapie par l'Afssaps, la mise à disposition de tests de diagnostic rapide (TDR) permettant aux médecins de déterminer l'origine virale ou bactérienne des angines, etc.

Il n'en demeure pas moins que la consommation d'antibiotiques en ville demeure l'une des plus élevées d'Europe, très supérieure, par exemple, à celle que l'on observe dans les pays de l'Europe du Nord (cf. données européennes du projet ESAC¹). De surcroît, les résultats de ces dernières années, même s'ils s'inscrivent dans une tendance à la baisse, ne traduisent pas un mouvement de forte ampleur ni une modification significative des habitudes de prescription.

En ce qui concerne l'hôpital, la situation est différente. Une tendance plus marquée à la baisse a été observée mais, depuis 2006, la consommation exprimée en nombre de DDJ pour 1000 habitants et par jour demeure stable. De surcroît, si on utilise un indicateur plus fin et mieux adapté à la mesure des consommations hospitalières - c'est-à-dire en calculant la consommation en nombre de DDJ pour 1000 journées d'hospitalisation - une légère reprise de la consommation peut être mise en évidence : celle-ci est passée de 369,3 DDJ/1000 JH à 388,7 DDJ/1000 JH entre 2006 et 2008.

Par ailleurs, il faut relever que le changement de DDJ pour l'association amoxicilline et inhibiteur d'enzyme (intervenu en 2004) n'a aucun impact sur la série présentée page 111, car celle-ci a été entièrement calculée sur la base de la posologie actuelle.

L'accord tripartite signé entre le Ministère de la Santé, les organismes d'assurance maladie et les fédérations professionnelles hospitalières a certainement contribué à restreindre l'usage des antibiotiques dans les hôpitaux mais il ne saurait tout expliquer car il n'a été signé qu'au début de l'année 2006. Les actions menées auparavant au sein des établissements afin de réduire les consommations et d'optimiser les prescriptions ont également joué un rôle important dans la maîtrise des consommations. Enfin, il sera rappelé que les résultats présentés ici ne prennent pas en compte les achats faits dans le cadre du plan Biotox et qui ont surtout porté sur des fluoroquinolones.

¹ ESAC Yearbook 2007

http://www.esac.ua.ac.be/download.aspx?c=*ESAC2&n=50036&ct=50033&e=50359

J Anti-infectieux (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
J01FA : MACROLIDES											
Total France	5,0	5,0	5,3	5,2	4,5	4,1	3,5	3,7	3,1	3,2	3,2
Officines	4,9	4,9	5,2	5,1	4,4	4,0	3,4	3,7	3,1	3,1	3,1
J01MA : FLUOROQUINOLONES											
Total France	2,0	2,0	2,3	2,5	2,2	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5	2,4
Officines	1,7	1,7	2,0	2,2	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1	2,0
J02 : ANTIMYCOSIQUES A USAGE SYSTEMIQUE											
Total France	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3
Officines	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
J04 : ANTIMYCOBACTERIENS											
Total France	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Officines	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
J05 : ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE											
Total France	2,2	2,4	2,6	2,7	2,8	2,8	3,0	3,2	3,3	3,5	3,5
Officines	0,8	0,8	0,9	1,1	1,3	1,2	1,3	1,6	2,0	2,4	2,4
J05AB : NUCLEOSIDES ET NUCLEOTIDES, INHIBITEURS DE LA TRANSCRIPTASE EXCLUS											
Total France	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7
Officines	0,2	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
J05AB01 : ACICLOVIR											
Total France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Officines	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
J05AE : INHIBITEURS DE PROTEASE											
Total France	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8
Officines	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	0,2
J05AF + J05AG + J05AR : INHIBITEURS DE LA TRANSCRIPTASE REVERSE, NUCLEOSIDES ET NUCLEOTIDES + INHIBITEURS DE LA TRANSCRIPTASE REVERSE NON NUCLEOSIDES + ANTIVIRAUX POUR LE TRAITEMENT DES INFECTIONS HIV EN ASSOCIATION											
Total France	1,3	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0
Officines	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,9	1,1	1,3	1,3

Une analyse par classe met en évidence des évolutions distinctes. La diminution des ventes de pénicillines à large spectre (J01CA), qui constituent la famille d'antibiotiques la plus consommée, a été significative au cours de la période étudiée. La légère reprise observée ces dernières années doit être analysée en prenant en compte les reports de prescription d'autres familles. En effet, la consommation des céphalosporines a diminué tout au long de la période étudiée, malgré la hausse – au demeurant limitée - des céphalosporines de troisième génération. Bien que cette hypothèse n'ait pas encore été confirmée par des études, il peut être raisonnablement supposé qu'une partie de la consommation de céphalosporines s'est reportée, au cours de ces dernières années, sur les pénicillines.

Parmi les autres classes d'anti-infectieux, il faut relever que les consommations d'antimycosiques (J02) et celles d'antimycobactériens (J04) sont très stables et demeurent encore faibles. La consommation d'antiviraux, et notamment celles des antirétroviraux, a, régulièrement augmenté en début de période mais s'est stabilisée en 2007 et 2008. Il ressort également du tableau de la page 112 que la consommation s'est reportée progressivement de l'hôpital vers la ville. Toutefois une grande partie des ventes aux hôpitaux correspondait en fait à des médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières à des patients ambulatoires.

N Système nerveux

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
N02A : OPIOIDES											
Total France	40,0	46,1	50,3	50,8	53,8	53,4	55,2	58,9	59,6	57,0	55,1
Officines	37,1	42,9	47,3	47,4	50,6	50,1	51,9	55,6	55,6	53,8	52,3
N02AA : ALCALOIDES NATURELS DE L'OPIUM											
Total France	7,5	8,2	8,1	7,3	7,2	6,1	7,7	7,9	8,1	8,6	10,3
Officines	6,9	7,4	7,6	6,5	6,8	5,6	7,0	7,1	7,4	7,9	9,7
N02AB+N02AD+N02AE+N02AF : DERIVES DE LA PHENYLPIPERIDINE, DU BENZOMORPHANE, DE L'ORIPAVINE ET DU MORPHINANE											
Total France	0,3	0,6	0,7	0,9	1,0	1,0	1,0	1,2	1,3	1,4	1,6
Officines	0,2	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1	1,3
N02AC : DERIVES DE LA DIPHENYLPROPYLAMINE											
Total France	31,0	34,8	38,3	39,2	41,6	41,0	40,1	43,0	41,6	38,1	33,5
Officines	28,9	32,7	36,1	37,0	39,3	38,7	38,0	40,9	39,6	36,3	32,0
N02AX : AUTRES OPIOIDES											
Total France	1,2	2,5	3,2	3,5	4,0	5,3	6,3	6,9	8,7	8,9	9,7
Officines	1,1	2,4	3,0	3,3	3,7	5,1	6,0	6,7	7,5	8,5	9,3
N02BA01 : ACIDE ACETYLSALICYLIQUE											
Total France	7,1	6,2	5,6	4,7	4,6	4,1	3,9	3,5	3,3	3,1	2,9
Officines	7,0	6,1	5,5	4,6	4,5	4,0	3,8	3,4	3,3	3,1	2,9
N02BE01 : PARACETAMOL											
Total France	19,1	22,2	24,4	26,9	28,3	30,0	32,5	37,0	39,2	44,1	42,1
Officines	18,0	21,0	23,3	25,6	27,5	28,2	30,4	34,9	36,9	41,6	39,6
N02C : ANTIMIGRAINEUX											
Total France	12,6	11,7	10,6	10,5	10,1	9,3	9,0	8,4	8,6	8,5	7,6
Officines	12,5	11,6	10,5	10,4	10,0	9,2	8,9	8,3	8,5	8,4	7,5
N03 : ANTIPILEPTIQUES											
Total France	9,2	9,1	9,6	9,7	10,3	10,5	11,0	11,5	12,0	12,7	13,1
Officines	8,4	8,4	8,8	8,9	9,5	9,7	10,2	10,7	11,1	11,5	12,2
N04AA : ANTICHOLINERGIQUES											
Total France	2,3	2,2	2,4	2,6	2,7	2,6	2,6	2,5	2,7	2,3	2,3
Officines	1,9	1,8	1,9	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0
N05B : ANXIOLYTIQUES											
Total France	61,1	61,0	60,2	61,0	60,3	57,3	56,5	55,3	54,2	54,1	52,9
Officines	57,1	57,1	56,5	57,6	56,7	53,5	53,0	51,8	50,1	50,5	49,2
N05BA : DERIVES DE LA BENZODIAZEPINE											
Total France	54,0	53,7	52,9	53,7	52,6	49,5	48,5	47,1	45,6	45,1	43,7
Officines	50,9	50,6	50,0	50,7	49,5	46,5	45,7	44,4	42,3	42,4	41,1
N05BB+N05BC+N05BE+N05BX : AUTRES ANXIOLYTIQUES											
Total France	7,0	7,4	7,3	7,3	7,6	7,8	8,0	8,2	8,6	9,1	9,2
Officines	6,2	6,5	6,5	6,9	7,2	7,0	7,3	7,4	7,8	8,1	8,2
N05CD : HYPNOTIQUES ET SEDATIFS DERIVES DE LA BENZODIAZEPINE											
Total France	13,2	11,2	11,1	9,0	9,0	8,4	8,1	8,2	8,1	8,3	8,0
Officines	12,4	10,4	10,1	8,5	8,5	7,9	7,7	7,9	7,6	7,8	7,5
N05CF : HYPNOTIQUES ET SEDATIFS APPARENTES AUX BENZODIAZEPINES											
Total France	20,6	23,2	22,2	24,2	24,9	24,5	25,9	25,6	25,3	25,2	24,5
Officines	19,1	21,5	20,6	22,4	23,3	22,9	24,0	23,7	23,5	23,4	22,6

La consommation des principales familles d'analgésiques (N02) a baissé en 2008. Même celle de substances telles que le paracétamol, qui avaient toujours progressé, a également diminué. De surcroît, un examen détaillé par sous-classe révèle qu'il n'y a pas eu de transfert de consommation vers des substances en association (non présentées p.114) telles que le paracétamol ou l'aspirine. Leur niveau de consommation s'inscrit également dans une tendance à la baisse. Dans ces conditions, il apparaît probable qu'une partie de la consommation s'est reportée vers une substance anti-inflammatoire, dont les dosages les plus faibles sont couramment prescrits comme antalgiques : l'ibuprofène (M01AE01). Sa consommation - dont l'évolution est retracée p.120 - n'a pas cessé de croître et a presque doublé entre 1998 et 2008.

Au sein des psycholeptiques (N05), la consommation d'anxiolytiques a diminué. Cette baisse n'est certes pas très marquée (-13,3% en dix ans) ; elle n'en est pas moins réelle et va à l'encontre de l'opinion selon laquelle les français consommeraient de plus en plus d'anxiolytiques. Elle n'implique cependant en aucune manière que la consommation française se soit désormais fixée à un niveau optimal (c'est-à-dire à un niveau où il n'y aurait ni surconsommation ni sous-consommation).

La situation est un peu différente au sein des deux principales familles d'hypnotiques et sédatifs : les médicaments dérivés des benzodiazépines (N05CD) et les médicaments reliés aux benzodiazépines (N05CF). La diminution des ventes de la première famille a eu longtemps pour contrepartie une progression des ventes de la seconde, en raison d'un report de marché. Toutefois, depuis 2007, les ventes de ces deux familles diminuent et, si l'on additionne leurs ventes respectives, il apparaît que la consommation a un peu diminué entre 1998 et 2008.

La consommation d'antidépresseurs (N06A) a continuellement progressé jusqu'en 2005, notamment en raison de la forte croissance des ventes des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine. Si les résultats 2006 pouvaient être interprétés comme une stabilisation de ce marché, ceux de l'année 2007 et 2008 marquent en revanche une reprise de la consommation.

La croissance des ventes des médicaments de la démence (N06D) est exclusivement imputable à celle des anticholinestérasiques. Il s'agit des médicaments destinés au traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer.

Systeme nerveux (suite)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
N06 : PSYCHOANALEPTIQUES											
Total France	51,0	55,2	56,2	58,8	62,5	63,5	67,0	68,1	67,4	68,7	67,9
Officines	49,3	53,3	54,3	56,6	60,1	61,0	64,4	65,3	64,6	65,8	64,8
N06A : ANTIDEPRESSEURS											
Total France	34,6	37,8	39,5	42,3	45,1	46,4	49,4	49,8	48,7	50,2	50,4
Officines	33,1	36,2	37,8	40,4	43,1	44,3	47,3	47,6	46,6	48,0	48,1
N06AA : INHIBITEURS NON SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA MONOAMINE											
Total France	7,3	6,2	5,6	5,4	5,2	4,7	4,5	4,4	4,3	4,0	3,6
Officines	7,1	6,0	5,4	5,3	5,0	4,6	4,4	4,3	4,1	3,9	3,5
N06AB INHIBITEURS SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA SEROTONINE											
Total France	20,4	23,9	25,6	27,6	30,3	31,6	34,0	33,9	32,6	33,4	31,7
Officines	19,7	23,0	24,6	26,5	29,0	30,3	32,5	32,5	31,2	32,0	30,3
N06AF+N06AG : INHIBITEURS DE LA MONOAMINE OXYDASE (NON SELECTIFS & TYPE A)											
Total France	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Officines	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
N06AX : AUTRES ANTIDEPRESSEURS											
Total France	6,2	7,3	7,9	8,9	9,3	9,9	10,6	11,2	11,5	12,6	14,9
Officines	5,8	6,8	7,5	8,4	8,8	9,3	10,1	10,5	11,0	11,9	14,1
N06B : PSYCHOSTIMULANTS ET Nootropiques											
Total France	5,4	5,2	4,9	4,8	4,7	4,1	3,9	3,6	3,1	2,7	2,4
Officines	5,3	5,1	4,8	4,7	4,7	4,0	3,8	3,6	3,1	2,7	2,4
N06D : MEDICAMENTS DE LA DEMENCE											
Total France	11,0	12,2	11,8	11,7	12,7	13,0	13,7	14,8	15,6	15,8	15,0
Officines	10,9	12,0	11,7	11,5	12,4	12,7	13,2	14,2	15,0	15,1	14,3
N06DA : ANTICHOLINESTERASIQUES											
Total France	0,4	0,8	1,2	1,7	2,4	3,0	3,7	4,2	4,7	4,9	4,4
Officines	0,4	0,7	1,1	1,5	2,2	2,7	3,4	3,8	4,2	4,5	4,0
N06DX : AUTRES MEDICAMENTS DE LA DEMENCE											
Total France	10,6	11,4	10,7	10,1	10,3	10,0	10,0	10,6	10,9	10,9	10,8
Officines	10,6	11,3	10,6	10,0	10,2	9,9	9,9	10,4	10,7	10,7	10,5
N07BA : MEDICAMENTS UTILISES DANS LA DEPENDANCE A LA NICOTINE											
Total France	0,7	0,9	1,9	2,1	1,9	3,2	3,2	2,2	2,4	3,4	2,5
Officines	0,7	0,9	1,9	2,1	1,9	3,2	3,1	2,1	2,4	3,3	2,4
N07CA : ANTIVERTIGINEUX											
Total France	5,6	6,0	6,3	6,8	7,2	7,1	7,7	8,0	8,2	8,5	8,5
Officines	5,7	6,0	6,3	6,9	7,2	7,2	7,8	8,0	8,3	8,4	8,2

La forte progression en 2000 des médicaments utilisés dans le traitement de la dépendance à la nicotine est due au délistage, en décembre 1999, des substituts nicotiques vendus sous forme de dispositifs transdermiques. Quant à la baisse très nette observée en 2005, elle trouve en partie son explication dans le fait qu'il n'y a pas eu de hausse du prix des cigarettes en 2005, alors qu'il y en avait eu en 2003 et en 2004, incitant ainsi un nombre plus important de fumeurs à acheter des médicaments pouvant les aider à arrêter de fumer. Bien entendu, les changements de comportement à l'égard du tabac ne sont pas exclusivement déterminés par des facteurs économiques, même si ceux-ci jouent un rôle important. Synthétiquement, l'évolution du marché paraît résulter des quatre facteurs suivants : 1° impact des campagnes nationales de lutte contre le tabac 2° évolution de l'offre (commercialisation de nouveaux médicaments, délistage permettant un accès à ces produits sans prescription médicale) 3° évolution du prix du tabac 4° évolution du prix de ces médicaments. En 2007, par exemple, le premier, le deuxième ainsi que le quatrième facteur ont joué (interdiction de fumer dans les lieux publics fermés, les transports en commun, etc., commercialisation de la varénicline et mise en place d'un forfait annuel de 50 euros par l'assurance maladie). En 2008, malgré l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les débits de boissons, hôtels, restaurants, etc., et même si, selon les données recueillies par l'OFDT, la consommation globale de tabac a diminué en France de 2% entre 2007 et 2008, les ventes des substituts nicotiques, quel qu'en soit le type, ont baissé.

AUTRES CLASSES ATC

B Sang et organes hématopoïétiques

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
B01A : ANTITHROMBOTIQUES											
Total France	36,2	42,0	45,5	51,7	55,9	59,2	63,2	67,5	70,8	74,1	76,3
Officines	31,5	36,9	40,2	46,1	50,1	53,3	57,2	61,4	63,5	67,7	69,8
B01AA : ANTIVITAMINES K											
Total France	7,9	8,6	9,0	9,8	10,4	10,7	11,4	12,2	12,9	13,6	13,9
Officines	7,7	8,3	8,7	9,5	10,1	10,4	11,0	11,8	12,4	13,1	13,4
B01AB : GROUPE DE L'HEPARINE											
Total France	7,0	7,2	7,5	7,6	7,8	7,8	7,9	8,1	7,7	7,6	7,4
Officines	3,1	3,1	3,4	3,3	3,4	3,4	3,5	3,7	3,6	3,6	3,5
B01AC : INHIBITEURS DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE											
Total France	21,3	26,2	29,0	34,3	37,7	40,7	43,9	47,3	50,1	52,6	54,4
Officines	20,7	25,4	28,1	33,4	36,6	39,5	42,6	45,9	47,3	50,7	52,5
B01AC06 : ACIDE ACETYLSALICYLIQUE											
Total France	14,5	18,0	19,5	26,1	28,5	30,3	31,5	33,5	33,6	35,9	37,2
Officines	14,2	17,5	18,9	25,4	27,7	29,5	30,6	32,5	33,0	35,0	36,1
B01AD + B01AE+ B01AX : AUTRES ANTITHROMBOTIQUES											
Total France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,2	0,4	0,6
Officines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,2	0,3	0,4

La consommation d'antithrombotiques a très fortement progressé entre 1998 et 2008. L'examen par classe ou sous-classe met en évidence le poids très important de l'acide acétylsalicylique (B01AC06) dans cet accroissement des consommations. Il faut, à cet égard, rappeler la spécificité de la DDJ attribuée par l'OMS à cette substance active : la DDJ de l'acide acétylsalicylique n'est pas exprimée en milligrammes de substance active mais correspond simplement à un comprimé, quel qu'en soit le dosage. L'introduction en 1999 sur le marché français du clopidogrel (B01AC04) a également contribué de façon significative à l'augmentation de la consommation des inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire, héparine exclue (B01AC).

La consommation d'antivitamines K (B01AA), quoique d'un niveau plus faible, se caractérise également par une progression soutenue.

En revanche, la consommation des médicaments du groupe de l'héparine (B01AB) n'a que faiblement progressé. Il s'agit, contrairement aux autres antithrombotiques, d'une classe de médicaments dont la consommation est un peu plus importante à l'hôpital qu'en ville.

D Médicaments dermatologiques

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
D01B : ANTIFONGIQUES A USAGE SYSTEMIQUE											
Total France	1,0	1,2	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,6	2,2	2,5	1,9
Officines	1,0	1,2	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,6	2,2	2,5	1,9

Les antifongiques à usage systémique sont presque exclusivement utilisés en ville. Leur niveau de consommation demeure modeste, comme la plupart des médicaments de dermatologie, mais il a cependant augmenté significativement au cours de la période étudiée. Ces médicaments sont notamment utilisés pour le traitement des candidoses cutanées.

G Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
G03CA : ESTROGENES NATURELS ET HEMISYNTHETIQUES NON ASSOCIES											
Total France	25,4	27,0	26,9	27,0	29,9	22,9	18,5	17,7	16,8	17,5	16,1
Officines	25,4	26,9	26,9	27,0	29,8	22,9	18,5	17,7	16,8	17,5	16,1
G03CA03 + G03CA57 : ESTRADIOL + ESTROGENES CONJUGUES											
Total France	17,7	18,8	18,9	18,8	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9	8,0	6,9
Officines	17,7	18,8	18,9	18,7	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9	8,0	6,9

Prenant en compte les résultats de deux importantes études anglo-saxonnes, les mises au point publiées par l'Afssaps en janvier et décembre 2003 sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause (THM), actualisées lors d'un point d'étape en juin 2006, ont eu d'importantes répercussions sur les ventes des estrogènes. Si la baisse a été particulièrement marquée en 2003, elle ne s'en est pas moins poursuivie régulièrement entre 2003 et 2008, la légère reprise observée en 2007 ne pouvant être attribuée à aucun facteur particulier.

Les ventes des estrogènes qui n'ont pas d'indication dans le THM ont également baissé dans des proportions importantes, comme le montre l'évolution du nombre de DDJ pour la classe entière.

L Antinéoplasiques et immunomodulateurs

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
L02BA01 : TAMOXIFENE											
Total France	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1	0,9	0,8
Officines	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1	0,9	0,8
L03AB : IINTERFERONS											
Total France	0,1	0,5	0,3	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7
Officines	0,1	0,4	0,3	0,5	0,4	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7

Il sera tout d'abord rappelé qu'aucune DDJ n'a été attribuée par l'OMS aux antinéoplasiques (L01). Parmi les anti-estrogènes utilisés dans la thérapeutique endocrine, le tamoxifène – qui est prescrit dans le traitement du carcinome mammaire – représente toujours une part prépondérante des ventes mais son utilisation a diminué au cours de la période étudiée. En ce qui concerne les interférons, leur consommation a fortement progressé jusqu'en 2001 puis s'est stabilisée. Après la levée de la réserve hospitalière, les ventes se sont presque complètement reportées sur le marché officinal.

M Médicaments du muscle et du squelette

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
M01A : ANTIINFLAMMATOIRES, ANTIRHUMATISMAUX, NON STERODIENS											
Total France	39,4	43,7	46,6	54,2	55,0	56,4	55,6	51,0	51,5	53,3	53,2
Officines	38,6	42,9	45,9	53,3	54,2	55,5	54,7	50,2	50,7	52,5	52,5
M01AB05 : DICLOFENAC											
Total France	5,0	5,1	4,6	4,2	4,6	4,4	4,4	5,1	4,8	4,8	5,2
Officines	4,9	5,0	4,5	4,1	4,5	4,3	4,3	5,0	4,7	4,7	5,1
M01AC01: PIROXICAM											
Total France	5,3	5,5	5,0	4,6	4,8	4,6	4,4	4,7	4,4	4,0	2,4
Officines	5,3	5,5	4,9	4,5	4,7	4,6	4,4	4,6	4,4	4,0	2,4
M01AE01: IBUPROFENE											
Total France	5,9	7,3	7,6	8,2	8,7	9,6	8,8	8,6	8,9	9,4	10,0
Officines	5,9	7,3	7,6	8,1	8,7	9,6	8,8	8,6	8,8	9,4	9,9
M04A : ANTIGOUTTEUX											
Total France	7,7	7,7	8,0	8,1	8,2	6,6	7,7	8,6	8,6	8,3	8,1
Officines	7,6	7,6	7,9	8,0	8,1	6,5	7,5	8,4	8,5	8,2	8,0
M05BA + M05BB : BIPHOSPHONATES SEULS OU EN ASSOCIATION											
Total France	1,6	1,9	2,2	3,0	4,1	6,1	8,2	9,9	9,8	10,1	10,2
Officines	1,6	1,9	2,2	3,0	4,1	6,1	8,0	9,7	9,6	9,9	10,1

L'introduction des coxibs puis le retrait du marché de l'un d'entre eux (le rofécoxib en septembre 2004) expliquent en grande partie les évolutions très contrastées de la consommation d'anti-inflammatoires entre 2000 et 2005. Les années 2006 à 2008, en revanche, se caractérisent par une reprise modérée de ce marché. Comme il a déjà été noté lors de l'examen des ventes d'antalgiques, la consommation d'ibuprofène a été régulière tout au long de ces onze années et ne s'est jamais interrompue.

La forte baisse en 2008 de la consommation de piroxicam est due à la restriction de ses indications, intervenue en tout début d'année. Ses indications sont désormais restreintes au traitement symptomatique de l'arthrose, de la polyarthrite rhumatoïde et de la spondylarthrite ankylosante.

La consommation de biphosphonates (principalement destinés au traitement de l'ostéoporose post ménopausique) a très régulièrement progressé jusqu'en 2005 mais s'est ensuite stabilisée.

R Système respiratoire

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
R03AC : AGONISTES SELECTIFS BETA 2 ADRENERGIQUES (pour inhalation)											
Total France	21,1	21,8	23,4	21,2	18,1	17,4	16,6	17,3	16,7	17,1	16,7
Officines	20,2	21,0	22,6	20,3	17,2	16,5	15,7	16,2	16,0	16,4	16,0
R03CC : AGONISTES SELECTIFS BETA 2 ADRENERGIQUES (usage systémique)											
Total France	1,1	1,3	1,3	1,3	1,2	1,0	0,9	0,9	0,8	0,7	0,6
Officines	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6
R05CB01 : ACETYLCYSTEINE											
Total France	9,5	10,1	10,4	9,8	9,1	9,0	8,3	9,1	4,2	4,1	4,0
Officines	9,3	9,9	10,4	9,6	9,1	8,9	8,1	8,9	4,1	4,0	3,9
R05CB03 : CARBOCISTEINE											
Total France	7,2	7,8	8,4	8,3	7,8	7,7	7,0	7,7	3,8	3,3	3,2
Officines	7,2	7,8	8,4	8,2	7,8	7,7	6,9	7,7	3,8	3,3	3,2

Les classes R03AC et R03CC sont majoritairement composées des mêmes substances actives (notamment le salbutamol). Ce sont des bronchodilatateurs de courte durée à action rapide. La ventilation des spécialités entre les deux classes est donc établie en fonction de la forme pharmaceutique : d'un côté les formes inhalées (R03AC), de l'autre, toutes les autres formes pharmaceutiques (R03CC). Les formes inhalées sont, au demeurant, beaucoup plus utilisées que les autres. Depuis 2001, la consommation des spécialités de cette classe s'inscrivent dans une tendance à la baisse.

L'acétylcystéine et la carbocistéine constituent les expectorants les plus utilisés et leurs niveaux de consommation, assez proches, ont connu des évolutions comparables. La très forte diminution observée en 2006 est due au déremboursement en début d'année des spécialités contenant l'une ou l'autre de ces substances actives.

INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX

6. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Liste des figures

Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments en France	14
Figure 2 : Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques entre 1988 et 2008	14
Figure 3 : Evolution des ventes aux officines, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1988 et 2008	15
Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1998 et 2008	19
Figure 5 : Part du marché officinal, en valeur, détenue par les premiers produits 1988-2008.....	21
Figure 6 : Part du marché hospitalier, en valeur, détenue par les premiers produits 1988-2008 ...	21
Figure 7 : Part du marché officinal, en quantités, détenue par les premiers produits 1988-2008...	22
Figure 8: Décomposition du marché officinal, en valeur, selon le statut des spécialités	23
Figure 9: Décomposition du marché officinal, en quantités, selon le statut des spécialités.....	23
Figure 10: Age moyen des produits en 2008	24
Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins.....	31
Figure 12 : Taux d'évolution moyen annuel 1988-2008 des ventes aux officines par classe ATC2	39
Figure 13 : Taux d'évolution moyen annuel 1988-2008 des ventes aux hôpitaux par classe ATC2	39
Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme	42
Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Sang et organes hématopoïétiques	46
Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Système cardio-vasculaire	48
Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments dermatologiques	50
Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles	52
Figure 19 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Hormones systémiques	54
Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Anti-infectieux.....	56
Figure 21 : Evolution des ventes en officine en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	58
Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du muscle et du squelette	60
Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Système nerveux.....	62
Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Antiparasitaires et insecticides	66
Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Système respiratoire	68
Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Organes sensoriels	70
Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Divers	72
Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Voies digestives et métabolisme	74
Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Sang et organes hématopoïétiques	76
Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système cardio-vasculaire	78
Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments dermatologiques .	80
Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles	82
Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Hormones systémiques.....	84
Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Anti-infectieux	86
Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	88
Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette	90
Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système nerveux.....	92
Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antiparasitaires et insecticides ..	94
Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système respiratoire	96
Figure 40 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Organes sensoriels	98
Figure 41 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Divers	100

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques	11
Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2008.....	17
Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2008.....	18
Tableau 4 : Décomposition du marché officinal des spécialités remboursables en PFHT– hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix.....	25
Tableau 5 : Décomposition du marché officinal des spécialités remboursables en prix public - hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix.....	25
Tableau 6 : Ventes de Génériques en 2008 : les trente CA, en officine,	28
Tableau 7 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2008 –	29
Tableau 8 : CA réalisé en officine en 2008 : part des génériques par classe ATC (niveau 2 de la nomenclature ATC)	30
Tableau 9 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)	34
Tableau 10 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)	34
Tableau 11 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal	35
Tableau 12 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal	35
Tableau 13 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier.....	36
Tableau 14 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier.....	36
Tableau 15 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal en 1988 et 2008	37
Tableau 16 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier, de 1988 à 2008	38

ANNEXE METHODOLOGIQUE

7. ANNEXE METHODOLOGIQUE

7.1 PROBLEMES LIES AU TRAITEMENT ET AU CONTROLE DES DONNEES

➤ Les problèmes liés au régime de remboursement

Ces problèmes résultent du traitement sur une longue période des informations recueillies. En effet, ces informations ne reflètent qu'un état provisoire, et qui est donc susceptible d'être modifié au cours des années suivantes. Ainsi, le régime de remboursement ne constitue pas une donnée permanente : **un médicament peut être radié de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et être ensuite commercialisé en non remboursable**. Ce changement d'état, qui paraît *a priori* simple à traiter, pose en fait d'importantes difficultés pratiques dans une base de données « vivante », continuellement enrichie et corrigée.

A titre d'exemple, si l'on mesure l'évolution des ventes des spécialités remboursables sur dix ans, et que l'on prenne pour seule référence celles qui l'étaient en 2008, le taux de croissance ainsi calculé surestimerait nettement la progression réelle du marché. En effet, certains médicaments remboursables en 1998 ne l'étaient plus en 2008. Par ailleurs, d'autres médicaments ne sont plus disponibles en France alors qu'ils étaient auparavant commercialisés sous forme de spécialités remboursables. Dans les deux cas, ces spécialités ont été radiées de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux, et une recherche effectuée en prenant pour critère le régime de remboursement en 2008 ne permettra pas de les identifier.

Pour pallier cet inconvénient et disposer de séries conformes aux données du marché, il est nécessaire de reconstituer, pour chaque année, le régime de remboursement de toutes les spécialités commercialisées. Ce travail de consolidation est achevé. Des données portant sur le marché des médicaments remboursables figurent sur les **Tableaux 1 et 4**, les **Figures 8, 9 et 10** ainsi que sur les tableaux concernant les contraceptifs oraux et les vaccins. Les éditions ultérieures poursuivront ce travail de partage du marché entre spécialités remboursables et spécialités non remboursables, sans pour autant le généraliser à l'ensemble des classes. En effet, il offre peu d'intérêt de présenter cette répartition pour des classes dont la presque-totalité des spécialités qui les composent sont soit remboursables, soit non remboursables.

➤ Les problèmes liés à la classification ATC

Tout changement dans la classification ATC se répercute immédiatement sur les montants des ventes des classes concernées, comme cela a été le cas, en 2000, avec le changement de classification des médicaments de la maladie d'Alzheimer. Cet effet de champ pourra ultérieurement expliquer d'éventuels écarts qui seraient constatés d'une édition à l'autre de ce document.